

## Amodio-Jacot Pas de chantage prouvé, mais un téléphone avéré

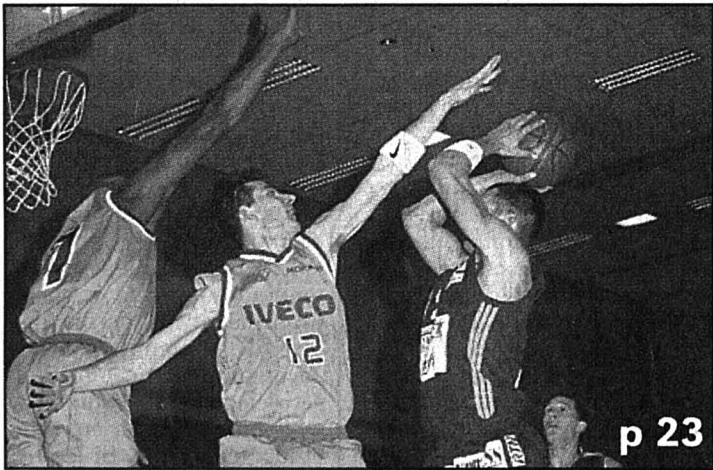


p 2, 3, 4 et 5

Gilles Pavillon, Jean Studer, Sylvie Perrinjaquet et Hughes Wülser ont rendu hier leur rapport de choc

photo Galley

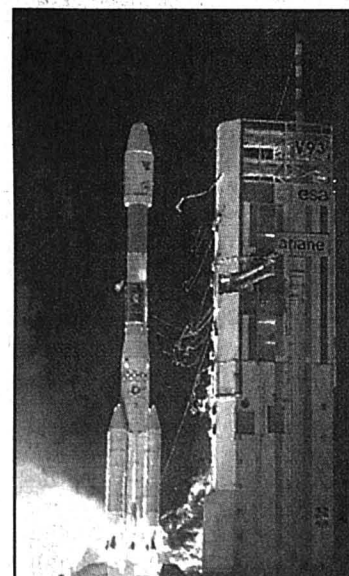
## Basketball Union reçoit SAV Momo



p 23

Il y a deux semaines, Ron Putzi et ses coéquipiers s'étaient largement imposés contre SAV Momo. En ira-t-il de même aujourd'hui, à l'occasion du premier match du tour final de LNA?

photo Treuthardt



## Espace Nouveau succès pour Ariane

La 93e fusée Ariane (photo Keystone) a été lancée du Centre spatial de Kourou. Ariane a mis en orbite avec succès ses deux «passagers», les satellites de télécommunications GE2 (Etats-Unis) et Nahuel-1A (Argentine). La Suisse est partie prenante. Elle participe activement à la recherche spatiale

p 12

Une femme choisit l'amour au détriment d'un avenir dans la magistrature neuchâteloise: cela aurait pu faire le sujet d'un mauvais feuilleton à l'américaine. Mais nous sommes loin d'un roman à l'eau de rose. Le parfum politique qui oppose l'ancienne juge d'instruction Amodio au conseiller d'Etat Jacot est moins délicat que celui des fleurs d'Ispahan!

Ce dossier est à considérer sous deux angles: une affaire qui reste anecdotique, pour importante qu'elle soit, et le fonctionnement des institutions.

### Opinion

#### Le dernier mot au peuple

Nous avons révélé l'affaire, le Grand Conseil en a débattu. Il a nommé une commission parlementaire qui vient de rendre son rapport. Les institutions ont bien fonctionné et la Commission a abattu un travail colossal, méticuleux, précis dans le cadre assez strict qui lui avait été imposé.

Ce rapport, qu'il faut lire et analyser avec beaucoup d'attention, et dont nous publions les passages essentiels, est remis aux parlementaires auxquels il appartient maintenant d'apporter leurs appréciations.

Le Conseil d'Etat a déjà fait part de ses conclusions: «En conséquence, notre

Conseil exprime sa satisfaction que les accusations dont la presse s'est fait l'écho en novembre 1996 à l'égard de Maurice Jacot ne sont pas avérées au terme de l'enquête».

A trois mois d'une échéance électorale, on ne saurait reprocher au gouvernement sa circonspection.

Telles ne sont pas les conclusions de la Commission d'enquête. Carla Amodio a ostensiblement exagéré, voire manipulé son agenda.

Par trois fois, devant la Commission, Maurice Jacot a réaffirmé ce qu'il a dit au Grand Conseil le 18 novembre dernier, à savoir, «qu'après le 22 novembre je n'ai plus eu le moindre contact avec la magistrate incriminée».

Il a fallu toute l'énergie et la probité de la Commission d'enquête pour établir, preuves matérielles à l'appui, que la juge Amodio a bel et bien été appelée depuis le bureau de Maurice Jacot, le 8 janvier 1996 à... 16 h 14 minutes et 56 secondes. Le téléphone a duré plus de neuf minutes. Maurice Jacot a nié ce contact téléphonique à trois reprises, devant la Commission où il a toujours affirmé ne pas s'en souvenir. La Commission constate que M. Jacot «finit d'ailleurs par admettre ce coup de fil» litigieux au cours duquel il aurait exercé une pression sur Carla Amodio.

Dans un premier temps, ni les PTT ni l'administration cantonale n'ont été en mesure de confirmer cet appel

téléphonique. En décembre 1996, alors que la Commission avait commencé son enquête, le Service d'organisation de l'Etat a répondu qu'il n'avait conservé aucune donnée sur les appels téléphoniques de l'Etat précédant le mois de juin 1996. La Commission a demandé une confirmation écrite et... miracle, un fonctionnaire retrouve une cassette de sauvegarde des appels téléphoniques, le 6 janvier dernier.

Sachant qu'il allait être questionné au Grand Conseil, Maurice Jacot aurait été en mesure d'obtenir de son administration le fait de son appel du 8 janvier. Grave qu'il n'ait pas procédé à cette investigation, grave qu'il se soit entêté à mentir au Grand Conseil, grave qu'il ait persisté par trois fois devant la Commission, affirmant ne pas se souvenir.

Dans les propos qu'il a tenus à l'occasion de ce téléphone crucial, du 8 janvier, la Commission constate que, si un chantage n'a pas pu être établi, «il n'en demeure pas moins que les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann, en évoquant que sa situation n'était pas irréprochable».

Le Conseil d'Etat a fait une lecture diamétralement opposée à cette conclusion. Aux députés d'en découdre. Le dernier mot appartiendra au corps électoral: les élections cantonales se dérouleront le 20 avril prochain.

Gil Baillod

## Escapade «Welcome» à Chaumont



p 25

Plantée à 1170m d'altitude, la montagne de Chaumont fait bien souvent la nique à Neuchâtel, car elle se dore sous le soleil pendant que la ville a les pieds dans le brouillard. Et ses atouts touristiques sont grands. Portrait d'une montagne qui rit.

photo Galley

## Revue au Locle Monsieur 100 000 volts

p 7

## Tramelan Intense activité au Centre technique

p 10

Grand Angle  
Canton  
Régions  
Le Fait du Jour  
Suisse  
Monde  
Economie

p 2-3  
p 4-5  
p 6-11  
p 12  
p 13-14  
p 15  
p 16-17

Réflexion  
Sports  
Magazine  
Radio/Télévision  
Mémento  
Carnet  
La Der/Météo

p 18  
p 19-24  
p 25-28  
p 31-33  
p 34  
p 35  
p 36



Dites-lui des mots tendres pour la saint-Valentin en appelant le 157 1240 (86 centimes la minute)  
Sélection 7505  
L'auteur du plus séduisant message gagne un repas pour deux.  
Délai: lundi 10 février à midi.

# «L'intégrité» de Maurice Jacot

**Dans un bref rapport, le Conseil d'Etat a pris position sur le rapport de la commission d'enquête qu'il a reçu mercredi en fin de matinée. Il se dit «en mesure de réaffirmer sa confiance en l'intégrité de M. Maurice Jacot.» Il prendra ou fera prendre toute mesure utile pour remédier aux dysfonctionnements qui ont été constatés au sein de la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds.**

Rémy Gogniat

Les résultats de l'enquête, déclare le Conseil d'Etat, démontrent «qu'à aucun moment M. Maurice Jacot n'a cherché à empêcher ou freiner des procédures, à protéger l'inspecteur Werner Flühmann, des personnalités de son parti ou encore quiconque.»

Concernant la nature des discussions directes ou téléphoniques entre Maurice Jacot et Carla Amodio, «il faut comprendre que, faute de témoins à ces échanges, le rapport

doive se limiter à des suppositions et constater qu'à l'origine de cette affaire il y a sans doute une bonne dose de malentendus entre ses protagonistes. Nous regrettons les hésitations de M. Maurice Jacot dans la relation de certains faits, mais en l'absence de tout mobile, la thèse du chantage qui a été alléguée apparaît comme infondée.»

Le Conseil d'Etat s'exprime également sur les dysfonctionnements à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds, dont la plupart «n'ont été portés que très récemment à la connaissance du nouveau commandant de la police cantonale et de notre Conseil.» Le Conseil d'Etat déclare avoir chargé le commandant de la police «de prendre ou de proposer toutes mesures utiles, dans les plus brefs délais, pour rétablir une situation de fonctionnement normal à la police de sûreté à La Chaux-de-Fonds», et de lui fournir rapidement un rapport. Ce rapport devrait être disponible pour le Conseil d'Etat d'ici la session de février du Grand Conseil.

RGT

## Les autres partis sont mitigés, voire sévères

Qualité du rapport et clarté, c'est l'appréciation générale des libéraux, exprimée par leur secrétaire Jean-Claude Baudoin. Celui-ci est notamment satisfait que l'affaire Amodio-Jacot proprement dite soit dégonflée. Restent quelques éléments perturbants, comme les dysfonctionnements à la police de sûreté, ou la question de la déclaration de Maurice Jacot devant le Grand Conseil sur ses contacts avec Carla Amodio: «On prend acte que la commission a pu remettre en cause la parole d'un conseiller d'Etat.» Pour la suite des événements? C'est le comité cantonal qui s'exprimera le 4 février prochain.

Le député libéral Bernard Matthey estime que le rapport met surtout en lumière une panne de communication. Il faudrait, dit-il, un arbitre neutre à la disposition de la police, une sorte d'ombudsman qui pourrait recueillir des avis en toute indépendance et les transmettre aux autorités concernées.

Les socialistes examineront le rapport en séance de groupe. Pour l'heure, Jean-Jacques Delémont, président du groupe, salue la qualité du rapport et le fait que Maurice Jacot n'ait couvert personne ni

commis de délit. «Mais avec son mensonge devant le Parlement, la confiance est rompue. Il faut que le parti radical en tire les conséquences.» Quant aux informations sur la police de sûreté, elles sont «proprement stupéfiantes!» Autre député socialiste, Bernard Soguel fait des réflexions analogues. Il se réjouit surtout que les institutions politiques aient bien fonctionné, permettant la réalisation d'une telle enquête.

Le popiste Frédéric Blaser n'est pas surpris mais déçu. Trop de doutes restent en suspens. Comme d'autres députés, notamment socialistes, il pense que la mainmise radicale sur la magistrature doit absolument cesser. Quant à Maurice Jacot, il est une victime de son inexpérience et des circonstances, selon le doyen du Grand Conseil.

Chez les écologistes, Jean-Carlo Pedrolì est particulièrement satisfait que son groupe ait le premier demandé ce rapport. Si Maurice Jacot n'a commis aucune faute pénale, bien des choses restent floues. C'est le peuple, finalement, qui devra décider si le conseiller d'Etat radical est ou non compétent pour sa charge.

RGT

«Je n'ai rien à gagner et rien à perdre!» Détendue, Carla Amodio vient tout juste de prendre connaissance du fameux rapport de la Commission d'enquête parlementaire. Elle en avale le contenu à toutes petites gorgées, comme son café matinal.

«Tiens, le rapport fait état du dysfonctionnement au sein de



Carla Amodio, détendue

photo a

estime qu'il n'est pas nécessaire.

**- automne:** W. Flühmann est mis sur écoute par le Ministère public de la Confédération.

**- 8 et 17 nov.:** entretien Jacot-Amodio sur W. Flühmann. Elle déplore le manque de décisions prises contre le policier.

**- 7 déc.:** arrestation à Morges de L., l'ami de C. Amodio (avec héroïne mais sans permis de conduire).

**- 14 déc.:** rapport du secrétaire de M. Jacot. Il y a des problèmes de communication et de respect des voies hiérarchiques à la Sûreté à La Chaux-de-Fonds.

**- 19 déc.:** cérémonie de promotion de la police cantonale à La Chaux-de-Fonds. C. Amodio parle avec M. Jacot. Selon C. Amodio, M. Jacot aurait invoqué les intérêts supérieurs du parti radical à préserver.

la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds! Tant mieux, ça me conforte dans l'idée que les faits que j'ai rapportés étaient connus depuis 89 et que rien n'avait été fait.»

«A qui peut-on encore faire confiance? D'une part, la Commission retient qu'il est fort probable que Maurice Jacot, en réponse à mes questions, ait



Maurice Jacot, satisfait

photo a

canton dans l'esprit qui a toujours été le mien, au service de l'intérêt général. Je voudrais pouvoir continuer à me battre pour les vrais problèmes auxquels doit faire face notre

et qui n'ont aucun rapport avec certaines péripéties peut-être médiatiques, mais surtout stériles que nous venons de vivre.»

RGT

## Pour Carla Amodio, la commission a ménagé la chèvre et le chou

évoqué l'intérêt du parti lors de la cérémonie du 19 décembre 95 et, dans sa prise de position, le Conseil d'Etat prétend que cet entretien n'a pu être établi avec certitude!»

Un rire ponctue la lecture de Carla Amodio: «Quel peut bien être ce magistrat cantonal qui dit ne pas comprendre à quoi pouvait faire référence la mention «l'intérêt supérieur du parti l'emporte» d'autant qu'il rajoute que Maurice Jacot ne finit jamais ses phrases... Dans le fond, nous avons été complémentaires sans le savoir puisqu'en ce qui me concerne, le magistrat a relevé qu'il faut généralement enlever 30% à mes déclarations!»

«Prétendre que je manque de discernement quand l'on sait que j'ai soulevé un problème qui était connu depuis 1989 par le commandement de la police cantonale me rend aussi amère que de lire que je n'ai pas été à la hauteur de ce que l'on était en droit d'attendre de moi. En aucun cas il ne m'a été reproché que mon travail était mal fait.»

«Quant aux considérations sur la manipulation éventuelle de mon agenda, je ne l'aurais pas donné si j'avais eu quelque chose à cacher.»

Christiane Meroni

## Radicaux: c'est limpide!

Dans le communiqué qu'il a publié hier à midi, le parti radical neuchâtelois renouvelle sa confiance à Maurice Jacot, son candidat pour la prochaine élection du Conseil d'Etat. Il note que le président du Conseil d'Etat n'a protégé personne, mais ne parle pas de l'affaire du téléphone du 8 janvier.

Le parti radical constate, «comme il en était convaincu», que les attaques lancées contre Maurice Jacot «selon lesquelles il aurait protégé un policier pourri au nom des intérêts de son parti, s'avèrent sans fondement.»

Maurice Jacot «n'a de même protégé aucune personnalité du parti radical qui en tant que tel n'a rien à voir dans cette affaire. Dès lors, quelles qu'aient été les discussions entre M. Jacot et Mme Amodio, la thèse d'un chantage du premier sur la seconde est totalement infondée.»

En conséquence, le parti radical «dénonce les accusations gratuites portées contre le Conseiller d'Etat Maurice Jacot et lui réitère la confiance qu'il lui a exprimée en le désignant comme son candidat pour la prochaine élection du Conseil d'Etat. Il proteste contre la mise en cause injustifiée du parti radical qui a blessé non seulement ses responsables mais encore tous ses membres.»

RGT

## Il n'y a pas eu précipitation

A ce que nous avons appris, le communiqué du parti radical, publié hier à midi, n'a pas été préparé dans la précipitation. Mais au cours de ces derniers jours. Non pas par la présidence du parti, mais par quelques caciques. Qui avaient rédigé cette version pour le cas hautement probable, selon eux, où le rapport serait favorable à Maurice Jacot. Jeudi soir à Cernier, en séance de groupe, les députés présents ont abordé la question, semblait-il brièvement. Non pas sur la base du rapport, qu'ils n'avaient pas. Mais sur ses tendances, dont ils ont eu connaissance.

Et à l'unanimité, sans attendre de voir le rapport proprement dit, ils ont décidé de soutenir Maurice Jacot, toujours candidat à sa réélection. Le communiqué, hier matin, a été relu et jugé conforme. Si les radicaux n'abordent pas la question du téléphone du 8 janvier 1996, c'est que ce téléphone, à l'époque, n'a pas été si important pour Maurice Jacot. Et ils comprennent qu'il ait pu l'oublier. L'essentiel, c'est qu'il n'y a pas eu chantage de sa part.

Le communiqué n'a pas été soumis à tous les députés radicaux, et notamment pas à ceux qui étaient absents jeudi soir puisque l'ordre du jour de la séance ne disait rien d'une telle décision. Certains absents sont amers et déplorent la prise de position si immédiate et définitive.

Certains libéraux se disent aussi atterrés par cette prise de position radicale déjà définitive. Ils se demandent comment ils vont jongler ces jours prochains pour récupérer la liste commune. Si elle est récupérée. Une séance est agendée à lundi pour s'expliquer. Se réuniront les présidents des deux partis, leurs secrétaires et les deux conseillers d'Etat. Puis suivra une décision de la part du comité cantonal libéral.

RGT

## Chronologie des événements principaux de l'affaire

### 1994

**- automne:** C. Amodio instruit une procédure contre L. (affaire de stupéfiants). Incidents avec W. Flühmann. C. Amodio demande sa mise sur écoute. Refus pour raisons juridiques.

### 1995

**- 24 mars:** rapport de C. Amodio au commandant de la police, dénonçant les agissements de W. Flühmann. M. Jacot, le 27, confie une enquête sur ce cas au juge Jean-Denis Roulet.

**- 5 avril:** W. Flühmann est suspendu de ses fonctions pour le temps de l'enquête sans suppression de traitement.

**- 24 avril:** entretien confidentiel au bureau du procureur T. Béguin avec trois inspecteurs fédéraux, le chef de la brigade des stupéfiants de Neuchâtel et C. Amodio. Il existerait

des liens entre W. Flühmann et des personnes soupçonnées de trafic de drogue. Enquête en avril et mai, transmise au Ministère public de la Confédération.

**- 23 juin:** remise du rapport Roulet à M. Jacot.

**- 3 juillet:** W. Flühmann reprend ses fonctions et dépose plainte, le 7, contre un de ses collègues qui l'a accusé.

**- 21 juillet:** C. Amodio demande un complément d'enquête.

**- 8 sept.:** ouverture d'une enquête sur l'affaire des stupéfiants par le Ministère public de la Confédération.

**- 19 sept.:** M. Jacot charge son premier secrétaire d'examiner le fonctionnement de la police de sûreté à La Chaux-de-Fonds.

**- fin sept.:** nanti de la demande de C. Amodio pour un complément d'enquête contre W. Flühmann, le juge Roulet

RGT

# Enquête parlementaire A défaut de chantage, des écarts sont mis en lumière

Le 19 novembre dernier, suite aux révélations de «L'Express» et «L'Impartial», le Grand conseil neuchâtelois créait une commission d'enquête parlementaire et lui confiait un mandat précis: apprécier les graves accusations de «chantage» portées par la juge d'instruction Carla Amodio contre le conseiller d'Etat Maurice Jacot.

Alexandre Bardet  
Christian Georges

La commission devait se pencher sur l'enquête disciplinaire menée contre l'inspecteur de police Werner Flühmann, lui aussi mis en cause par Carla Amodio. Elle devait enfin les éventuels dysfonctionnements de la police de sûreté.

La commission était constituée des députés Sylvie Perrin-Jaquet (libérale-PPN), Jean Studer (socialiste), Hugues Wülser (groupe des petits partis) et Gilles Pavillon (radical). Elle s'est assurée les services de Joseph Voyame, à titre d'expert externe, et de Laurence Boillat, secrétaire rédactrice. Dans le délai imparti, le rap-

port de la commission a été remis hier matin aux députés, avant d'être présenté à la presse au Château. Les 36 pages témoignent du sérieux de l'investigation menée: vingt-six séances, 221 heures de travail, une expertise graphologique, 24 personnes auditionnées par discrétion dans les sous-sols d'un hôtel... Coût de l'enquête: 65 000 francs.

Dans ses conclusions, la commission juge «certain» que Maurice Jacot n'a à aucun moment cherché à protéger l'inspecteur Werner Flühmann. Contrairement à ce qu'il avait affirmé devant le Grand Conseil, Maurice Jacot a bel et bien téléphoné à Carla Amodio en date du 8 janvier 1996.

Le chantage n'a pas pu être formellement prouvé, mais «les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann». Si la procédure d'enquête contre l'inspecteur a été menée «régulièrement», il apparaît que de «graves dysfonctionnements» minent la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds.



Salle des chevaliers du Château de Neuchâtel, 11h hier matin: la commission d'enquête parlementaire livre ses conclusions à la presse. photo Galley

## Amodio-Jacot: friture sur la ligne

Y'a-t-il eu des pressions, comme l'a affirmé Carla Amodio? Le 19 décembre 1995, la juge d'instruction et le conseiller d'Etat Maurice Jacot se sont rencontrés aux promotions de la police cantonale. Au terme de ses investigations, la commission d'enquête parlementaire (CEP) juge «fort probable» qu'alors, pour justifier pourquoi il n'était pas plus actif face à l'inspecteur Flühmann, le conseiller d'Etat ait évoqué l'intérêt de son parti.

Plusieurs radicaux apparaissent par leur fonction dans cette affaire (Jacot et Amodio, le procureur Thierry Béguin, le juge Roulet qui avait mené l'enquête disciplinaire et le commandant de la police Laurent Krügel). La CEP n'exclut donc pas que Maurice Jacot ait voulu éviter que le crédit du parti pût être terni par le traitement du dossier Flühmann ou ses retombées.

Le 22 décembre 1995, Maurice Jacot recevait de la police cantonale un rapport sur le fait que l'ami de Carla Amodio avait été arrêté à Morges dans la voiture prêtée par cette dernière, avec une dose d'héroïne.

Le 8 janvier 1996, selon Carla Amodio, Maurice Jacot l'a appelé pour lui dire qu'elle devait se taire sur l'affaire Flühmann si elle ne souhaitait pas que son dossier à elle soit donné à la presse.

### Un coup de fil pas facile

Maurice Jacot a affirmé en novembre dernier au Grand Conseil et aux médias qu'il n'avait «plus eu le moindre contact» avec elle depuis le 22 décembre 1995. Il l'a répété devant la CEP. Il a d'abord affirmé que son occupation du 8 janvier 1996 ne lui aurait pas permis de téléphoner puis a dit ne pas s'en souvenir. Mais, informé que la CEP avait obtenu de l'Etat un relevé éta-

blissant un appel d'environ neuf minutes le 8 janvier à 16h15 en direction du greffe de la juge Amodio, le conseiller d'Etat a fini par admettre ledit téléphone.

La commission a cherché à établir si un chantage avait eu lieu lors de cette conversation. Carla Amodio a répété cette allégation et produit l'agenda où elle avait pris des notes de la discussion. Même si ces pages n'ont pas valeur de preuve, la CEP les a confiées à la police scientifique pour une expertise. Il en ressort que la juge n'a pas rédigé le texte de façon ininterrompue pendant la conversation, contrairement à ce qu'elle a prétendu en audition.

Maurice Jacot a nié tout chantage: Carla Amodio a pu mal interpréter les propos où il mettait en parallèle l'affaire Flühmann et les ennuis de la magistrate avec son ami.

Pour la CEP, si le chantage d'une révélation dans la

presse n'a pas pu être établi, «il n'en demeure pas moins que les propos du conseiller d'Etat tendaient à inciter la magistrate à cesser ses interventions contre l'inspecteur Flühmann, en évoquant que sa situation à elle n'était pas irréprochable». Selon la commission, ce téléphone de Maurice Jacot a «vraisemblablement été dicté par la volonté d'éviter de nouveaux remous autour de l'affaire Flühmann alors qu'il allait rencontrer à l'Institut suisse de police du Chanet plusieurs personnalités radicales - ndlr: notamment Didier Burkhalter, Claude Frey et Laurent Krügel, selon ses dires - susceptibles de l'interroger à ce sujet».

### Il est brouillon, elle exagère

Tant le 19 décembre que le 8 janvier, note la CEP, il n'est nullement exclu que Carla Amodio n'ait pas compris

exactement Maurice Jacot et ait mal relaté ses propos. L'enquête a en effet révélé que les propos de ce dernier n'étaient jamais d'une grande clarté et que Carla Amodio avait tendance à l'exagération.

A propos du conseiller d'Etat, la commission cite un magistrat: «Je considère cette phrase - ndlr: «L'intérêt supérieur du parti l'emporte» - beaucoup trop claire et cohérente dans la bouche de Maurice Jacot qui généralement ne finit pas ses phrases». A propos de la juge Amodio, qui a démissionné, la CEP écrit qu'elle s'affichait le 26 avril dernier pour une campagne publicitaire aux côtés de quatre autres candidats radicaux en prônant une politique de sécurité en matière de drogue. Son ami, lit-on dans le même rapport, a repris régulièrement de l'héroïne depuis avril 1996.

AXB

## Inspecteur pas protégé

Plusieurs éléments de l'enquête ont établi que Maurice Jacot n'avait en tout cas pas cherché à protéger l'inspecteur Flühmann, bien au contraire. Des témoignages affirment même que le conseiller d'Etat était mécontent et déçu car l'enquête disciplinaire n'avait pas donné les éléments pour licencier le policier auquel il aurait dit «Une personne comme vous, dans le privé, on s'en sépare».

La commission n'a d'ailleurs pas été en mesure de réunir des preuves attestant de liens particuliers entre l'inspecteur et des membres du Parti radical. Et la commission constate que Jacot et Flühmann affirment ne pas se connaître.

AXB

## Police de sûreté: le Conseil d'Etat invité à faire le ménage

**Absence de moralité et de déontologie de certains inspecteurs, ambiance pénible, dysfonctionnements: le rapport de la commission d'enquête est très sévère à l'égard de la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds.**

Au terme de leurs investigations, les commissaires dénoncent en particulier des interrogatoires «durant lesquels les personnes entendues insultaient de l'alcool». Ils s'étonnent de la «fréquentation assidue d'artistes de cabaret» par certains membres du corps de police, qui entretiennent des «relations intimes avec celles-ci». Il est encore fait mention de «repas pris avec des entraîneuses dans un cabaret où du personnel employé est toxicomane».

Après audition de policiers et de juges d'instruction, la commission énumère les problèmes qui minent la sûreté chaux-de-fonnière (18 enquê-

teurs). Par «frustration», méfiance, «absence de communication interne», la voie hiérarchique ne fonctionne plus. C'est ainsi qu'en automne 1994, des inspecteurs ont dénoncé les agissements de Werner Flühmann à Carla Amodio sans en référer à leurs supérieurs.

Le rapport constate la «tolérance de l'absence de moralité et de déontologie de certains inspecteurs». Un magistrat entendu a pu déclarer que l'«on peut dire n'importe quoi sur la police de sûreté (red: de La Chaux-de-Fonds) sans que cela paraisse a priori invraisemblable».

Les commissaires montrent du doigt le côté «malsain» des enquêtes menées «au sein de la police, entre collègues», qui placent parfois le milieu de la délinquance «en spectateur de querelles intestines». En été 1996, un inspecteur a ainsi cherché à obtenir dans le «milieu» chaux-de-fonnier, moyennant rémunération, des

pièces qui auraient pu confondre Flühmann dans une affaire de consommation de cocaïne...

Le rapport évoque «l'ambiance pénible» qui régnait dans le détachement, en raison de jalousies, mais aussi de complaisances dans le règlement des problèmes de domiciliation. La «création de clans» aurait pris des proportions telles que «certains inspecteurs ne pouvaient plus être mis ensemble dans le même service de piquet». Plus grave: le rapport stigmatise «l'absence, chez les cadres, d'une réelle volonté de changement» et l'«absence d'une surveillance effective du travail des inspecteurs».

### «La confiance a disparu»

Pour la commission, des problèmes étaient apparus «en 1989 déjà». Mais ce n'est qu'en mars 1995 que le chef du Département de la police Maurice Jacot en prendra conscience, suite à un rapport

rédigé par Carla Amodio. Soit près de deux ans après son entrée en fonction au gouvernement...

Alarmée par la gravité du malaise, la commission d'enquête a informé le Conseil d'Etat en date du 13 janvier dernier. Elle relève notamment «qu'aucune décision véridique n'a été prise depuis 1989 pour régler les dysfonctionnements constatés, raison pour laquelle la confiance a disparu aussi bien entre collègues de travail que dans la population».

Invité à «faire le ménage», le Conseil d'Etat a chargé le commandant de la police cantonale «de prendre ou de proposer toutes mesures utiles, dans les plus brefs délais, pour rétablir une situation de fonctionnement normal à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds». Le gouvernement devrait préciser ses intentions devant le Grand Conseil en février.

CHG

### «Colossale erreur»

L'enquête disciplinaire menée par le juge Roulet contre Flühmann a été «menée régulièrement», estime la commission. L'inspecteur incriminé avait le droit d'assister aux auditions de témoins: le statut du personnel de l'Etat l'y autorisait.

Le juge enquêteur concerné a cependant déploré n'avoir pas disposé des pouvoirs d'un juge d'instruction (on lui a refusé des écoutes téléphoniques). Un magistrat a quant à lui affirmé que cette enquête administrative était «une colossale erreur, en ce sens que la procédure choisie était inopportune, prématurée et certainement confiée à la mauvaise personne».

Entré dans la police en 1975, Werner Flühmann l'a quittée en 1988 pour se consacrer au commerce et à l'immobilier. Il a été réengagé en juin 1991 à la police de sûreté. La commission relève que ce réengagement s'est fait «avec une facilité surprenante». L'inspecteur n'a pas été l'objet d'une enquête. Et ses supérieurs «n'ont pas veillé à ce qu'il régularise son domicile et sa situation financière».

CHG

### Des remèdes

La commission propose quatre mesures pour remédier aux carences observées. Elle demande d'abord la création d'une brigade financière, pour contrer la criminalité économique.

Il serait bon aussi de «revoir la manière dont les juges d'instruction sont choisis, ainsi que la formation qui leur est demandée». L'autorité de surveillance des magistrats a en effet constaté que Carla Amodio menait souvent des instructions de façon «incomplète et imprécise», qu'elle «ne maîtrisait pas bien le droit pénal et encore moins la procédure pénale».

Au vu de la difficulté à gérer un département comme celui de la justice, de la santé et de la sécurité, la commission estime qu'il serait peut-être opportun «d'étudier une autre répartition des divisions au sein des départements et de mieux structurer ces derniers». Enfin, pour doter le Grand Conseil d'un «instrument efficace pour assurer la haute surveillance de l'administration», elle suggère la création d'une commission de gestion.

CHG





# Tribunal correctionnel Ignoré par les fées

«De toute évidence, la vie ne vous a pas gâté! De toute ma carrière de juge, c'est la première fois que j'entends quelque chose d'aussi misérable.» Le fait est, C.N., nage vraiment dans la poisse depuis son entrée dans la vie. Comparaisant jeudi matin devant le Tribunal correctionnel de la ville, il a eu à répondre d'infraction à la loi sur les stupéfiants, d'infraction au concordat intercantonal et à l'arrêté concernant les armes et les munitions.

Christiane Meroni

La trentaine, C.N. avoue: «J'ai merdé toute ma vie. Maintenant, je n'ai plus droit à l'erreur. De toute façon, au change je suis perdant.»

Les faits qui lui sont reprochés sont certes extrêmement graves. En 18 mois, C.N. a acheté et écoulé quelque 400 grammes d'héroïne en ville de La Chaux-de-Fonds. Utilisant 2 à 3 grammes de poudre pour sa consommation journalière, la seule activité du prévenu s'est

très rapidement réduite à la vente de stupéfiants.

C.N. suit ses classes primaires à La Chaux-de-Fonds. Puis, les cours de l'École de commerce mais ne termine pas sa formation. Itou pour un apprentissage de peintre. Quatre fois condamné, il suit un traitement ambulatoire au CPTT. Pris en charge depuis plus d'un an par les Services sociaux, C.N. rencontre enfin l'amour.

«Je veux me soigner. L'amie avec laquelle je vis désire créer une famille. Mais si je continue à me droguer, elle me quitte!»

Le fait est suffisamment grave pour que C.N. décide de prendre enfin son destin en main.

Né de père inconnu, le prévenu avoue: «A l'époque, nous habitons Lausanne. Pour arrondir nos fins de mois, ma mère était obligée de se prostituer. Le restant de la semaine, elle accomplissait des travaux d'hommes. Ils l'ont usée. Elle en est morte. Quinze jours après son décès, ma tante, prostituée à Berne, est assassinée. Quand j'ai perdu ma mère, je n'avais que sept ans. Je suis alors resté

au Locle, chez son amie lesbienne. Comme cette dernière ne voulait plus de moi, je suis retourné à Lausanne, chez la mère qui avait à l'époque mis ma mère sur le trottoir. Dès l'âge de 9 ans et jusqu'à 15 ans, les autorités m'ont placé à la Sombaille puis, je suis retourné de nouveau chez cette amie lesbienne. A 20 ans, je me suis fait soigner pour un cancer d'un testicule. Je me suis rendu en Afrique pour vendre un stock de montres. Mais entre-temps, le patron qui m'avait engagé a fait faillite. Comme je n'avais plus un sou pour payer ma facture de téléphone et ma chambre d'hôtel, les autorités africaines m'ont emprisonné. Durant les six mois qu'a duré mon incarcération, ils m'ont tellement torturé que j'ai perdu mon deuxième testicule. L'ambassade Suisse a tout fait pour me laisser ressortir. Ils avaient reçu de l'argent pour payer ma caution, mais je ne sais pas de qui.»

En pleurs

Que C.N. n'ait pas tiré les bonnes cartes dès sa naissance

n'a pas échappé à la justice. Le tribunal, retenant la version du prévenu concernant les armes, - une matraque et un fusil à pompe - qui appartenait à un copain, a abandonné cette charge. Tenant compte des circonstances, le tribunal a condamné C.N. à 20 mois de prison moins 27 jours de détention préventive. Peine qui a été suspendue au profit d'un traitement en milieu hospitalier. Le tribunal a également ordonné la mainlevée du traitement ambulatoire ordonné en 92 et suspendu l'exécution de cette peine de 5 mois tant que durera la mesure de placement. Arrêté sur le champ, C.N. n'est pas le seul à quitter le tribunal en pleurs. Son amie, parée pour l'attente, semble pourtant déjà trouver le temps long.

CHM

Composition du tribunal: **Frédéric Boand, président; Janine Bauermeister et Milko Pambianco, jurés; Patricia Joly, greffière; représentant du Ministère public Pierre Heinis, suppléant du procureur général.**

## Concert Evviva la musica!

**L'Orchestre national de la RAI de Turin, dirigé par Elishah Inbal, et Ivry Gitlis, violoniste, ont fait l'événement, jeudi soir, du 8e concert de l'abonnement de la Société de musique, présenté en collaboration avec les Concerts-Club.**

La «Ritirata» de Boccherini, parée de l'ingénieuse orchestration de Luciano Berio, a précédé l'exécution du Concerto pour violon No 1 de Paganini. Tâche délicate pour Elishah Inbal de maintenir, par un accompagnement cohérent, la virtuosité pyrotechnique d'Ivry Gitlis, dépositaire de dons phénoménaux. Des notes, beaucoup de notes, un dévidage intarissable de guirlandes de double croches... Quelle performance! Je reprocherai révérencieusement à Ivry Gitlis d'en faire trop. Le style «puszta hongroise», «portamenti» de circonstance, qu'il a donné à l'«adagio espressivo» du concerto, était en décalage avec le classicisme des archers italiens, mais surtout constituait un anachronisme par rapport à la musique de Paganini, compositeur d'esprit classique, pur héritier du XVIIIe siècle.

Frénésie

Elishah Inbal dirige la 5e symphonie de Chostakovitch avec frénésie et pour mieux convaincre les musiciens de la RAI, il chante. Ainsi l'œuvre, véritable poème symphonique, dont la structure n'a rien de simpliste, est-elle apparue, jeudi soir, parée des couleurs les plus intenses. Inbal joue sur la qualité des cuivres, des bois, de la percussion, sur la plénitude soyeuse du registre des violons. On n'en finirait pas d'énumérer la beauté des solos, tandis que les «tutti» de l'Orchestre de la RAI en grande formation, renforçaient le caractère tragique du conflit qui a marqué la vie de Chostakovitch, compositeur officiel du régime attiré par l'écriture occidentale. En bis une brillantissime ouverture de Mozart.

DDC

## Etrangers Une formule fort peu élégante

Il y a quelques jours, un ténancier de la ville recevait un avis de fin de validité du permis de travail concernant certains membres de son personnel. Cet avis, émanant de l'Office fédéral des étrangers à Berne, portait en lettre capitale la curieuse mention «Bulletin de livraison». A croire que l'on prend les gens pour de la marchandise! Intrigués par cette formule peu élégante, tentons d'en savoir plus. Téléphone à l'organisme concerné: la personne au bout du fil ne peut nous aider et passe une de ses collègues. Celle-ci non plus ne peut rien pour nous, si ce n'est contacter le supposé responsable. Et ainsi de suite, sans résultats: le vrai malade est malade!

Cet incident, de peu de conséquences certes, pourrait se révéler nettement plus grave: par

exemple, un réfugié risquerait fort de se perdre dans les méandres de la bureaucratie s'il

avait besoin du moindre renseignement.

NHE

**BULLETIN DE LIVRAISON**

**OFFICE FEDERAL DES ETRANGERS  
REGISTRE CENTRAL DES ETRANGERS  
3003 BERNE**

Avis de fin de validité / Liste nominative

Cet envoi concerne: 00001 de 00001

\*90089890087010280\*  
BE 11.14  
BERNE 17.11.94

photo sp

## Au P'tit Paris Fullsteps a le blues pour passion

Du blues, du rock et rien d'autres. Tel sera le mot d'ordre de ce week-end. En effet, Fullsteps nous fera partager sa passion pour le rythme blues lors de deux soirées plus chaudes l'une que l'autre en perspective au P'tit Paris. Entre Stevie Ray Vaughan, Buddy Guy et BB King, Fullsteps s'éclate...

Parmi les «Blues Band» helvétique, cette formation genevoise vaut largement le dé-

tour. Créée en 1993, le groupe Fullsteps est composé de musiciens ayant déjà confirmé leur talent au sein de groupes clés de la région lémanique. Quatre Genevois qui s'expriment à travers le blues et le rock sans complexe.

Avec notamment, Sandrine Dumont et sa voix qui fait d'elle une des valeurs sûres de blues genevois. Chantant avec autant de conviction que si elle était née dans le Delta, elle vous

plonge dans un océan de blues rythmé par les solomagiques d'Yves Staubitz. Ce dernier ressuscite Stevie Ray Vaughan à chaque accord de guitare au milieu d'une formation qui lui laisse tout loisir de s'exprimer. Christophe Bugnon et Marcel Bertoli assurent la section rythmique, basse et batterie respectivement, en véritable colonne vertébrale du groupe.

MBO

## LE DUO DU BANC



## Mimosa Achetez-vous du printemps!



Le mimosa nouveau est arrivé.

photo Leuenberger

Hier vers 14 heures, les jeunes vendeurs ont été lâchés dans la ville avec leur carton regorgeant de mimosa printanier. Aux alentours de la Halle aux enchères, plus de 130 écoliers ont proposé aux passants de magnifiques rameaux coûtant de 3 à 10 francs. A en croire les petits, les gens se montrent plutôt coopératifs, même si «certains disent qu'ils n'ont pas le temps». Les petits vendeurs ont bien du mérite. L'un d'eux, tellement absorbé par son plaisir de vendre sa marchandise, a même fait quelques rabais involontaires en s'embrouillant dans les prix!

Une chose est sûre, hier au centre ville, rares étaient les passants qui n'avaient pas une petite branche jaune et odoriférante dans leur panier!

Selon les organisatrices, les écoles ont particulièrement bien joué le jeu, puisque le nombre d'enfants inscrits par les enseignants est spécialement élevé cette année. Comme d'habitude, les bénéficiaires seront utilisés pour aider les enfants défavorisés de la région à participer à des camps de ski ou de vacances ou à couvrir des frais dentaires ou médicaux. La vente continue aujourd'hui, alors profitez, offrez-vous un petit rameau de printemps. **NHE**

## AGENDA

**Musique au MBA** Composé de Pit Gutmann, percussion, Roger Girod, piano, Peter Schmid, clarinette et sax, Martin Spühler, concepteur des objets sonores, et Beat Unternährer, trombone, l'ensemble Atonall de Winterthur, donnera un concert apéritif demain à 11 h au Musée des beaux-arts. La manifestation est placée sous les auspices du CMC, des Amis des arts en collaboration avec la Fondation Winterthur-La Chaux-de-Fonds.

**Mozart au théâtre** Le deuxième rendez-vous de l'abonnement «Opéra» au Théâtre de la ville, aura lieu demain à 20 heures. La Compagnie des ré-

gions Bienne-Soleure, Jeune opéra suisse et la Société d'opéra de Bienne, sous la direction de Franco Trinca, présenteront «L'enlèvement au sérail», de Mozart. Mise en scène Paul Suter.

**Danses hongroises** Le Festival Brahms se poursuit ce samedi à 17 h 45 à la Salle de musique avec les Danses hongroises pour piano à quatre mains, la Sonate en fa majeur pour violoncelle et piano op 99, la Sonatensatz en do mineur pour violon et piano, et le Trio en do mineur op 101. Les interprètes en seront Maria Iris Radrigan, Edith Fischer, Edgar Fischer et Daniel Zisman. /réd

## AVIS URGENTS

La dernière occasion de voir

**La Revue de Cuche & Barbezat 96-97!!!**

Samedi 1er février à 16 h 30  
au Casino Théâtre du Locle  
Samedi soir et dimanche complets  
Location: Tél. 032/931 22 54  
132-1747

**Justy**  
dès Fr. 18 900.-

Auto-Centre Emil Frey SA  
La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032/967 97 77

## PUBLIREPORTAGE

## McDONALD'S Les Eplatures - aéroport Grand concours d'ouverture



Petite cérémonie aux McDonald's et McDrive des Eplatures, Madame Nessi de Hotelplan Métropole en compagnie de Monsieur Henri Domon, remettent le bon du 1er prix «une semaine à Lanzarote (Canaries)» à Mademoiselle Miriam Kaiser du Crêt-du-Loche. Les deuxième et troisième prix, offerts par Fust Les Eplatures, sont revenus à:  
- Lucette Aeschlimann et à  
- Karim Zennadi  
tous les deux de La Chaux-de-Fonds  
Bravo aux 100 gagnants et à bientôt aux Eplatures!

132-1583

# La Revue David Rosselet, Monsieur 100 000 volts

Les désormais traditionnelles revues de Cuche et Barbezat ont non seulement la particularité de rassembler des comédiens, danseurs et musiciens émanant d'horizons très divers, mais aussi deux habitants de la petite commune de La Chau-du-Milieu! Si le premier n'est autre que Jean-Luc Barbezat, David Rosselet, le second, travaille davantage dans l'ombre. Il cumule les fonctions de régisseur de plateau, trompettiste, joueur de cor des Alpes et acteur dans le sketch de l'Expo 2001, où il interprète le rôle coquin de Christian-Christophe. Portrait.

Pierre-Alain Favre

Ce n'est pas vraiment un hasard si un jour David Rosse-

let a été confronté à un choix relativement délicat par les temps qui courent: conserver son métier de monteur-électricien ou se consacrer à la scène. Sous la houlette de Denis Perrinjaquet, il a en effet eu l'occasion de jouer à moultes reprises dans les pièces de théâtre et revues montées par la Société de jeunesse de sa localité. Dans le même cadre, il a également réalisé la mise en scène de spectacles pour enfants. De plus, son retrait à la présidence de la Société de jeunesse en 1996 ne l'empêche pas de s'occuper toujours de l'organisation du festival de la fête villageoise.

## Histoire de poule...

A propos, comment est née l'amitié avec Cuche et Barbezat? «Je les ai connus le jour où je me suis approché d'eux

pour leur demander de me prêter une poule en plastique destinée à un spectacle chaulier. En leur rendant cet accessoire, nous avons fraternisé autour d'une bouteille de vin. C'est alors qu'ils m'ont sollicité pour faire partie de la Revue locloise de fin d'année comme musicien de l'orchestre. J'en suis tombé des nues, car je ne m'estimais pas à la hauteur d'une tâche de cette envergure», raconte notre interlocuteur avec une modestie qui l'honore. A l'heure actuelle, il en est déjà à

sa troisième Revue! Et l'histoire n'est pas près de se terminer.

D'autant que depuis leur première rencontre, les deux compères lui ont fait une nouvelle proposition: être le régisseur de plateau de leur spectacle «Chienne de vie» et de la Welch Connection; avec des tournées en Suisse, en France, en Belgique et à Montréal. De fil en aiguille, nous voici revenus au choix du départ: l'électricité ou la scène? «Sachant que mon patron, très compréhensif, m'emploierait encore

pour de petits boulots, j'ai accepté l'offre avec enthousiasme et aujourd'hui, je ne le regrette surtout pas.» Dans la dernière Revue, outre sa présence en coulisses, il apparaît comme musicien et comédien.

## Un personnage célèbre...

Christian-Christophe, ça vous rappelle quelque chose? Il n'est autre que le fils de Marie-Thérèse Porchet, née Bertholet, alias Joseph Gorgoni. «Un jour, Jean-Luc Barbezat, dans le rôle du conseiller d'Etat Francis Matthey, m'a

appelé comme ça. Depuis, c'est resté.»

Et pour ce qui est de la famille? «Mes parents sont contents, car il voit que je suis hyper heureux dans mon nouveau job. Quand j'évolue sur scène, ma mère ne veut pas que je parle et mon père trouve que je me tiens mal. Si la première consigne est respectée, c'est plus difficile pour la seconde...» Et l'avenir? «Nous allons continuer de tourner avec «Chienne de vie» et après, on verra.»

PAF



Partagé entre son métier de monteur-électricien et la scène, David Rosselet a choisi la seconde opportunité, sans délaissier son premier job. photo Favre

## Stress en coulisses

En songeant à la bonne trentaine de comédiens, danseurs et musiciens qui jouent dans la Revue de Cuche et Barbezat, il n'est pas trop difficile d'imaginer à quoi ressemblent les coulisses du Casino avant, pendant et après le spectacle, ainsi que le stress qui doit y régner. Il y a notamment le fameux escalier en colimaçon, où les croisements sont plutôt... scabreux.

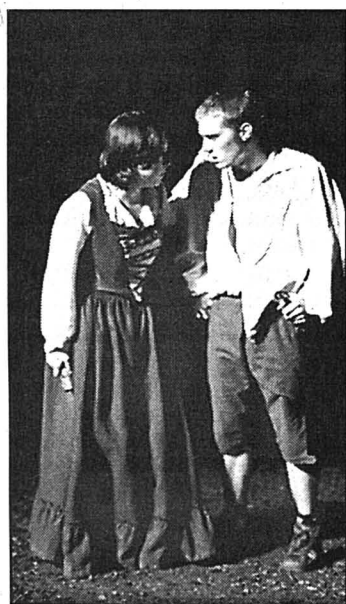
«Il nous arrive des tuiles à pratiquement chaque représentation», confirme David Rosselet. «Ça amène du piment, en même temps que ça fait monter le taux d'adrénaline; car il faut avoir une très grande rapidité de réflexe.»

Un vase qui se casse provoque l'intervention d'un aspirateur. Et comme un problème en entraîne un deuxième, c'est ensuite un micro qui ne fonctionne plus: «Aussitôt, c'est l'esprit fourmilier qui se déclenche. Tout le monde fait son possible pour que ça joue.»

Dans ce métier, David Rosselet a le sentiment de vivre à contre-courant des autres: «La semaine avant la première, nous avons eu trois heures de sommeil, sans compter les nuits blanches». Dur, dur; surtout lorsque l'on s'entend dire, ô comble de l'ironie: «Alors, ça va ces grasses matinées?»

PAF

## Lambert Tripet Le théâtre, entre galère et passion



Lambert Tripet dans «Tempête au Pont Butin»: de premières armes prometteuses. photo sp

Le jeune Loclois Lambert Tripet s'est fait mordre pour de bon par le virus de la scène en passant par Comoedia. Il entame sa seconde année dans une école de théâtre, à Genève, et sa passion n'a fait que croître et embellir... sauf que, côté finances, c'est une vraie galère. Y a-t-il un mécène dans la salle?

La passion que Comoedia insufflé à ses aficionados souffle parfois fort loin. Ainsi, Lambert Tripet, le jeune et blond comédien qui jouait dans «La fille sur la banquette arrière» ou «La Locandiera» a fait le bond pour de vrai. Le théâtre, il veut en faire sa vie. Il est entré à l'école Serge Martin, à Genève, et y a déjà fait ses premières armes. En jouant par exemple dans «Tempête au Pont Butin» en

1995. L'an dernier, Serge Martin l'a choisi pour participer à des stages de formation donnés dans le cadre du Festival du film de Genève, sous l'égide de gens comme François Florent.

Lambert ne tarit pas d'éloges sur «son école». Mais comme elle est privée, il ne peut avoir de bourse de l'Etat, explique-t-il. Restent les petits boulots. Il a par exemple «fait» barman à plein temps dans un ciné. Mais, ayant entamé sa seconde année d'études, les exigences augmentent sans cesse. «Tu commences à bosser des scènes, tu as des créations à présenter», il faut beaucoup travailler avec ses camarades hors cours, s'informer, envoyer des dossiers à des producteurs. Toutes choses que Lambert, qui ne manque pas d'énergie pourtant, n'arrive

plus à faire coïncider avec ses jobs «alimentaires» et payés au lance-pierre. «Je n'arrive plus à suivre! J'adore ce que je fais, mais jusqu'à quel point vais-je tenir?»

Ce qu'il appelle de tous ses vœux, c'est qu'un mécène accepte de lui donner un coup de main pendant les 13 mois qui lui restent à faire, un comédien par exemple qui viendrait le voir jouer, histoire d'avoir des preuves de son travail.

Pour le reste, Lambert, qui dressait un si fier seigneur de Valangin à la fête médiévale du Crêt-Vaillant, n'a rien perdu de sa fougue. «C'est extraordinaire, le théâtre. J'arrive à oublier tous mes soucis lorsque je suis sur scène». Il a d'ailleurs écrit dans son curriculum vitae, à la rubrique divers: «joie de vivre».

CLD

## Primevères

### Printemps précoce à Bétod

Des primevères le 30 janvier, à plus de mille cent mètres d'altitude. Le fait est suffisamment rare pour être souligné. Non loin de leur domicile, à Bétod, où l'ancien boucher des Brenets, François Bonnet et son épouse, Colette, coulent une heureuse retraite, celle-ci a mis la main sur deux plants de ces fleurs à la corolle jaune (photo Perrin), qui annoncent généralement le printemps.

L'endroit, il est vrai, est effectivement très printanier. Il bénéficie des premiers rayons du soleil et, dans la journée, des beaux et typiques murs de pierres sèches délimitant les pâturages rayonne une certaine chaleur. «Notre maison est située à 1130 mètres d'altitude», explique François Bonnet. «Nous bénéficions toujours des premiers rayons de soleil. Le matin, vers 8 h 30, le thermomètre tourne aux environs du degré zéro. Cent mètres plus bas, au niveau des marais, il fait moins dix à moins douze.» Pas étonnant que les premières primevères aient plutôt choisi de montrer le bout de leurs pétales du côté de Bétod. JCP

## BRÈVE

### Lac des Taillères Glace bosselée

Sortir du brouillard ce week-end est certes une envie que de nombreuses familles du Bas du canton manifesteront. Dans le Haut, le lac des Taillères est de nouveau gelé. Toutefois, la glace n'est pas aussi polie qu'un miroir. Épaisse, avec quelque cinquante centimètres, la couche est assurément solide. Mais pas aussi uniforme et lisse que certains l'assuraient. /réd.

## AGENDA

**Les Brenets en jaune** Respectant la tradition, la section brassière des samaritains propose depuis hier, des brins de mimosa. Elle s'est d'abord adressée aux usines et aux ménages, alors que ce matin, dès 9 h 15, ses membres tiendront un stand sur la place du village. Le bénéfice de la vente de ce jeune messager de printemps sera utilisé pour aider des enfants défavorisés. /réd.

## NAISSANCE

Impatient de me blottir dans les bras de Papa et Maman, me voilà déjà!  
Je m'appelle

## SEVAN

et suis né le 31 janvier 1997 à 7 h 07.  
Maternité Hôpital Le Locle  
Malika et Jean-François CALAME  
Cardamines 24  
2400 Le Locle

132-1763

## Foot PTT Tournoi amical à la halle du Communal

Pour la huitième édition de son tournoi amical de football PTT, demain, dimanche 2 février, dès 8 h à la halle polyvalente du Communal, le Club de loisirs et sports PTT du Locle a légèrement modifié son programme en raison de l'inscription de seize équipes venant de toute la Suisse et de

France voisine, au lieu des vingt habituelles.

«À la suite de plusieurs refus d'équipes PTT et afin de disposer de quatre groupes équilibrés, nous avons invité Sporeta (une formation de l'Etat de Neuchâtel) pour compléter l'effectif; cela malgré une nouvelle recrue, la Bahnpöstant Bern», confie Noël

Choulat, un des organisateurs. Composée de cinq joueurs - sans compter les remplaçants - chaque équipe effectuera un tour éliminatoire comprenant trois matches de 14 minutes.

Pour déterminer les huit meilleurs - les huit suivants étant classés en fonction du nombre de points obtenus dans le tour éliminatoire - les

quarts de finale opposant les deux premiers de chaque groupe débiteront à 14 h. La grande finale - une rencontre de deux fois dix minutes - est prévue aux environs de 15 h 45. Victorieuse l'an dernier, l'équipe de Wohlen fera office de favorite, au côté de Grand-Lancy et Lugano.

PAF



# Les Fourgs La glisse sur le toit du département

La glisse sur le toit du département du Doubs, aux Fourgs, entre Pontarlier et Yverdon, place le skieur sur la bonne pente et le transporte sur des sommets de plaisir.

Alain Prêtre

La vocation touristique hivernale des Fourgs ne date pas de la dernière neige! Bien avant que Métabief soit hérissé de téléskis, Les Fourgs avaient déjà le sien. C'est aux Fourgs aussi que le traîneau à chiens a été lancé et c'est encore ici que le ski nordique a pris son envol grâce aux patrouilleurs des douanes surveillant la frontière avec le canton de Vaud limitrophe.

La précocité du développement des sports d'hiver a évidemment transformé la physionomie du village des Fourgs mais pas sa mentalité. Le long de la rue principale qui court sur deux kilomètres, des points de location de skis, des boutiques de vente d'articles de sport, des magasins de produits régionaux, une école de ski et de raquettes, des ateliers d'artisanat, un office de tourisme sont venus se glisser entre les imposantes fermes comtoises habillées de taillonnages. L'économie touristique a pignon sur rue dans cette commune qui conserve néanmoins une forte culture agricole symbolisée par la fromagerie UAC, au centre du village, médaillé d'or en 95 pour l'excellence de son fromage Mont-d'Or et soulignée par le



Le réseau de ski nordique est l'un des plus prisés des connaisseurs.

photo Prêtre

musée paysan de Louis Aymonnier.

## Nature généreuse

L'offre touristique hivernale des Fourgs aligne une gamme de produits tout à fait intéressante. Cette station est en effet une valeur sûre grâce à son altitude, de 1108 m au centre du village à 1303 m au Mont-de-l'Herba, garantissant un enneigement aussi confortable que durable. La générosité de la nature explique donc l'abondance des installations de sports d'hiver. La pratique du ski alpin est éclatée sur trois sites (sept téléskis irriguant un domaine skiable à difficulté variable allant de la piste pour débutants à la piste

Le ski de piste n'est plus une

exclusivité des Fourgs mais, en revanche, son réseau de fond est indiscutablement avec Châtel-des-Bois l'un des plus prisés des connaisseurs. Il comporte cinq itinéraires pour environ 50 kilomètres de traces. La qualité du damage reconnue aux Fourgs est déjà un gage de confort et de plaisir de la glisse. L'intérêt des parcours constitue le principal argument du réseau. La piste des Prises (16 km), flirtant avec la frontière suisse, traverse un haut plateau caractérisé dans la première partie du parcours par son décor scandinave marqué puis découvre ensuite une vue unique sur les montagnes jurassiennes du Chasseron, du Suchet, des Aiguilles de Baulmes. La piste du Sapin Président (12km300) requiert plus de

technique et davantage d'effort physique que la précédente, mais on ne regrette jamais l'ascension du Mont-de-l'Herba, lorsqu'à l'heure du crépuscule, le miracle se produit avec dans le lointain le Mont-Blanc qui vire au rose. Féérique!

Des liaisons avec la Suisse permettent de jouer à saute frontière pour s'évader du côté de La Côte-aux-Fées ou de L'Auberson, capitale de la boîte à musique. L'une des pistes de fond, d'une distance de 4 km, est uniquement réservée aux traîneaux à chiens. Michel Nicolier, musher professionnel, installé aux Granges-Bérard, sur les hauts des Fourgs, initie les amateurs à la pulka scandinave ainsi qu'à la conduite de traîneaux à chiens.

PRA

## Une station attractive

Le village des Fourgs met les petits plats dans les grands pour retenir au pays les touristes skieurs. Les auberges de «L'Ermitage» et du «Snabeudzi» proposent une assiette-skieur à avaler entre deux tours de pistes tandis que la ferme-auberge du «Coin Perdu», aux Granges-Bailly sert un solide casse-croûte paysan pour repartir d'un bon ski.

La satisfaction du skieur est une préoccupation per-

manente aux Fourgs doté encore d'une halte garderie et de toute une kyrielle de services annexes. Une qualité de l'accueil que l'on retrouve aussi dans l'hébergement (1200 lits) et plus spécialement à travers les formules de chambres chez l'habitant (03 81 69 42 27) ou de maisons d'hôtes (03 81 69 44 03). Cette station installe aussi une animation et multiplie les pôles d'intérêt pour retenir le touriste

skieur au pays. L'association «Bleu, blanc, vert» joue ce rôle de structure éducative et récréative à la faveur de sorties, découverte du terroir, de la nature et des traditions.

Le plaisir retiré d'un week-end ou d'un séjour aux Fourgs peut se prolonger en se procurant à l'ébénisterie-boissellerie du village des articles souvenirs en bois du Jura.

PRA

## Besançon Manif contre les futures fermetures de classes

Plusieurs centaines de parents d'élèves et d'enseignants ont manifesté hier devant l'inspection académique du Doubs à Besançon pour protester contre les futures fermetures de classes. D'importantes délégations du Haut-Doubs et des Plateaux étaient présentes dès le petit matin à la Bouloie. Tous refusaient la suppression de 32 postes d'instituteurs dans les écoles et de 16 postes en collèges.

Selon les militants et syndicalistes le «léger fléchissement des effectifs scolaires ne justifie pas de telles suppressions de postes notamment dans les collèges où ils enregistrent

une prévision de plus de 1700 heures supplémentaires». Reçus par l'inspecteur d'académie qui doit transmettre leurs doléances en haut lieu les manifestants décidaient néanmoins hier soir de rester, à l'inspection académique. Ils se préparaient à y passer la nuit.

Par ailleurs, des parents d'élèves du quartier populaire de Planoise occupaient l'école de l'Île-de-France menacée elle aussi de perdre des enseignants. Ils demandent un moratoire de trois ans en attendant qu'elle soit classée zone d'éducation prioritaire.

SCH

## Collège de Morteau Lettre ouverte aux autorités académiques

Après avoir été reçus en audience par le recteur et l'inspecteur d'académie lors de leur visite à Morteau, le 17 janvier, enseignants et parents d'élèves du collège Jean-Claude Bouquet affichent, dans une lettre ouverte adressée à ces deux responsables de l'enseignement, leur détermination à lutter contre le retrait de trois postes annoncé dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire.

Dans ce document original, ils ne se contentent pas de plaider, au nom de l'efficacité de l'enseignement, pour le non-retrait de ces moyens.

Ils énumèrent les actions pédagogiques innovantes mises en place dans l'établissement: jumelage en mathématiques des classes de sixième avec des CM 2 du secteur, modules d'amélioration de la lecture, classe nature-environnement, utilisation intensive de l'informatique et initiation aux automatismes, études dirigées assurées par des enseignants en classe de sixième... Ils insistent également sur l'organisation de séjours linguistiques et de voyages d'études en Espagne, en Angleterre, en

Allemagne, en Irlande et au Canada.

Le forum du collège, qui attire chaque année plus de dix mille visiteurs en un seul week-end, est également cité comme preuve du dynamisme des équipes pédagogiques et administratives. «Ce travail de qualité est mené par une équipe enseignante solide, solidaire et volontaire dont le dynamisme n'a pas été entamé par les suppressions de postes antérieures, déjà cinq en trois ans. Cependant, nous craignons que les nouvelles suppressions annoncées ne finissent par casser ce dynamisme. Nous regrettons surtout de voir les enfants faire les frais de ces réductions budgétaires.»

Les parents d'élèves FCPE, PEEP, et les enseignants signataires de cette lettre ouverte contestent par ailleurs les modalités techniques de calcul des effectifs qu'ils estiment sous-évalués et demandent qu'on prenne également en compte, particulièrement en enseignement des langues, les besoins des établissements voisins, Villers-le-Lac et Le Russey.

DRY



A l'ébénisterie-boissellerie des Fourgs, un choix très vaste d'articles souvenir.

photo Prêtre

### AVIS OFFICIEL

Ville du Locle  
**RAPPEL**

Pour le paiement de la taxe des chiens, dernier délai: fin février 1997.

La perception se fera au poste de police, Grande-Rue 11.

132-1357

Direction de police

### ENSEIGNEMENT

22-476539

ECOLE panoramA  
Lausanne, rue de la Tour 8 bis  
021/323 69 07

ASSISTANTE MEDICALE AVEC CFC  
Secrétaire médicale

Métier passion...  
SECRÉTAIRE ASSISTANTE en milieu médical  
Cours le samedi  
RENTRÉE mars 97

PUBLICITAS

L'Impartial

Le Locle

Rue du Pont 8 • 2400 Le Locle • Tél. 032/ 931 14 42 • Fax. 032/ 931 50 42

**NOUVEL HORAIRES**

Dès le 1er février 1997, nouvel horaire à Publicitas Le Locle et au guichet de L'Impartial.

**Lundi à vendredi de 8 h 00 à 12 h 00**

Dès cette date, nous vous accueillons pour vos annonces dans la presse, vous abonner à L'Impartial ou prendre note de vos changements d'adresses définitifs ou provisoires.

Les après-midi, vous pouvez effectuer vos démarches auprès de nos bureaux respectifs à La Chaux-de-Fonds.

**Publicitas**

Place du Marché  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/ 911 24 10  
Fax. 032/ 968 48 63

**L'Impartial**

14, Rue Neuve  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/ 911 23 11  
Fax. 032/ 911 23 60

### SPECTACLES - LOISIRS



PAROISCENTRE - LE LOCLE  
Samedi 1er février 1997 à 20 heures

**GRAND MATCH AU LOTO**

Carte à Fr. 16.- AVEC UNE SURPRISE

2 TOURS GRATUITS - BEAUX QUINES - 5 CARTONS

LOTS DE CONSOLATION

Valable pour les 30 premiers tours.

132-1522

Devenez donneur!

★  
Donnez de votre sang  
Sauvez des vies

L'annonce, reflet vivant du marché



# Collège du Val-de-Travers Les activités de l'école exposées au grand jour

On a connu la période chape de plomb, où la direction du Collège du Val-de-Travers jouait la grande muette. Puis sont arrivés des hommes nouveaux avec dans leurs bagages un esprit d'ouverture bienvenu. Et, finalement, l'école est passée sous la responsabilité d'un syndicat intercommunal conscient de l'importance de la notion de transparence. C'est ainsi que tout naturellement le rapport d'activités 1996 du centre scolaire du district vient d'être rendu public. C'est une première!

Le rapport d'activités, établi par Serge Franceschi, directeur, et Pierre-Alain Devenoges, sous-directeur, traite de nombreux points et tient sur une petite trentaine de pages. Il concerne l'école secondaire comme le gymnase. Nous en avons choisi quelques morceaux.

La préoccupation principale de la direction semble résider dans le manque de locaux. Ce dossier est, bien sûr, également traité par les instances du syndicat et notamment par la commission des bâtiments. Des décisions devraient tomber très rapidement. La problématique est simple: l'effectif des élèves prend l'ascenseur depuis quelques an-

nées et cette tendance pourrait se poursuivre jusqu'en 2002-2003. A cette date, l'effectif du Collège devrait dépasser les 700 élèves. Or, les bâtiments sont déjà pleins.

Un tel effectif a déjà été rencontré. C'était en 1977, date à laquelle les élèves se répartissaient en 33 classes. Or, il en faudra 36 ou 37 en 2002. La raison de cette différence est explicable par le changement de structure de l'école neuchâteloise, avec l'introduction d'une année d'orientation et l'évolution des programmes vers une participation plus active des élèves - ce qui exige de la place. La modification des programmes a également nécessité la création de salles spéciales, pour l'informatique par exemple.

En outre, poursuit le rapport, à la fin des années 70, les classes de 30 élèves et plus n'étaient pas rares. Pour l'année scolaire 95-96, le nombre moyen d'élèves par classe atteignait 19,8 personnes, alors que la moyenne cantonale était de 17,9. Enfin, au Collège du Val-de-Travers, quatre classes comptent 25 élèves ou plus. On recense de tels effectifs pléthoriques dans seulement six autres classes pour l'ensemble du canton!

Le renforcement du rôle éducatif de l'école neuchâte-

loise, dans une société en crise, constitue une autre préoccupation de la direction. La réflexion sur ce point est menée depuis quelques années déjà et,

pour la première fois, le Collège a organisé une journée de perfectionnement à l'intention de tous les enseignants avec pour thème «les jeunes en difficulté». Dans

le même ordre d'idée, les réunions des parents s'adaptent elles aussi. «Plus qu'une discussion sur les programmes, ces rencontres doivent aborder des

thèmes essentiels tels que la motivation des élèves, la collaboration avec les familles et les valeurs que l'école transmet.»

Mariano De Cristofano



Le bâtiment de Longereuse est déjà plein comme un œuf. Et dire qu'il doit encore accueillir des élèves supplémentaires ces prochaines années... photo a

## Savagnier Passage d'une Colombie à l'autre

Jean-Denis Moschard, cet architecte de Savagnier converti en voyageur, a de la suite dans les idées. Son entreprise de voyages en Colombie, lancée l'année dernière, va désormais proposer également des séjours dans la province canadienne de la... Colombie britannique, pour étoffer son offre. En effet, malgré un attrait culturel indéniable, le pays andin n'est pas une destination de vacances très prisée des Suisses.

En septembre dernier, Jean-Denis Moschard est retourné en Amérique du sud, après avoir lancé son produit. Il faut dire que cet architecte de formation est baroudeur par nature, puisqu'il a déjà roulé sa bosse depuis 1993 au Canada, en Ethiopie et au Pérou. Son offre de vacances, créée l'an dernier, lui a permis mener des amis et une famille des Geneveys-sur-Coffrane à la découverte de la Colombie et de son histoire d'avant et de pendant la colonisation espagnole. Les sites de Villa de Leyva et de San Agustín (au centre du pays), de Cartagena de Los Indios (sur la mer des Caraïbes), sont tenus à l'écart des zones troublées par la guerre civile, et par conséquent peuvent être visités sans trop de risques. Toutefois, l'image de plate-forme de la drogue véhiculée par le pays, plus la difficulté d'y promouvoir sur place des vacances pour les Suisses ont obligé le nouvel entrepreneur à changer de stratégie. Désormais, Jean-Denis Moschard s'est fixé à Savagnier, pour ne s'absenter que lors de ses voyages guidés. A Pâques, il propose un itinéraire spécial pour vivre

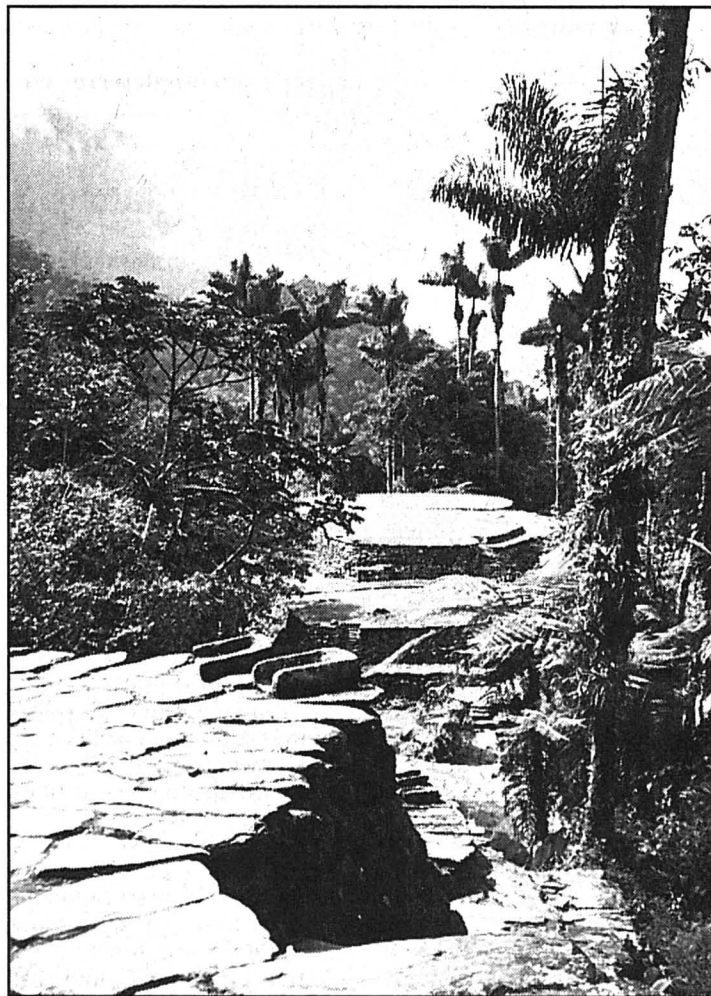
la Semaine sainte dans le pays, spécialement dans la ville de Monpox, connue pour son animation pendant cette période. Cet été, il a également prévu deux voyages, plus un cet automne.

Cela n'est toutefois pas suffisant, et, pour véritablement décoller, Jean-Denis Moschard propose aussi d'organiser des séjours plus sportifs en Colombie britannique, à Whistler Mountain, là où son frère réside. Ski, traî-

neau, raquettes l'hiver, découverte de la nature presque intacte des Rocheuses l'été, tout cela devrait davantage tenter les Suisses avides de vacances outre-mer. Il a pris des contacts avec une agence chaux-de-fonnière qui l'appuiera dans l'organisation de ces séjours. Ces vacances sont à la portée de tous.

Philippe Chopard

Contact: Jean-Denis Moschard, Gâchette 13, Savagnier, tél. 032/853 19 51.



Après la Colombie d'Amérique du Sud (ici la cité perdue de Tayrona), Jean-Denis Moschard élargit son éventail de voyages jusqu'à la Colombie britannique. photo sp

## Savagnier Changement à la tête de la société masculine de gym

Après dix ans passés à la tête de la gym hommes de Savagnier, Jean-Daniel Matthey a souhaité passer la main. C'est Denis Maridor qui a accepté de le remplacer, et le nouveau président sera assisté de Marcel Lienher, Jean-Paul Ryser, André Liechti et Gilles Aubert. Rémy Aubert a été confirmé dans ses fonctions de moniteur.

L'année écoulée a été riche

en activités pour les membres de cette société sylvanienne. Journée cantonale à La Chaux-de-Fonds, Fête fédérale à Berne, course annuelle à Chuffort, participations à l'organisation de la fête cantonale des jeunes gymnastes et du tournoi de volley-ball de Savagnier, à la soirée annuelle de la société de gymnastique du village, etc. Il est toutefois de plus en plus ardu de former une

équipe qui puisse prendre part aux différents tournois de volley. Cette année, la journée cantonale est fixée au 22 juin. Le tournoi de volley de Savagnier aura lieu les 28 et 29 juin. La course annuelle de la société est agendée aux 16 et 17 août, avec une destination encore à définir. Enfin, Savagnier accueillera la journée cantonale 1998.

MWA

## Couvet Remise de chèque au Centre professionnel

Daniel Huguenin-Dumittan, directeur du Centre professionnel du Val-de-Travers (CPVT), était tout sourire hier matin. Normal, les représentants de la Loterie romande, Maurice Marthaler et Rolf Graber, avaient fait le voyage à Couvet pour remettre officiellement un chèque de 60 000 francs destiné au financement de la classe d'intégration et de for-

mation des jeunes requérants d'asile. La cérémonie s'est déroulée en présence de Béatrice Bois, membre de Coordination-asile, de Daniel Schouwey, le délégué cantonal aux questions d'accueil, et de représentants du Centre social protestant, lequel a étroitement collaboré avec le CPVT pour la création de cette structure de formation.

La classe pour requérants

s'est ouverte en septembre dernier. Elle accueille douze élèves qui suivent chaque semaine une quarantaine d'heures de cours, essentiellement pratiques, dans les domaines de la mécanique et de l'électricité. Les notions acquises à Couvet (photo archives) leur seront utiles tant en Suisse que dans leur pays d'origine.

MDC

## Elections cantonales Cinq socialistes au Vallon

En vue du congrès cantonal du Parti socialiste neuchâtelois, qui se tiendra à Fleurier le 8 février prochain, les sections du Val-de-Travers ont désigné leurs candidats pour les élections cantonales des 19 et 20 avril. La liste des socialistes pour le Grand Conseil comporte cinq noms, alors que le parti renonce à présenter un candidat pour le Conseil d'Etat.

Parmi les cinq papables, on trouve deux députés sortants: Laurence Vaucher, archéologue, de Môtiers, et Raoul

Jeanneret, professeur, de Fleurier. Et, bien sûr, trois nouveaux venus. Il s'agit de Christian Flückiger, étudiant en droit, de Travers, de Christian Mermet, professeur, de Môtiers, et de Henri Vaucher, mécanicien, de Saint-Sulpice.

Rappelons que le Parti socialiste du Val-de-Travers occupe deux sièges au Grand Conseil sur les huit que compte la députation du district. En 1993, les socialistes avaient perdu leur troisième représentant au détriment du Parti libéral-PPN. /comm-réd

Val-de-Travers  
Mariano De Cristofano  
Case postale 252  
2114 Fleurier  
Tél. (032) 861 38 77  
Fax: (032) 861 36 82

AVIS URGENT

Samedi 1er février 97  
à 20 h 00  
**MATCH AU LOTO**  
avec Lototronic  
à Chézard-Saint-Martin  
à la Salle de la Rebatta  
Org.: Parti radical démocratique  
suisse, district du Val-de-Ruz  
28-73537

# Décolletage Une deuxième volée d'aides certifiés à Tramelan

**Le Centre technique et de formation pour l'industrie du décolletage et du taillage (CTDT-CIP) développe une activité intense. Hier, il certifiait sa deuxième volée d'aides-décolleteurs, en annonçant que la troisième serait alémanique.**

Le CTDT-CIP, dont le nom indique qu'il se trouve à Tramelan, au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), s'est ouvert voici à peine plus de deux ans. Or, parallèlement aux nombreux cours de perfectionnement qu'il propose aux industries de sa branche - il a organisé treize cours de ce type l'année dernière, dont cinq en langue allemande -, aux contacts qu'il entretient avec une bonne moitié des six cents entreprises suisses de taillage et de décolletage, à l'émission de son bulletin d'information et aux actions ponctuelles telle que sa participation active au Siams 96, le centre a très vite nourri un projet de formation ambitieux et combien important.

**Le personnel manque, les chômeurs pas...**

Les difficultés considérables que rencontrent les entreprises de la branche, pour trouver le personnel semi-qualifié nécessaire à un atelier de décolletage, ne pouvaient manquer de motiver le CTDT-CIP. Lequel a choisi de reconverter des demandeurs d'emploi en aides-décolleteurs qualifiés.

La première volée de chômeurs engagés dans cette voie

de formation, laquelle s'étend sur vingt-deux semaines, avec des cours au CTDT-CIP, à l'École d'ingénieurs de Saint-Imier et du travail en entreprise, avait commencé en janvier 1996, pour atteindre le stade du certificat en juin. La deuxième, fêtée donc hier, a commencé sa formation en août dernier. Et ces tout prochains jours, une troisième volée va entamer son cursus; elle sera alémanique, souli-

gnait hier Hubert Droz, vice-directeur du CIP, en se réjouissant que le centre mette ainsi en pratique sa vocation bilingue.

**Autofinancé**

Jean Beeler, responsable du CTDT-CIP, profitait de l'occasion pour relever que 1996 fut une année charnière pour le centre, puisqu'il y a atteint l'autofinancement, grâce au soutien des associations et des

entreprises de la branche, de la direction du CIP, ainsi que des fabricants de machines et de matériel.

Quant à la volée certifiée hier, Jean Beeler relevait son grand intérêt pour la formation pratique, tant sur les machines du centre que dans les ateliers organisateurs des stages. A noter que la meilleure moyenne générale

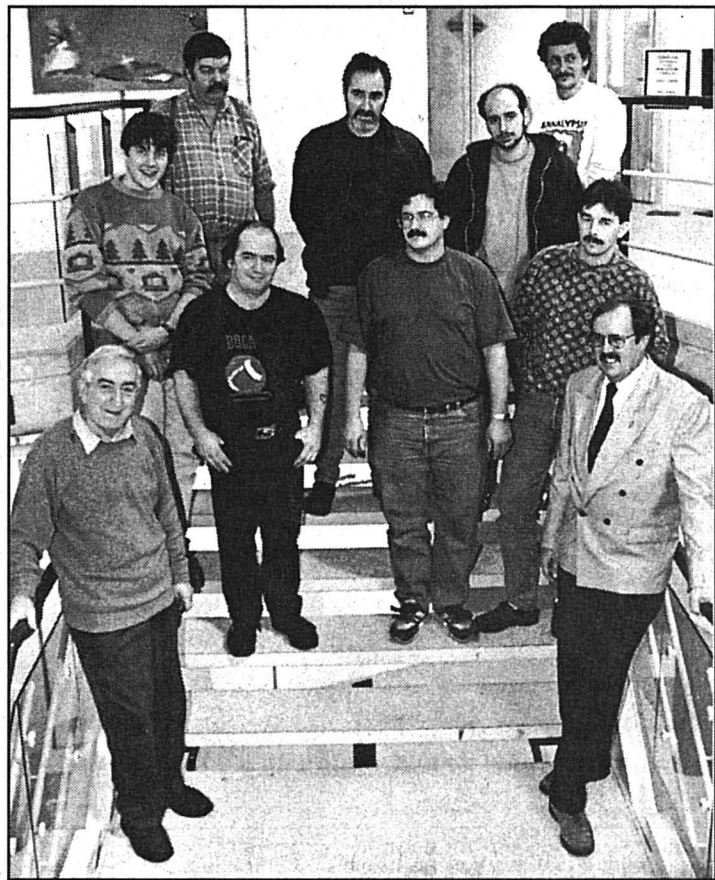
des neuf examinés - huit participants à la deuxième volée et une personne qui a répété les examens pratiques, ayant manqué de peu le certificat en été - fut de 5,54 sur 6.

Souignons enfin, avec le responsable du CTDT, que la cérémonie d'hier ne marquait pas seulement l'achèvement d'une formation, mais également, et c'est réjouissant, un

nouveau départ professionnel immédiat pour la plupart des participants.

Les aides-décolleteurs certifiés hier: Pascal Kaser, Joachim Beeler, Jean-Claude Eichenberger, Angel Alvarez, Denis Claude Monney, Marc Struchen, Jean-Claude Pachère, Pierre Laederach et Yves Châtelain.

DOM



La branche du décolletage et du taillage a besoin de personnel semi-qualifié. photo Leuenberger

## Un professeur quitte son pupitre pour s'asseoir derrière un chevalet

Alors qu'au Centre interrégional de perfectionnement, des aides-décolleteurs se voyaient remettre un certificat sensé faciliter leur intégration dans la vie professionnelle, à quelques pas de là, le professeur tramelot Serge Chopard lui tournait définitivement le dos. Son désir de goûter à une retraite anticipée a débouché sur l'organisation d'une sympathique et parfois émouvante cérémonie d'adieu. Pour l'occasion, les cent trente-six élèves de l'école secondaire de Tramelan et une forte délégation de professeurs et d'enseignants ont rejoint la salle de la Marelle. Comme l'ont d'ailleurs fait des représentants d'autorités politiques et scolaires.

Assurément, Serge Chopard, se souviendra de son dernier jour d'enseignement. En classe, les élèves lui ont proposé de marquer le coup en sabrant le champagne à... huit heures et quart déjà! Le

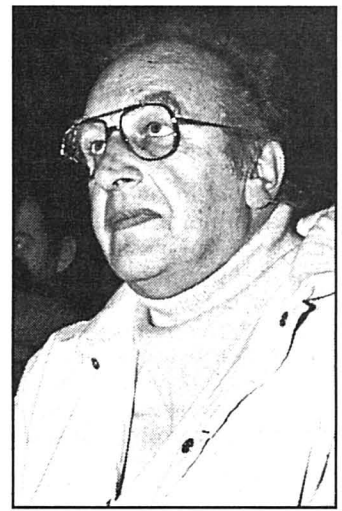
sourire aux lèvres de celui qui jusqu'à hier était encore professeur de mathématiques et de dessin relevait que cette entorse au règlement n'avait pas empêché la résolution du dernier problème programmé dans sa carrière.

Cette conscience professionnelle, les orateurs de la cérémonie de l'après-midi - le maire Bernard Jacot, le président de la commission d'école Daniel Gerber et le directeur de l'école secondaire Jean-François Perrenoud - n'ont pas manqué de la souligner. Elle aura été le signe distinctif d'un homme qui a enseigné trente-sept ans à l'école secondaire, établissement qu'il a dirigé de 1967 à 1992. A en croire les propos entendus et les clins d'œil que les élèves lui ont adressés par le biais de chants, de poésies et de sketches, Serge Chopard a su servir sa profession avec passion.

Son changement de statut ne changera rien à sa philo-

sophie. Le retraité continuera de s'investir à fond. Hier, le peintre devait s'accommoder des horaires du professeur. Désormais, plus aucune contrainte de temps ne limitera son inspiration.

NIC



Serge Chopard a pris congé de ses élèves et de ses collègues. photo Leuenberger

## Alarme Un concert de sirènes

Mercredi prochain, toutes les sirènes bernoises retentiront pour l'essai annuel de protection civile.

Chaque année le bon fonctionnement des sirènes utilisées pour alerter la population en cas de danger imminent est vérifié. Le signal d'«alarme générale» sera déclenché mercredi à midi. Les sirènes produiront un son oscillant continu pendant une minute. Si nécessaire, le contrôle pourra être répété jusqu'à 14 heures.

Il est utile de rappeler qu'en cas de véritable alarme, la population est invitée à écouter Radio DRS 1 ou Radio suisse romande, à se conformer aux instructions données par les autorités et à avertir le voisinage. Des conseils complémentaires et des indications sur le comportement à adopter figurent sur la dernière page de tous les annuaires téléphoniques. /oid

## Carnaval Du recyclage à une ligne de vêtements à Tramelan

**Avant de laisser libre cours à son plaisir, l'adepte de carnaval doit d'abord dénicher l'habit témoin de sa fantaisie. A Tramelan, des costumes conçus par des employés de Regenove l'attendent.**

Regenove n'est pas une entreprise comme les autres, puisqu'elle offre des places de travail et de formation aux personnes de la région Berne-Jura-Neuchâtel qui sont à la recherche d'un emploi. Elle dépend du Centre social protestant de Moutier.

Comme l'an passé, le département textile yit dans l'effervescence du carnaval. Une nouvelle ligne de costume, créée par Isabelle Carrera, s'inspire directement de la mythologie. Des quatre éléments, le ciel, la terre, l'eau et le feu, sont nés des costumes étonnants, voire envoûtants.

«Regenove est une véritable

caverne d'Ali Baba: on y trouve tous les matériaux dont rêve une costumière pour créer des pièces inédites.» relève Isabelle Carrera, dont les rêves sont peuplés de personnages de théâtre et d'opéra. Dans cette caverne, elle a récupéré tous les tissus, accessoires, armatures et même la limaille nécessaires à la confection de sa ligne «mythologie» qui sera présentée et offerte en location cette année.

Une quarantaine d'autres costumes pour adultes et enfants - des clowns, des clochards, des jongleurs, des chats, des oursons et des Pierrots - seront proposés à «La Chiffonnière». A Tramelan, ce magasin directement rattaché à Regenove est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h. La proximité de carnaval débouche sur des ouvertures exceptionnelles aujourd'hui et samedi prochain de 9h à 11h30. /acp-réd



D'originaux costumes de carnaval sont sortis des ateliers de Regenove. photo sp

## Canton de Berne L'information francophone trouve sa voix

François Burdet vient d'être nommé à la tête du service cantonal d'information de langue française, où il comble un vide qui inquiétait notamment le député Hubert Frainier.

Voici quelques jours en effet que le député prévôtis et PDC Hubert Frainier avait déposé une interpellation au gouvernement, en s'inquiétant que Michel Clavien, devenu chef de l'information du canton du Valais au début de cette année, n'ait toujours pas été remplacé. Il partageait là les préoccupations de nombreux élus, en craignant que l'Etat ne maintienne pas le poste d'adjoint francophone au chef de l'information. Or hier, l'Office d'information, justement, annonçait officiellement la nomination de François Burdet à la tête de son service en langue française.

Père de famille âgé de 46 ans, François Burdet prendra ses nouvelles fonctions le 1er juillet prochain. Et le gouvernement d'affirmer qu'il les assumera avec deux atouts majeurs: sa bonne connaissance du canton et sa longue expérience journalistique. Né dans une famille francophone de Berne, François Burdet a fait des études à Neuchâtel, avant d'entrer à l'Agence télégraphique suisse, à Berne, où il a travaillé jusqu'en 1987, en tant que chef de la rédaction francophone notamment. Il a en outre été, parallèlement, correspondant de la Radio suisse romande à Berne. Après deux années en tant que délégué du CICR, en Thaïlande et au Liban, le nouveau chef-adjoint de l'OI dirige, depuis 1989, le service francophone d'une agence de traduction lausannoise. /oid-réd

## BRÈVES

### Jura bernois Trois routes reclassées

Parmi les affaires qu'il a traitées durant sa séance hebdomadaire, le gouvernement bernois a procédé au reclassement de trois routes situées dans sa partie francophone. Ainsi la route jusqu'ici communale qui relie Bévillard et Champoz, dans la vallée de Tavannes, devient-elle route cantonale. Il en va de même pour les tronçons Châtelat-Monible et Châtelat-Rebévelier, également dans le district de Moutier. /oid

### Pornographie Le canton de Berne est-il touché aussi?

Faisant référence à une récente émission télévisée, le député tavannois Jean-Pierre Aellen se penche sur l'envoi toujours plus fréquent, en Suisse romande, de catalogues proposant des articles de pornographie dure et donc parfaitement interdite. En soulignant que ces publications sont souvent une incitation à la pédophilie, qui mettent en scène de jeunes enfants, le député socialiste autonome demande au gouvernement,

dans une interpellation, si de tels envois personnalisés ont cours aussi dans le canton de Berne. Le cas échéant, il aimerait savoir comment le gouvernement entend réagir contre cette offre totalement illicite.

Jean-Pierre Aellen demande enfin au Conseil exécutif s'il n'estime pas judicieux que s'instaure une collaboration intercantonale, pour mettre un terme à ces pratiques illégales.

DOM

### Pédophilie Une troisième arrestation à Bienne!

Les autorités judiciaires régionales ont arrêté une troisième personne suspectée d'actes d'ordre sexuel sur des enfants. Troisième pour ce qui concerne la Suisse, après les deux Biennois écroués au début du mois, mais cinquième dans le cadre de cette affaire, puisque deux ressortissants français ont été appréhendés par les autorités de leur pays.

Judi après-midi, soit quelques heures seulement

après la conférence de presse donnée à Bienne par les juges d'instruction et la police, durant laquelle on ne pouvait exclure que le couple biennois ait eu des complices, des renseignements supplémentaires parvenaient aux autorités d'instruction, permettant une nouvelle arrestation hier.

Hier également, une perquisition au domicile des prévenus biennois a permis de retrouver de nouvelles cassettes vidéo. /dom-spr

# Agriculture Bio-Jura est à la pointe et à la traîne de l'évolution

Dans le Jura, 3% des exploitations agricoles sont en production biologique. C'est faible si l'on regarde un canton comme les Grisons où 32% des domaines arborent le bourgeon vert. Au niveau national et en une année, le bond des conversions a été de 28%. Le bio a le vent en poupe et la demande est là. Si le déclin est lent dans le Jura, il se produit gentiment à l'image d'une convention signée avec l'économie rurale. D'autre part, une enquête sur la commercialisation indique qu'un regroupement des forces paraît judicieux...

Les producteurs Bio du Jura historique se sont retrouvés hier soir à Glovelier pour faire le point sous la présidence de Pernette Starsser de Cerniévilers.

## A la traîne

La présidente constate qu'avec 40 exploitation biologiques, le Jura occupe le 20e rang sur 26 en Suisse. Le premier rang est occupé par... Bâle-Ville qui a 7 exploitations sur 13 en bio. Genève boucle la marche avec cinq exploitations seulement. Les Romands sont moins empressés que les Grisons (1038 domaines) ou

les Bernois (1167 domaines) à s'engager dans cette voie. Pourtant la demande est toujours plus forte et le fédéral encourage cette voie. Dans le nouveau canton, la Chambre d'agriculture, peu ouverte, n'a jamais fait le pas. Par contre, l'ouverture vient de l'école d'agriculture et de l'économie rurale. A ce titre, une convention a été passée avec Bio-Jura qui devient un partenaire privilégié du canton. La présence hier soir à Glovelier de Bernard Beuret, chef de l'économie rurale du Jura, témoignait de cet intérêt.

## Enquête révélatrice

Ceci dit, les résultats d'une enquête sur les souhaits de commercialisation ont été commentés par Christian Hirschy. Il en ressort que 85% des répondants traduisent un intérêt à une action commune de Bio-Jura plutôt que le chacun pour soi. C'est par le biais de marchés hebdomadaires et de livraisons en gros à des points de vente que cette commercialisation pourrait se faire. La viande de bœuf, les produits carnés en général seraient directement disponibles pour ces marchés collectifs. Au niveau national, les Jurassiens ont appris que des négociations étaient engagées avec Coop et



Le marché Bio organisé à Saignelégier (ici le stand des chapeaux en feutre) connaît un succès croissant. photo Gogniat

Migros pour l'écoulement de viande bio...

## Quatre admissions

Notons enfin que le Marché Bio a connu un très grand

succès l'an passé. Il sera reconduit cette année le 20 septembre. Les idées germement autour de cette dixième édition. Reste à savoir s'il se déroulera en un ou deux jours.

Quatre nouveaux producteurs ont été accueillis hier soir dans l'association. Ils viennent du Cerneux-Veusil, de la Chaux d'Abel et de la Ferrière. Pascal Olivier prend le

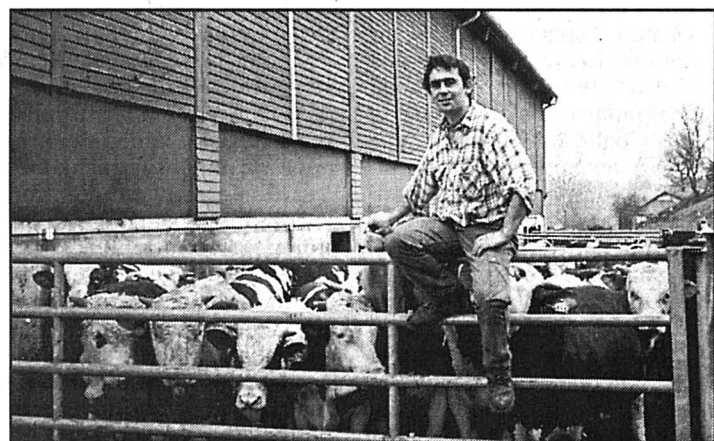
relais à la vulgarisation. Enfin, le comité a pris une position énergique contre le soja manipulé.

Michel Gogniat

## Vente directe Label garanti par la SPA

L'affaire de la vache folle et la dégringolade des prix du marché bovin, faute de faire cuire la casserole, font bouillir les imaginations. A Grandfon-

taine, Paul Babey a instauré un système de vente directe originale. Le client visite à son gré le domaine et désigne l'animal qu'il veut dans son assiette...



Paul Babey de Grandfontaine a opté pour une méthode de vente directe originale. photo Gogniat

Le label est garanti par la SPA qui effectue des contrôles!

Que faut-il faire pour rétablir la confiance du consommateur tout en garantissant le goût et la qualité à des prix intéressants? Pierre, ses fils Martin et Paul, exploitent un domaine de soixante hectares en Haute-Ajoie. Dès les années septante, ils quittent la production de lait pour la viande. Chaque année, une dizaine de charolaises et une cinquantaine de veaux débouchent sur le marché sous le label Natura Beef.

## La griffe de la SPA

Les Ajoulots ont propecté en parallèle une autre voie. Chaque année, ils achètent une centaine de veaux de deux semaines. C'est le type Simmental qui a été choisi pour sa

viande. Après les avoir nourri au lait, ces animaux sont placés en stabulation libre. Ils vont s'arrondir pour devenir à quinze mois de jolis taureaux qui feront 300 kilos de viande. La SPA assure la qualité de ses bêtes en exigeant un parc à l'extérieur, une surface de 6 m2 au minimum par tête, un affouragement naturel (céréales de la ferme, ensilage, soja végétal)... Elle fait des contrôles ponctuels.

Le client peut venir admirer les bœufs sur leur lit de paille et choisir l'animal qu'il désire retrouver dans son assiette. Les deux boucheries artisanales du village se chargeront alors des les débiter. Bref, une formule qui joue la transparence, le contact direct et le retour du bon goût.

MGO

## Les Bois Le doyen souffle 103 bougies

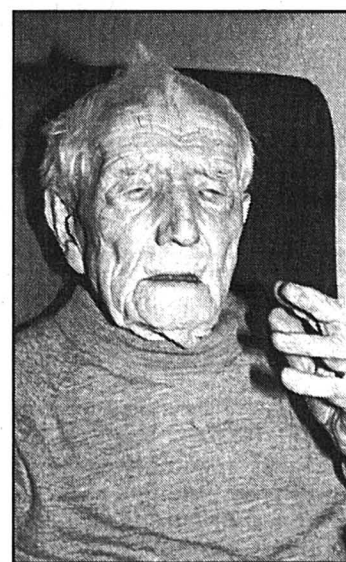
Demain, dimanche 2 février, fête de la Chandeleur, le doyen du canton du Jura, Albert Boilat des Bois, célèbre son 103e anniversaire. Né à La Theurre (commune de Saignelégier), il vint avec sa famille habiter aux Bois en 1904. C'est dans ce village qu'il a passé toute sa vie jusqu'au jour où des problèmes de santé vont le contraindre à être hospitalisé. «Je ne suis pas malade» dit-il souvent, et c'est vrai. Mais son handicap de la vue et son grand âge l'obligent à avoir toujours à ses côtés un aide précieuse et nécessaire.

## Dans la prière

Chaque dimanche cependant, il est accueilli chez l'un ou l'autre de ses enfants qui lui témoignent ainsi leur attachement et leur affection. Il s'en réjouit en remerciant le Seigneur de ce bonheur. Ses longues journées dans la nuit totale, Albert Boilat les passe paisiblement dans le silence, le recueillement et la prière. Il a grand plaisir à accueillir les nombreuses visites qui admirent son optimisme et sa foi profonde.

Cet anniversaire, il le célébrera dans la fête, au centre

paroissial des Bois, entouré de ses enfants, de ses 21 petits-enfants et de ses 24 arrière-petits-enfants. Toute sa famille, ses amis et ceux qui le connaissent lui disent leur admiration pour le témoignage magnifique qu'il leur donne. Ils forment pour lui les vœux les meilleurs et lui adressent leurs plus vives félicitations pour ce bel anniversaire. /sp



Albert Boilat conserve une mémoire intacte malgré son grand âge. photo Dmij

## BRÈVES

## Frontaliers D'abord les chômeurs

Selon de nouvelles directives, les formules de renouvellement de permis de travail pour frontaliers devront être demandée aux Offices régionaux de placement qui gèrent le chômage. De la sorte, il sera possible de contrôler que toute demande d'engagement d'un frontalier a été

précédée de la recherche restée vaine d'un travailleur suisse. Afin de fidéliser la main-d'œuvre frontalière, dont le tiers est employé depuis plus de cinq ans dans le Jura, le permis sera renouvelé pour une durée de deux ans et non plus pour une année seulement. **VIG**

## Auberge Exploitation en sursis

L'inspecteur cantonal des denrées alimentaires a octroyé un ultime sursis concernant l'exploitation de l'Auberge du Château de Pleujouse sise au pied du Château (à ne pas confondre avec l'hôtel qui se trouve sur la hauteur), l'adaptation nécessaire des installations de cuisine n'ayant pas

été menée à chef, malgré plusieurs injonctions antérieures. Selon l'aubergiste qui exploite cet auberge, le financier zuricois propriétaire de l'immeuble tarde à faire ces réparations. Si ces améliorations sont encore repoussées, la patente sera retirée. **VIG**

## Au Parlement Moins d'interventions

Durant 1996, les députés jurassiens ont déposé 306 interventions soit 22 de moins qu'en 1995, mais 30 de plus qu'en 1994 et 100 de plus qu'en 1993. Le nombre des questions orales, radiodiffusées par Fréquence Jura, a une nouvelle fois augmenté, passant de 141 à 166, contre 105 en 1993. Pour savoir évidemment si la radiodiffusion est la cause essentielle de cette augmentation, il faudrait qu'elle cesse quelque temps, ce qui permettrait une comparaison. Mais on sait, selon les statistiques anciennes, que ce type d'interventions étaient fortement moins nombreuses avant cette radiodiffusion régulière. Il est vrai que les questions orales ne pouvaient alors être posées que tous les deux séances.

Par parti, il vaut la peine de souligner que le PCSI, bien que dans l'opposition, est moins souvent intervenu (49) qu'en 1995, mais plus qu'en 1994 (27). La diminution est forte surtout dans les rangs so-

cialistes, passant de 92 à 69. Les interpellations, qui sont portées à l'ordre du jour le mois suivant leur dépôt et qui peuvent donner lieu à un débat restent nombreuses: 48 contre 52. En revanche, les postulats diminuent de 15 à 9. La baisse du nombre des motions est aussi très nette, de 37 à 24, contre 53 en 1994. La mauvaise situation financière explique pour une bonne part ce recul. En effet, il n'est pas aisé de proposer des projets qui n'entraînent pas de dépenses... On constate que Combat socialiste n'a par exemple déposé aucune motion en 1996.

Enfin, il faut souligner que si les députés intervenaient un peu moins, leurs séances seraient moins chargées et il ne serait pas nécessaire de siéger dix fois mais seulement huit ou sept fois par année. L'ordre du jour du Parlement est constitué à plus de 60% par les propres interventions des députés.

Victor Giordano

## Saint-Brais Terrible choc: trois blessés

Terrible accident de la circulation hier soir sur les hauts de Saint-Brais. Peu après 18h30, un véhicule de service occupé par deux ouvriers et circulant en direction de Saignelégier a engagé un dépassement téméraire à la sortie de la localité. La camionnette a voulu se rabattre trop tôt sur son côté droit. Elle a touché le véhicule qu'elle dépassait et a commencé de zigzaguer sur la

chaussée avant d'aller percuter une voiture venant en sens inverse et circulant correctement de son côté. Cette voiture était conduite par un automobiliste de la région. Sous l'effet du choc, la voiture de service a fini sur le toit. On déplore trois blessés souffrant de plusieurs fractures. Le groupe accident est venu sur place.

MGO

## Espace Nouveau succès pour Ariane

La fusée Ariane-4 a connu son premier succès de l'année jeudi soir en plaçant sur orbite de transfert géostationnaire les satellites de télécommunications GE-2 pour les Etats-Unis et Nahuel-1-A pour l'Argentine.

Le tir du lanceur européen, le 93e pour une Ariane-4, a eu lieu depuis la base de Kourou en Guyane française jeudi soir à 23 h 04 heure suisse (19 h 04 heure locale).

Une Ariane-4 équipée de quatre propulseurs d'appoint à liquide était utilisée pour mener cette mission à bien.

La fusée a placé sa plus grosse charge en orbite depuis le début du programme Ariane-4, une masse totale de satellites de 4,9 tonnes, contre une moyenne de 3,5 tonnes

lors de tous les tirs effectués jusqu'à maintenant.

Construit par l'Aérospatiale pour le compte de l'Argentine, Nahuel-1-A est le tout premier satellite de télécommunications argentin. Il doit assurer pendant 12 ans - sa durée de vie nominale - les télécommunications et la retransmission d'émissions de télévision sur l'ensemble de l'Amérique latine, depuis sa position orbitale au-dessus de la Colombie.

Le satellite GE-2, pour sa part, a été construit par Lockheed Martin Astro Space pour le compte de la société californienne GE American Communications. Il a pour mission d'assurer la transmission des télécommunications sur l'Amérique du Nord et Hawaï pendant 15 ans, depuis sa position orbitale au-dessus de l'Equateur./ap

# Recherche La Suisse veut décrocher la Lune

La Suisse est trop petite pour avoir sa propre agence spatiale, mais elle collabore largement aux activités européennes dans ce domaine, en particulier avec l'ESA (Agence spatiale européenne). Dans un cadre plus large encore, elle vise un projet dont l'idée a été lancée en 1994 en Suisse: une station habitée sur la Lune d'ici à 2025. Mais il faut lancer et investir, vient de rappeler la Commission fédérale pour les affaires spatiales.

De Berne:  
François Nussbaum

Depuis plus de 20 ans, c'est un consortium suisse, Contraves, qui fournit la coiffe du lanceur européen Ariane, le «museau» qui protège les satellites envoyés en orbite. Depuis lors, cette collaboration avec l'ESA s'est considérablement élargie à toute une série de missions, dans les domaines les plus divers. A commencer par Eumetsat (satellites météo) et Eutelsat (télécoms).

### De Halley à Titan

Mais le savoir-faire suisse se retrouve aussi dans les sondes spatiales telles que Giotto (observation de la comète de Halley), Soho (exploration du soleil), ou Cassini-Huygens (atterrissage sur Titan, un satellite de Saturne). Sans compter un vaste programme d'observation de la Terre, touchant à l'environnement, la cartographie, le climat, etc.

L'an dernier, la contribution suisse à l'ESA s'est élevée à 112 millions de francs. Cette somme est largement compensée par des contrats, tant avec l'agence européenne qu'avec



Le CSEM de Neuchâtel participe aux projets de l'Agence spatiale européenne. photo a

des entreprises étrangères, dont bénéficie l'industrie helvétique. Selon la Commission fédérale, chaque franc suisse investi en matière spatiale rapporte 1,30 franc en bénéfice ou en savoir-faire.

C'est que la Suisse collabore également avec d'autres organisations internationales, comme Intelsat (satellites de télécoms et TV, 135 pays) ou Inmarsat (télécoms en haute mer, 79 pays). En tout, les investissements atteignent 150 millions par an, entièrement remboursés par les organisations ou compensés par des contrats.

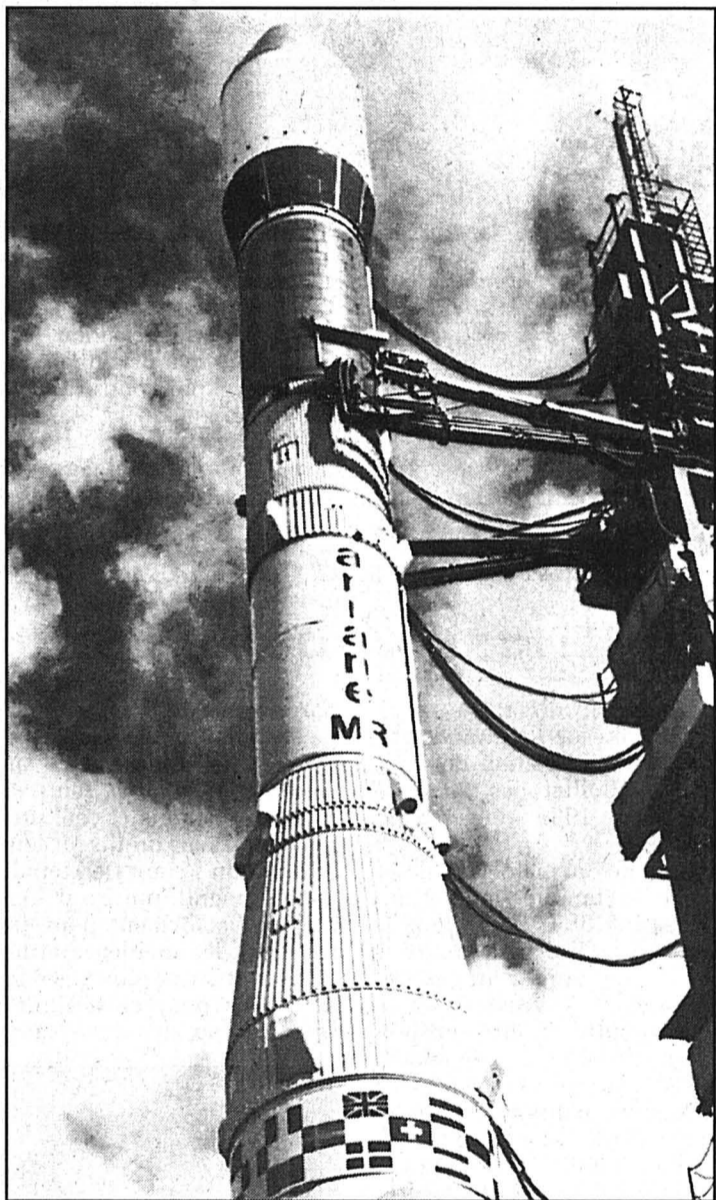
Pour le président de la Commission fédérale, Anton Cottier, un effort supplémentaire serait bienvenu. «Cette technologie de pointe est créatrice d'emplois à forte valeur ajoutée

dans les PME participant aux programmes spatiaux», dit-il. Sur le plan européen, si nos performances se révèlent indispensables, c'est aussi une garantie de non-discrimination pour la Suisse au sein de l'Union européenne.

Parmi les projets-phares, au plan mondial cette fois, figure l'idée lancée en été 1994, lors

de la Conférence lunaire internationale de Beatenberg (BE). Il s'agit de prévoir, pour 2025, avec les Etats-Unis, la Russie, le Japon, le Canada et l'Europe, une station habitée sur la Lune. Mission préalable: une exploration du pôle sud de la Lune, baptisée Euromoon-2000.

FNU



Ariane a réussi sa mission. La coiffe de la fusée est suisse... photo Keystone

## Ça vaut bien un fromage!

Peter Creola, conseiller pour la coopération spatiale au Département fédéral des Affaires étrangères, estime qu'il faudrait, à terme, doubler les crédits de participation à l'ESA. Une simple comparaison justifie cette revendication: «La Confédération, dit-il, consacre environ

300 millions par an à soutenir l'exportation d'emmental. Si on considère que le tiers de ce fromage est constitué de trous, on en conclut que la recherche spatiale est soutenue dans les mêmes proportions (environ 100 millions) que l'exportation des trous d'emmental.» FNU

## Les Romands sont «surreprésentés»

Depuis 1964, l'industrie suisse participe aux projets de l'ESA. En 1989, un Groupe Espace s'est créé au sein de la Société suisse des constructeurs de machines: il remporte les trois quarts des contrats passés par l'ESA en Suisse, le reste allant à des entreprises non-membres de ce groupe et aux instituts universitaires.

Sur les 14 entreprises du groupe, la moitié est romande (une surreprésentation romande qu'on retrouve généralement dans l'ensemble des programmes de recherche européens). Parmi elles: le Centre suisse d'élec-

tronique et de microtechnique (CSEM) de Neuchâtel, Etel SA de Môtiers et Condor SA de Courfaivre (JU).

Même proportion dans le cas particulier du satellite de surveillance de l'environnement Envisat, qui doit être lancé l'année prochaine. Près d'une centaine d'entreprises suisses participent au projet, parmi lesquelles on retrouve le CSEM et Etel. S'y ajoutent Abatec et Kaufmann (La Chaux-de-Fonds), BME, Coloral, Metalor et Sisa (Neuchâtel), Acrofil (Saint-Imier), Charpillot (Malleray), Matthey (La Neuveville).

FNU

## BRÈVES

### Incendie Des pertes inestimables à Berne

Le gros incendie de jeudi matin en vieille ville de Berne a provoqué la perte d'objets d'art et de meubles d'époque irremplaçables. «Du point de vue culturel, ces dégâts sont au moins aussi importants que ceux subis par les bâtiments», a estimé hier Bernhard Furrer, conservateur municipal des monuments historiques.

Un premier examen de la situation a montré que les parties supérieures des bâtiments touchés par l'incendie - soit environ le tiers des maisons concernées - sont presque entièrement détruites. Les deux tiers des bâtiments ont subi peu ou pas de dommages, selon Bernhard Furrer. Les façades sont pour ainsi dire intactes.

Les dommages subis par les meubles ou les œuvres d'art de ces maisons patriciennes, pour certaines luxueusement agencées, sont aussi graves, si

pas plus, que les dégâts des bâtiments. Bernhard Furrer a en particulier cité la perte de coffres et de commodes du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que d'armoires du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Certaines choses pourront être récupérées après un gros travail de restauration mais d'autres objets sont enfouis sous les gravats et les cendres. Selon le conservateur de la ville fédérale, la première chose à faire sera de sécher les bâtiments. Ceux-ci ont été noyés sous les trombes d'eau déversées par les pompiers. Seule la réussite de ce travail de séchage évitera les moisissures et la pourriture.

La planification des travaux de reconstruction et de remise en état prendra deux à trois mois selon Bernhard Furrer. Les bâtiments devraient être de nouveau habitables d'ici le début ou la mi-1998. Les étages inférieurs, qui comptent de nombreux cabinets de médecins, seront sûrement prêts avant./ats

### Tribunal fédéral Prostituée déboutée

Devenue invalide après avoir été attaquée par un inconnu, une ex-prostituée ne recevra aucune rente de son assurance-accidents privée. Le Tribunal fédéral (TF) admet que la compagnie peut se départir du contrat. Elle n'avait pas été informée lorsque la jeune femme avait changé de métier et décidé d'ouvrir un salon de massage.

«Les risques d'accidents indirectement liés à l'activité de prostituée, même exercée dans un salon de massage, sont incontestablement plus élevés que ceux encourus dans d'autres métiers», affirme le TF dans un arrêt publié hier. Ils sont en tout cas plus importants que ceux auxquels l'assurée était exposée dans sa profession précédente, celle d'aide-infirmière dans un établissement médico-social.

L'assurée - qui souffre d'un taux d'invalidité oscil-

lant entre 50 et 100 pour cent - aurait dû aviser la compagnie avec qui elle avait signé une police d'assurance individuelle contre les accidents. Elle ne pouvait pas laisser figurer la mention «employée» qui figurait sur son contrat lorsqu'elle avait ouvert un salon de massage en avril 1989, un mois avant d'être attaquée par un inconnu. La profession de la recourante avait fait l'objet dans le contrat d'une question précise, non équivoque.

Peu importe si l'agression avait eu lieu quelques semaines après l'ouverture de son salon.

L'aggravation du risque lié au changement de métier doit, en l'espèce, être considérée comme essentielle. Il est clair que l'assureur aurait refusé de maintenir le contrat s'il avait connu les circonstances nouvelles ou ne l'aurait maintenu qu'à d'autres conditions, plus restrictives ou plus onéreuses./ats

### Escroc Ex-boursier communal condamné

L'ex-boursier communal du Mont-sur-Lausanne a été condamné hier à trois ans de réclusion. Il ne pourra plus exercer de fonction publique. Le Tribunal correctionnel de Lausanne l'a reconnu coupable d'abus de confiance, faux, escroquerie et gestion déloyale pour avoir détourné 1,2 million.

Cet ancien fonctionnaire de 46 ans avait perçu l'argent au détriment de la commune en falsifiant des chèques et en s'attribuant des salaires exorbitants entre 1988 et 1994. Il faisait signer les chèques et sa fiche de salaire par le syndic ou le secrétaire municipal. Ceux-ci ont fait preuve d'une négligence confinant à la complicité selon le Ministère public, car ils ne procédaient à aucune vérification.

#### Vie luxueuse

Les juges ont relevé que le condamné n'avait jamais envi-

sagé de mettre fin à son activité délictueuse et qu'il détournait des montants de plus en plus importants d'année en année. Le tribunal a également pris en compte le fait que l'ancien boursier n'avait reculé devant rien pour mener une vie luxueuse.

Une bonne partie de l'argent a été utilisée pour le club de football du Mont que cet homme présidait depuis 1991, ainsi que pour faire des cadeaux coûteux à sa maîtresse.

#### Aucune circonstance atténuante

Malgré l'absence d'antécédent du condamné et sa collaboration pendant le procès, les juges n'ont retenu aucune circonstance atténuante. Le tribunal s'est rallié aux réquisitions du procureur en infligeant une peine de trois ans, sous déduction de 47 jours de détention préventive. Le condamné ne pourra plus exercer de fonction officielle pendant dix ans./ats

# Transports L'UE reste ferme face à la Suisse

L'UE reste très ferme face à la Suisse dans les négociations sur les transports terrestres. Les Quinze veulent supprimer le trafic de contournement par l'Autriche et la France. Ils maintiennent l'exigence de taxes routières pas trop élevées et d'un accès rapide à la Suisse pour leurs 40 tonnes.

Les ministres des Transports des quinze Etats de l'Union européenne (UE) ont discuté des négociations avec la Suisse pendant une heure et demie hier après-midi à Amsterdam.

Il était certes prévu que ce conseil informel ne débouche sur aucune décision. Mais

l'absence d'impulsions nouvelles éloigne la perspective d'une conclusion des négociations.

La priorité des Quinze va à la suppression du trafic de contournement engendré par l'actuelle limite de 28 tonnes en Suisse pour les camions. L'UE ne veut pas que la Suisse remplace cette limite de poids par des taxes prohibitives en 2005.

Le chiffre de 600 francs avancé récemment par les négociateurs suisses comme niveau maximum des taxes routières suisses est jugé inacceptable. «Ce n'est même pas la peine d'en discuter», a résumé un ministre. Ce plafond s'appliquerait pour une traversée de la Suisse avec un ca-

mion de 40 tonnes en l'an 2005.

## Quarante tonnes

La discussion a aussi porté sur les autres points d'achoppement des négociations avec la Suisse. L'UE exige d'une part un accès immédiat des camions de 40 tonnes aux centres économiques du Plateau. Elle demande d'autre part l'ouverture d'un couloir de transit à travers la Suisse pour un certain nombre de 40 tonnes européens par année.

La Suisse refuse d'accorder de telles concessions avant la généralisation de la limite de 40 tonnes, prévue pour 2005. Berne fait notamment valoir qu'un accès aux seuls centres économiques serait discrimi-

natoire à l'égard des régions périphériques suisses. Pour contourner cet argument, les ministres des Quinze ont évoqué la possibilité de coupler leurs deux revendications. Il s'agirait d'ouvrir les routes suisses à un certain nombre de 40 tonnes européens par an, quelle que soit leur destination.

Les ministres ont encore insisté sur la nécessité, pour Berne, de tenir ses promesses en matière d'offre de transport ferroviaire. Il ne suffit pas que la Suisse crée les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Elle doit aussi proposer des tarifs, des cadences et des horaires compétitifs, ont souligné les Quinze./ats

# Zones agricoles Ouverture souhaitée

La zone agricole doit s'ouvrir aux installations hors sol et à d'autres activités artisanales, pour permettre aux paysans de survivre. Une libéralisation de l'affectation des rustici est aussi prévue. La commission des Etats a approuvé la révision de la loi sur l'aménagement du territoire par 10 voix contre 1.

La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats est favorable à un assouplissement de la zone agricole, mais elle a fait en sorte que cela n'ouvre pas la porte aux abus.

Les cantons pourront permettre la construction de serres et d'installations pour

des produits hors sol dans la zone agricole, pour autant que cela assure la survie des exploitants. La révision de la loi doit aussi permettre aux paysans d'exercer des activités commerciales et artisanales. Ainsi, l'exploitation d'une menuiserie ou d'un atelier de mécanique devrait être possible.

Les cantons devront délimiter les zones dans lesquelles de telles affectations sont autorisées. La limite de subsistance est située à quelque 110.000 francs de revenu brut.

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage s'est dite indignée des propositions de la commission des Etats. Elle menace de lancer un référendum si les Chambres ne recitent pas le tir./ats

## BRÈVES

### Bâle-Mulhouse Alerte à la bombe

Le hall principal de l'aéroport de Bâle-Mulhouse a été évacué hier matin après la découverte d'un paquet suspect. Un homme a déposé le colis près du guichet des informations avant de partir en courant. L'incident s'est produit dans le secteur suisse de l'aéroport, a indiqué un porte-parole. La police française, responsable de la sécurité de l'aéroport, a fait évacuer le hall principal et a ensuite fait sauter le paquet./ats

### DMF Commission des Etats satisfaite

Le DMF a tiré les leçons qui s'imposaient de l'affaire Nyffenegger. La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats estime que de tels incidents ne devraient plus se reproduire. Selon elle, d'un point de vue objectif, le préjudice peut être qualifié de grave. Néanmoins, grâce aux nouveaux dispositifs de mobilisation et à la faible menace militaire actuelle, les risques de dommage devraient demeurer limités./ats

### Sciences Première académique

Pour la première fois en Suisse, une femme se retrouve à la tête d'une académie scientifique. L'ethnologue neuchâtelaise Anne-Christine Clottu Vogel assumera la fonction de secrétaire générale de l'Académie suisse des sciences naturelles (ASSN) dès aujourd'hui. Elle succède au physicien zurichois Peter Schindler. Mme Clottu Vogel a étudié l'ethnologie à l'Université de Neuchâtel. En 1980, elle a débuté son activité à l'ASSN./ats

### Fromage Feu vert européen

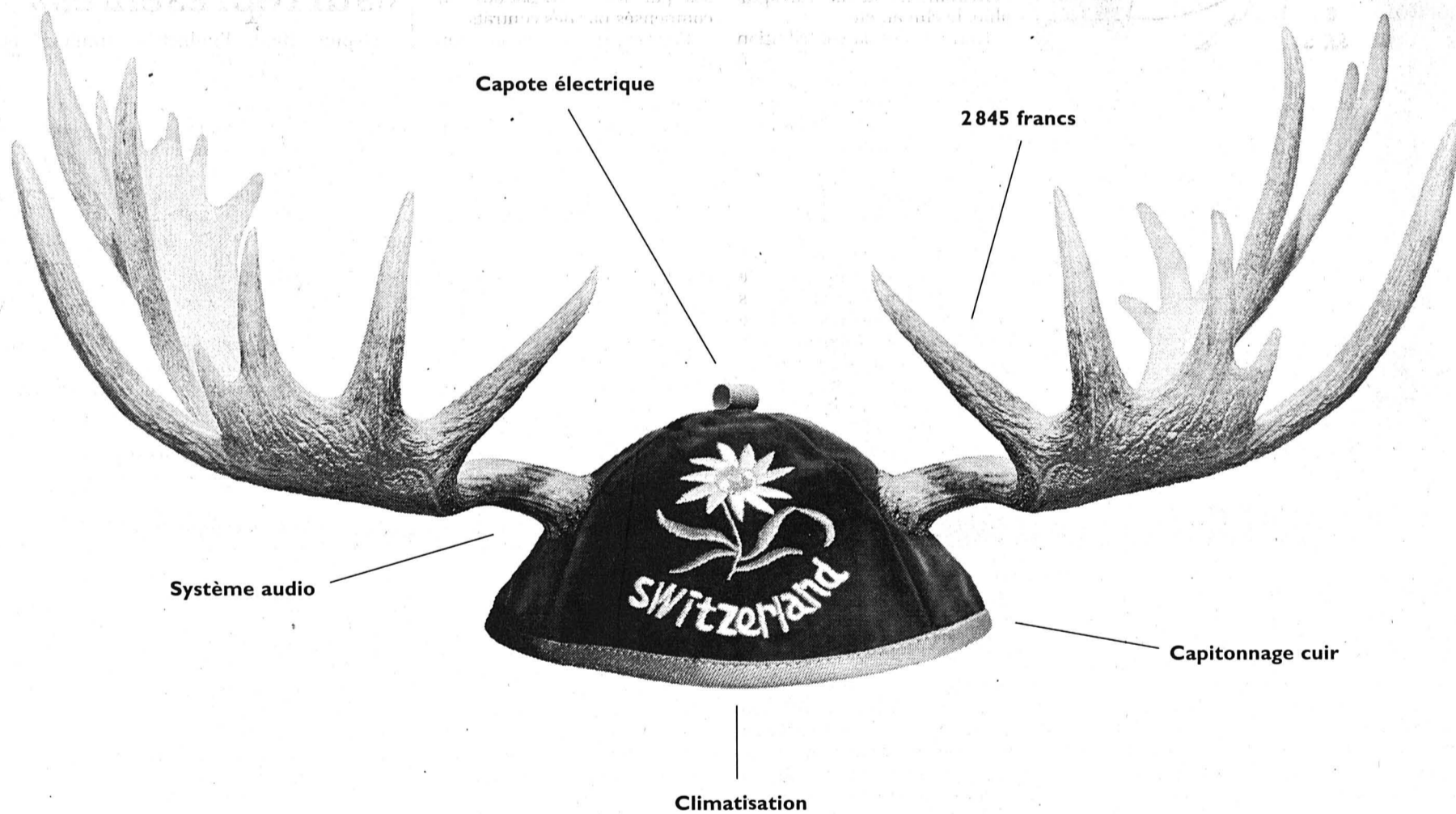
La voie est libre pour l'exportation de fromage suisse vers l'Union européenne (UE). Les inquiétudes liées à l'adaptation aux normes d'hygiène de l'UE appartiennent au passé. Une solution provisoire a été trouvée pour la production d'alpage en attendant un règlement définitif. Depuis le 1er janvier, la conformité à la directive européenne en matière d'hygiène laitière est indispensable pour exporter du fromage vers l'UE./ats

### Vignette Dernier délai

Les usagers des autoroutes doivent se hâter. Les nouvelles vignettes 1997, de couleur lilas avec millésime en blanc, entrent en vigueur aujourd'hui. Valables jusqu'au 31 janvier 1998, les autocollants coûtent, comme l'an dernier, 40 francs. Les vignettes suisses, contrairement à celles de l'Autriche - où leur introduction au début janvier a provoqué des problèmes de distribution - ont été imprimées en suffisance./ats

### JPD Plainte sans suite

Le juge d'instruction de Berne-Mittelland, Juerg Zingle, n'a pas l'intention de donner suite à la plainte déposée contre le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz pour infraction à la norme pénale contre le racisme. Il va donc demander au Ministère public de classer l'affaire, a-t-il déclaré hier. La plainte a été déposée par Jacques Messeiller, député libéral au Parlement de Bâle-Campagne dans les années 80./ap



## La nouvelle Swiss Edition 1997 de Saab.

Les Suédois ont visiblement un penchant de plus en plus marqué pour la Suisse. La nouvelle Swiss Edition sort de son chapeau non seulement un système audio, la climatisation et d'autres accessoires,

mais aussi une nouvelle Saab 900 cabrio dotée de 150 ch, de l'équipement spécial Swiss Edition, d'une capote électrique, d'un capitonnage cuir et d'une économie de 2845 francs pour votre poche. Ou faites

figurer dans votre écurie dès Fr. 34750.- déjà une Saab 900 de 130 ch ou dès Fr. 41750.-, une Saab 9000 de 150 ch. Saisissez par les cornes ces modèles et d'autres de la Swiss Edition chez votre concessionnaire Saab.



# SAAB

# Fonds en déshérence La commission Volcker critique les recherches de 1962

**Une volonté de collaborer est ressortie des discussions menées hier à Davos entre des représentants des gouvernements suisse et américain, respectivement israélien. Réunie deux jours à Zurich, la commission Volcker a pour sa part critiqué les recherches sur les fonds en déshérence réalisées en 1962.**

Seules 26 banques, dont les plus grandes, ont participé aux investigations sur les fonds en déshérence menées par la Suisse en 1962. Ces premières recherches avaient permis de révéler un montant de 9,46 millions de francs, moins qu'une recherche approfondie aurait permis d'en retrouver, selon Paul Volcker, président de la commission mise en

place par les organisations juives et les banques suisses.

La commission Volcker a par ailleurs reçu le soutien de la Commission fédérale des banques. Celle-ci garantit l'accès des réviseurs mandatés par le comité à tous les documents bancaires. Elle les lie toutefois au secret bancaire s'agissant de la diffusion de données relatives à l'identité de clients.

La commission Volcker, qui se réunissait pour la quatrième fois, travaillera en étroite collaboration avec la commission d'experts formée par le Conseil fédéral sous la présidence de Jean-François Bergier. Ces prochaines semaines, les sociétés de révision adresseront des questionnaires aux banques sur la façon dont ces dernières archi-

vent et conservent leurs documents.

Au niveau des gouvernements, la Suisse et les Etats-Unis ont réaffirmé leur volonté de collaborer sur ce dossier. Il importe toutefois d'éliminer l'aspect émotionnel des discussions en cours, ont rappelé Flavio Cotti et le sous-secrétaire américain au commerce international Stuart Eizenstat après leur rencontre à Davos.

**Jagmetti s'explique**

Quatre jours après avoir annoncé sa démission, l'ambassadeur de Suisse à Washington, Carlo Jagmetti, a estimé que la publication de son rapport confidentiel cause «des dégâts énormes au pays et à la diplomatie suisse». La confiance nécessaire au travail de diplomate est remise en cause. Sur la forme, M. Jagmetti reconnaît que sa plume était plus tranchante qu'à l'accoutumée.

En revanche, sur le fond, l'ambassadeur rejette catégoriquement «des insinuations d'antisémitisme et d'antiaméricanisme ventilées sans la moindre véracité». Il a réaffirmé que la décision de démissionner a été prise de son propre chef. Il quittera ses fonctions le 31 mars.

En outre, le peuple tzigane Sinti et Roma fait valoir ses prétentions sur les fonds de dédommagement pour les vic-



Paul Volcker a critiqué les lacunes des investigations menées en 1962. photo Keystone

times de l'Holocauste. Dans une lettre à Flavio Cotti, la Société pour les peuples menacés a demandé que les membres de cette communauté, dont quelque 500.000 ont perdu la vie durant la Deuxième Guerre mondiale, soient aussi dédommagés.

**Brochure d'information**

Pour sa part, la Chambre de commerce américano-suisse veut apporter davantage de transparence et d'objectivité dans le débat. Elle a édité à cet effet une brochure d'informa-

tion rédigée par l'historien Thomas Maissen, professeur à Potsdam (D). La brochure contient notamment des informations sur les différentes commissions et organisations concernées.

Egalement dans un but d'information, les conseillers nationaux Lili Nabholz (PRD/ZH) et François Loeb (PRD/BE) se rendront la semaine prochaine en «mission» aux Etats-Unis. La présidente de la commission des affaires juridiques du National et le parlementaire bernois d'ori-

gine juive expliqueront les efforts entrepris par la Suisse pour faire la lumière sur les avoirs en déshérence./ats

**La Suède aussi**

La Suisse n'était pas la seule à accepter de l'or de la Reichsbank allemande en 1943 et 1944. La Suède faisait de même. Le dernier document présenté par le sénateur D'Amato n'est de ce fait «pas tout à fait correct» a déclaré hier le porte-parole de la Banque nationale suisse (BNS), Werner Abegg.

Le sénateur D'Amato avait montré jeudi ce document extrait des archives fédérales américaines. Il indique que la Suisse a acquis en 1943 cent tonnes d'or dérobé par les nazis à la Belgique, alors même que Berne savait que la Suède n'en avait pas voulu. Ce refus n'a pas laissé de traces dans les archives de la BNS, a déclaré M. Abegg. Celles-ci montrent toutefois que la Suisse et la Suède avaient des contacts en 1943. A une question de la BNS, la Banque nationale de Suède a explicitement répondu qu'elle continuerait à acquérir de l'or des Allemands./ats

## Dialogue prôné

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président de la Confédération Arnold Koller ont souhaité hier un dialogue constructif sur l'affaire des fonds juifs en déshérence. En marge du Forum de Davos, les deux hommes ont en outre estimé que le climat actuel n'était pas propice à l'établissement des faits. Les premiers résultats

de la commission présidée par Jean-François Bergier sont attendus d'ici l'été. La recherche de la vérité demande de pouvoir travailler dans une atmosphère calme, a déclaré M. Koller lors d'une conférence de presse, à l'issue de ses entretiens avec M. Netanyahu. «L'esprit de coopération doit primer sur celui de confrontation», a-t-il ajouté./ats

# Bulletin d'enneigement



Renseignements:  
Canton de Neuchâtel:  
032/919 78 78  
Jura:  
032/952 19 52  
Jura bernois:  
032/493 64 66  
Bulletin permanent:  
032/189

No	Lieux/Centres	Stations	Caractéristiques	SKI DE FOND			SKI ALPIN	
				pistes éclairées	style classique	style skating	pistes éclairées	en fonction
01	La Côte-aux-Fées	La Côte-aux-Fées						
02	Les Cernets-Verrières	Les Cernets-Verrières	10-30 Dure/printemps		24 km	24 km	*	
03	La Brévine	La Brévine - Bas-des-Gez	10-30 Dure/printemps		4 km	4 km		
04	Couvet	La Brévine - Le Bémont						
05	Le Cerneux-Péquignot	La Nouv.-Censière - C.-du-Van, Les Rasses Buttes - La Robella	10-30 Dure/printemps		7 km	15 km		
06	Le Locle	Le Cern.-Péqui. / La Chx-du-Milieu					*	
		La Brévine / Le Gardot						
07	Les Ponts-de-Martel	Champ-Guillaume					*	
		Le Locle						
		Le Sommertel						
		La Jaluse						
		Les Ponts-de-Martel, La Tourne						
		Les Crudres / Le Bois-des-Lattes						
		Les Prises					*	
08	La Sagne	Brot-Dessus			8 km	12 km		OUI
		La Corbatière - Le Communal	10-30 Dure/printemps					
		La Corbatière - La Roche-aux-Cros	10-30 Dure/printemps		25 km	25 km		OUI
09	Tête-de-Ran	Tête-de-Ran - La Vue-des-Alpes	20-40 Dure/printemps				*	OUI
		Le Crêt-Meuron	10-30 Dure/printemps				*	OUI
		Les Hauts-Geneveys/La Serment						OUI
10	La Vue-des-Alpes	La Bosse	20-40 Dure	*	5 km	5 km	*	OUI
		La Baume (La Vue-des-Alpes/Les Loges)	30 Dure/printemps				*	OUI
11	La Chauve-Fond	La Vue-des-Alpes, Les Loges	10-30 Dure/printemps					
		Secteur nord						
		Les Arêtes						
		Les Foullets						
		Le Chapeau-Rablé					*	OUI
		La Sorcière	20 Dure					
12	Chaumont - Chasseral	Chaumont						
13	La Joux-du-Plâne	Mont d'Amin - La Vue-des-Alpes		pas d'annonce	pas d'annonce	pas d'annonce		OUI
		Les Bugnenets, Les Savagnières	10-30 Printemps					OUI
		Les Bugnenets, Les Savagnières	10-30 Printemps					OUI
		Le Pâquier - Crêt-du-Puy	20-40 Dure/printemps					OUI
		Boucle Les Breuleux			8 km	8 km		
		Les Reussilles - La Combe-à-la-Biche	Fermé					
		La Combe-à-la-Biche - La Ferrière	Fermé					
		Anneau d'entr. des Breuleux (Mille Sapins)	Fermé					
		Saignelégier - Le Noirmont - La Ferrière	Fermé					
		Le Noirmont - Les Breuleux	Fermé					
		Saignelégier - Le Cernil - Les Genevez - Lajoux	Fermé					
		Montfaucon - La Combe - Lajoux	Fermé					
		Anneau des Genevez	Fermé					
		Mont-Crosin - Mont-Soleil - L'Assesseur	Fermé					
		Mont-Crosin - Tramelan - Les Bises	Fermé					
		Les Prés-d'Orvin - Chasseral	Fermé		50 km	20 km		
		Les Savagnières - Les Pontins	Bonnes		10 km	10 km		
		Nods - Les Prés-Vaillons	Bonnes-prat.		18 km	7 km		
		La Haute-Borne - Les Rangiers	Fermé					
		Roche d'Or - Montvoie	Fermé					
		Piste éclairée du Noirmont	Fermée					
		Piste éclairée de Saignelégier	Fermée					
		Piste de chiens de traîneaux de Saignelégier	Fermée					
		Piste éclairée de la boucle de la Puce	Fermée					
		Les Breuleux	Fermé					
		Les Prés-d'Orvin	Fermé					OUI
		Les Savagnières	Fermé					
		Tramelan	Fermé					
		Nods-Chasseral	Fermé					
		Télébob Les Breuleux et Bises de Cortébert	Fermé					
		Télébob Bises de Cortébert	Fermé					

Données fournies vendredi 31 janvier 1997

Tout ce qu'il faut pour la ruée vers l'or blanc, avec...

**MIGROS**  
MARIN-CENTRE

# SPORTS & FUN

**MIGROS**  
METROPOLE-CENTRE

## Bosnie Précisions demandées à Berne

**Le Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a souhaité hier recevoir des éclaircissements quant à l'un des aspects de la décision du Conseil fédéral de renvoyer une partie des réfugiés bosniaques en Suisse. Cette décision de renvoi a été annoncée mercredi.**

Une porte-parole du HCR, Christiane Berthiaume, a précisé que la décision de la Suisse est globalement conforme au plan de rapatriement prévu en décembre à Genève, lors de la réunion avec tous les pays concernés. Le HCR a prévu le retour de 200.000 réfugiés bosniaques cette année, à partir du printemps, sur une base volontaire et dans les zones considérées comme sûres.

### Formule ambiguë

Un seul point de la décision du Conseil fédéral n'est pas clair, selon le HCR. Il s'agit de la formule selon laquelle les réfugiés qui ne peuvent pas rentrer à leur lieu d'origine, situé dans une zone où ils ne sont pas majoritaires, devraient rechercher un nouveau domicile ailleurs en Bosnie.

« Prenons l'exemple de Musulmans réfugiés en Suisse et originaires de Banja Luka, en zone serbe », a expliqué Christiane Berthiaume. « Il ne leur est pas possible de retourner à Banja Luka, d'où les Musul-

mans sont encore chassés actuellement. Ces réfugiés ne souhaitent peut-être pas se rendre à Tuzla, en zone musulmane. Dans ce cas, ils ne doivent pas être contraints de retourner en Bosnie », a indiqué la porte-parole du HCR.

### Prochaine rencontre

Elle a ajouté : « Si des réfugiés bosniaques refusent d'aller ailleurs que dans leur commune d'origine, les autorités suisses ne devraient pas les renvoyer. La formulation du Conseil fédéral est ambiguë », car elle laisse la porte ouverte à des renvois par la contrainte en cas de refus de se rendre ailleurs en Bosnie qu'au lieu d'origine des réfugiés.

Le HCR va discuter avec les autorités suisses du rapatriement des réfugiés bosniaques en Suisse lors d'une prochaine rencontre à Berne, dont la date n'a pas encore été fixée. Selon la décision du Conseil fédéral, quelque 8000 réfugiés bosniaques doivent rentrer cette année.

Preuve des difficultés que peuvent rencontrer des rapatriés, des Croates de Bosnie ont refoulé hier un groupe de réfugiés musulmans qui tentait de revenir à Stolac, leur ville d'origine située dans le sud de la Bosnie. Les Croates ont jeté des projectiles sur les Musulmans, les employés de l'Onu, des officiers de l'Otan et même des policiers croates./ats-reuter

# Serbie Un compromis semble se dessiner

**L'espoir d'un compromis entre le président Milosevic et l'opposition se dessine à Belgrade. Après dix semaines de crise politique, le président de la Yougoslavie (RFY - Serbie et Monténégro), Zoran Lilic, a appelé à reconnaître les résultats des élections municipales du 17 novembre. Mais l'opposition attend des « actes ».**

L'opposition a accueilli avec un optimisme prudent les déclarations de Zoran Lilic. « Jusqu'à présent, Zoran Lilic était le porte-parole de Slobodan Milosevic. Ce serait bien qu'il ait parlé en cette qualité. Ce serait mauvais en revanche si subitement il était devenu indépendant », a déclaré l'un des leaders de l'opposition Vuk Draskovic.

« La prise de position de M. Lilic inspire de l'espoir. Elle semble refléter un changement de climat et apporte la preuve qu'au sommet du pouvoir on est conscient de la gravité de la crise », soulignait un diplomate occidental. Zoran Lilic a déclaré que la victoire de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre devait « être reconnue » conformément « à la volonté des citoyens ».

« Nous avons assez parlé des



Des avocats belgradois s'étaient joints hier aux étudiants qui manifestaient devant la Cour suprême de Serbie. photo AP

élections. Il faut maintenant respecter les recommandations de l'OSCE et reconnaître toutes les victoires de l'opposition. C'est cela qui nous fera sortir de la crise », a déclaré le porte-parole du Parti démocrate (DS), une des composantes de la coalition d'opposi-

tion Ensemble. Ces victoires constatées par un rapport de l'OSCE dans 14 villes, dont Belgrade, ne sont pas remises en cause par le pouvoir dans seulement cinq villes.

Les étudiants contestataires sont intervenus hier auprès de la justice pour obtenir la re-

connaissance des résultats des municipales à Belgrade. Dans le même temps, plusieurs milliers de personnes se sont regroupées devant la Cour suprême de Serbie, une institution qu'ils accusent d'avoir couvert la fraude électorale./afp-reuter

## Russie Chirac chez Eltsine

Le président Jacques Chirac se rend demain en Russie pour une visite de quelques heures qu'il passera à Ogarovo-2, l'une des résidences de campagne des responsables du Kremlin située à l'ouest de Moscou.

Si les discussions seront essentiellement centrées sur les questions de sécurité, au centre desquelles figure l'élargissement de l'Alliance atlantique, cette rencontre pourrait aussi permettre d'en savoir plus sur l'état de santé du président russe qui fête ses 66 ans aujourd'hui. Depuis novembre dernier, Boris Eltsine n'a eu qu'une activité réduite.

Le président français, qui voyagea accompagné d'un unique conseiller, s'exprimera sans son hôte devant la presse demain à l'aéroport de Moscou-Vnoukovo avant de redécoller pour Paris. Les sujets abordés par Chirac et Eltsine devraient concerner la rénovation et l'élargissement de l'Otan, l'identité européenne de défense, ainsi que les relations de l'Alliance atlantique avec la Russie et l'Ukraine./ap

## Italie Arrestation de l'ex-épouse de Maurizio Gucci

**La première épouse du couturier italien Maurizio Gucci, assassiné en 1995, est accusée d'avoir commandité le meurtre, rapporte l'agence Ansa. Patrizia Reggiani Martinelli, 49 ans, a été arrêtée hier à Milan en même temps qu'une autre femme et trois hommes. Parmi eux se trouvent les exécutants.**

Une voyante qu'elle consultait régulièrement et un portier d'hôtel auraient aidé Patrizia Reggiani Martinelli à commettre le crime. Deux repris de justice de 58 et 35 ans sont accusés d'avoir exécuté le crime. Après deux ans de travail, les enquêteurs ont abouti en retrouvant la trace du montant du « contrat » d'un demi-million de lires (environ 440.000 francs) passé entre les deux hommes et l'ancienne femme de Gucci, qui recevait une pension.

Maurizio Gucci avait été tué par balles en mars 1995 devant son bureau de Milan.

Deux ans auparavant, il avait vendu sa participation de 50 % dans le groupe de couture et de maroquinerie de luxe portant son nom. L'homme d'affaires n'avait plus qu'une fonction de conseiller dans la société fondée par son grand-père.

### Entraide judiciaire

En 1984, l'industriel milanais s'était installé à Saint-Moritz (Grisons). C'est également là qu'il fut enterré en avril 1995. La Suisse a accordé l'entraide judiciaire à l'Italie dans cette affaire, pour permettre de recueillir des informations sur les comptes bancaires de Maurizio Gucci. Des magistrats italiens se sont déplacés à plusieurs reprises en Suisse et aux Etats-Unis dans le cadre de l'enquête.

Les enquêteurs se sont concentrés surtout sur les transactions financières de Maurizio Gucci. En janvier 1995, il avait fondé en Valais la société « G. J. Grands Jeux », dans le but de

construire un casino à Crans-Montana. Maurizio Gucci disposait de 51 % du capital de la société pour un montant de 100.000 francs. Cette somme est apparue bien mince aux yeux des autorités milanaïses pour un investissement de cette ampleur./ansa-afp-reuter



Patrizia Reggiani Martinelli - ici aux obsèques de son mari - aurait commandité le crime.fi photo a-epa

## France Les lepénistes à l'assaut de Vitrolles

**Après son échec à Dreux, en novembre, le Front national (droite lepéniste) rêve de Vitrolles. Les électeurs de cette commune des Bouches-du-Rhône vont retourner aux urnes demain à l'occasion du premier tour d'une élection municipale marquée par une campagne électorale tendue.**

L'élection de juin 1995 avait été annulée par le Conseil d'Etat. Les deux principaux protagonistes de ce combat très médiatisé avaient été sanctionnés: Jean-Jacques Anglade, maire PS sortant, avait été invalidé pour « pression sur les abstentionnistes », et Bruno Mégret, son challenger FN, avait été déclaré inéligible pour un an pour « dépassement des comptes de campagne ».

Un an et demi après le scrutin, Vitrolles, ville située aux portes de Marseille, se retrouve donc plongée dans une nouvelle bataille politique qui focalise l'intérêt de tous les ob-

servateurs. Après de longues hésitations et malgré une mise en examen pour « faux et usage de faux », Jean-Jacques Anglade a décidé de repartir au combat, avec le soutien de personnalités centristes, communistes et écologistes.

Face au maire sortant, le Front national a dû composer avec l'inéligibilité de son chef de file local. Le parti lepéniste a choisi d'investir la propre épouse de Bruno Mégret pour tenter de conquérir une quatrième municipalité après celles de Toulon, Orange et Marignane, qui étaient tombées dans son escarcelle en juin 1995.

Une fois encore, le duel Anglade-Mégret sera arbitré par une liste UDF-RPR conduite, comme en 1995, par Roger Guichard. Ce chef d'entreprise de 41 ans ambitionne de doubler ses voix par rapport au précédent scrutin et se présente comme le recours « contre l'incompétence socialiste et l'intolérance lepéniste »./ap

### BRÈVES

## Strasbourg Tapie débouté

La Commission européenne des droits de l'homme a rejeté de Strasbourg une requête de Bernard Tapie contre la France. L'homme d'affaires et ex-député s'estime victime d'un procès non équitable. Il avait saisi la juridiction européenne en juillet 1996 après avoir été mis physiquement en liquidation judiciaire et déclaré d'office inéligible pendant cinq ans. Cette condamnation avait été entraînée par la faillite de sa société FIBT. La Commission européenne a estimé que l'inéligibilité est une mesure qui ne se réfère pas à l'article de la convention européenne des droits de l'homme qui garantit le droit à un procès équitable./afp-reuter

## Algérie Le FIS fait écho à Giscard

Le Front islamique du salut se déclare favorable à la proposition de Valéry Giscard d'Estaing qui a souhaité que toutes les tendances politiques soient présentes dans les élections législatives du printemps prochain en Algérie. Dans un communiqué, Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger, « salue les initiatives d'hommes politiques européens pour le rétablissement de la paix en Algérie, et plus particulièrement M. Giscard d'Estaing pour sa proposition ». Anouar Haddam déclare que le FIS est « prêt à participer à un débat politique international sur la question algérienne »./ap

## Zaire Les rebelles résistent dans l'est

Les rebelles zairois, qui contrôlent une large partie de l'est du pays, tiennent tête à l'armée gouvernementale sur plusieurs fronts. Face à la recrudescence des combats, les autorités zairoises ont décidé de surveiller de plus près l'aide humanitaire aux centaines de milliers de réfugiés.

Les rebelles zairois ont répondu à la contre-offensive lancée au début de la semaine dernière par l'armée gouvernementale en ouvrant plusieurs fronts. Cette stratégie a contraint Kinshasa à disperser ses efforts, a-t-on appris hier. Les rebelles contrôlent les provinces du Sud-Kivu et du Nord-

Kivu. Les combats se déroulent principalement dans trois régions. Au centre, sur la route entre Kisangani, capitale de la province du Haut-Zaire, et Bukavu, chef lieu du Sud-Kivu, les rebelles semblent avoir repris un peu de terrain sans que les Zairois ne cèdent totalement. Au nord, des accrochages se dérouleraient aux environs de Watsa, à 140 km de la frontière ougandaise.

Sur le plan politique, le gouvernement zairois a décidé de réactiver ses plaintes, qu'il avait déposées en octobre 1996 devant l'ONU et l'OUA, contre l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi./afp-reuter

## Japon La secte Aoum reste légale

La secte Aoum restera légale au Japon. La commission d'examen de la sécurité publique japonaise a décidé hier de ne pas interdire la secte. Elle a estimé que la secte ne faisait plus courir de danger pour la société.

La secte Aoum est accusée d'avoir orchestré l'attentat meurtrier au gaz sarin dans le métro de Tokyo. La commission indépendante de six membres, composée d'avocats, d'universitaires et de diplomates, a annoncé sa décision au terme de six audiences l'année dernière. Un feu vert de la commission à l'interdiction de la secte aurait banni toute réunion de trois ou plus de ses fidèles./ats-afp

## Espagne Voleur récidiviste arrêté

Grâce à l'intuition d'une victime potentielle qui jugeait son comportement inquiétant, un homme soupçonné d'être l'auteur d'une série de 140 vols commis à Madrid entre 1993 et 1997 a été arrêté dans la capitale, a annoncé hier la police.

L'homme, identifié comme étant Arlindo Luis C.C., 31 ans, a été interpellé mardi dernier à partir du signalement donné par une jeune femme de 20 ans avec laquelle il avait essayé de faire connaissance le jour de Noël.

Marié et père d'un petit garçon, il a reconnu plus d'une centaine de vols, dont la moitié ont pour l'instant été vérifiés./ap







# Georges Haldas «Je ne vois pas de réalité plus universelle que le Christ»

«Je ne sais pas ce qu'est le christianisme, mais je sais que ce qu'il y a de plus important pour la conscience humaine sur le plan universel est la personne du Christ». Grec d'origine, philosophe, poète et écrivain, Georges Haldas pose un regard passionné sur celui que les hommes continuent à crucifier dans le monde.

Pierre Rottet\*

C'est à une table du café de la Paix, à Genève, que nous l'avons rencontré, plongé dans un écrit, s'aidant d'une loupe. Malgré une vue affaiblie qui l'empêche de bien distinguer, rien ne lui échappe. Parce que sa vision et sa perception de la vie et de l'homme lui sont dictées par un autre œil. Celui du dedans. Du cœur et des tripes. Discussion à bâtons rompus, à la veille de l'«Année du Christ», pour préparer le jubilé de l'an 2000. Sur un millénaire nouveau, qui n'est rien d'autre qu'une continuité...

Qu'une continuité, en effet, pour Georges Haldas. «Je ne crois pas qu'on puisse comparer le temps de manière précise. On change de millénaire? Il ne faut pas se laisser impressionner par ce processus de surface. Les grandes choses, c'est d'abord à un niveau de la conscience qui, en ce qui me concerne, échappe au temps. Un constat s'impose cependant sur la fin du siècle que nous vivons: les grandes idéologies et les systèmes politiques ont fait fiasco, y compris la démocratie, actuellement en crise. De ce côté-là, il y a vacance. En second lieu, je dirais que les institutions religieuses, quelles qu'elles soient, tiennent un langage qui, souvent - par trop de tradition, de rigidité ou de moralisme - ne correspond pas aux aspirations des gens en matière de sentiment religieux. Il y a décalage. Troisième constatation: la science - y compris la plus avancée comme la physique quantique - dont on croyait qu'elle allait résoudre les grandes questions, est non seulement incapable de résoudre, mais même d'aborder les grands problèmes de la destinée humaine. Bref, elle n'a pas de quoi répondre aux interrogations essentielles de l'homme.»

— En d'autres termes, on a «grandi» sans réellement progresser?

— Il ne faut pas confondre progrès et développement...

L'homme peut développer beaucoup de choses. Cela ne veut pas dire qu'il progresse. Baudelaire disait: le seul progrès, c'est effacer progressivement les traces du péché originel... On est loin du compte.

— Et la culture dans tout cela?

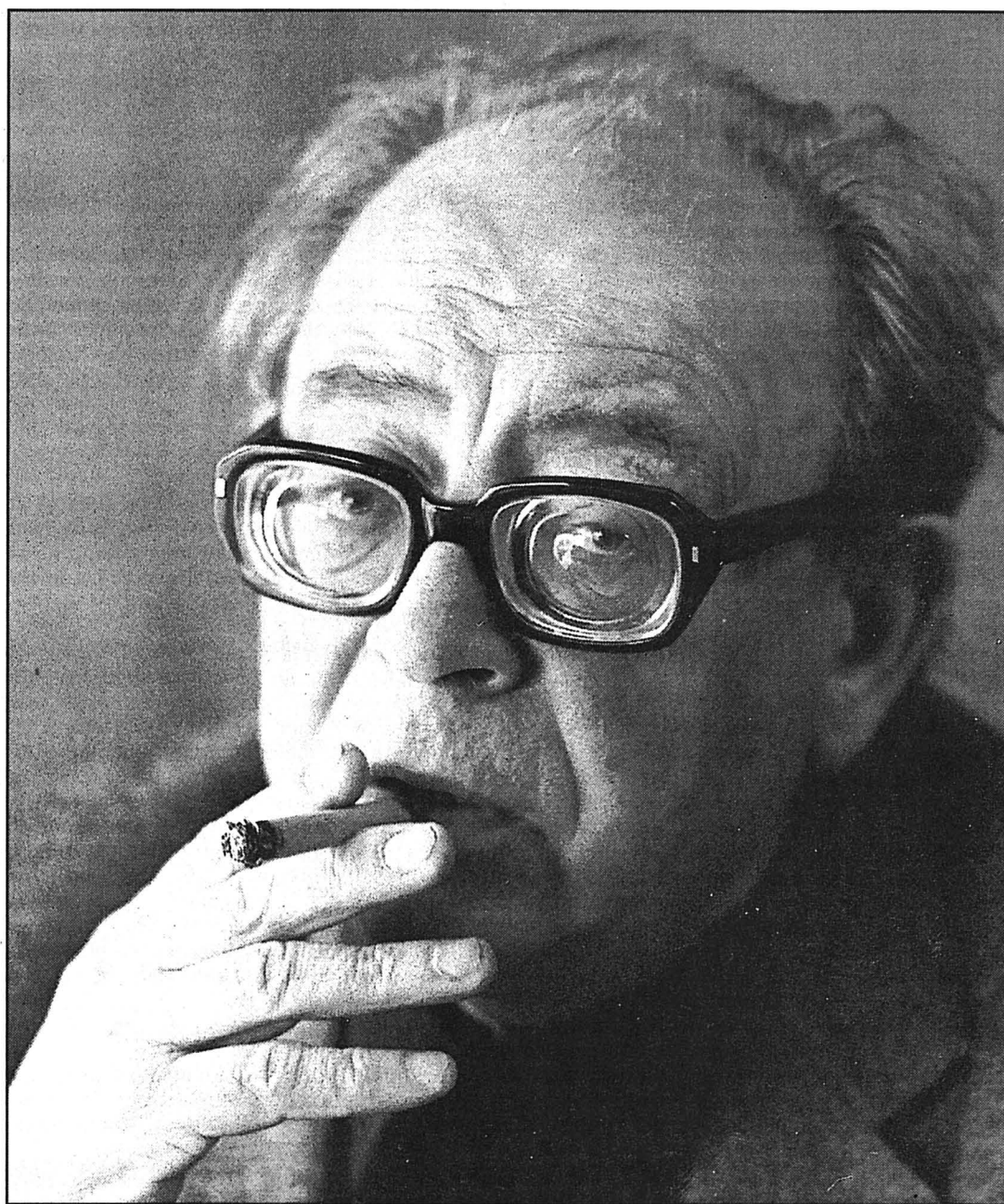
— La culture telle que nous la concevons aujourd'hui n'est qu'un mot flou. Qui dit n'importe quoi. La culture actuelle a souvent un aspect qui n'est que le prolongement de la jungle. La culture, c'est d'abord la connaissance pour l'émerveillement du réel et non pas pour une prise de possession du rêve... Malheureusement, le savoir a la main liée à la puissance. Mais c'est là aussi une des fatalités de l'histoire. Les puissants ne sont féroces que de ce qui les sert...

— C'est quand même vers l'homme, au centre de vos préoccupations, que se porte votre regard et autour de lui que s'articule votre philosophie?

— Oui. Cette recherche-là me paraît très importante. Car tout en dépend. Dans ce tohu-bohu, l'être est le plus atteint. Or il n'y a rien de plus précieux dans l'univers, et en particulier sur la terre, que la personne humaine qu'on a voulu mettre au service de certaines idéologies sociales, en la soumettant à des impératifs qui l'enrégimentent tel un rouage dans l'appareil qu'est la société. On a voulu écraser, broyer la personne, en lui inculquant un sens artificiel au détriment du Sens. D'où son débousollement. Le plus urgent aujourd'hui est de retrouver un sens pour que les êtres puissent intérieurement et psychologiquement faire face aux terribles problèmes qui vont se poser pendant bien des années encore.

— C'est dire que l'homme a encore beaucoup à faire avant d'être homme...

— Exactement. Nous le sommes déjà en germe. Comme le disait un poète espagnol, «le but de l'homme est de devenir «mas hombre». Toujours plus homme... C'est-à-dire toujours plus relié à Dieu, que je nomme personnellement «La Source», parce que le mot de Dieu est très compromis par toutes sortes d'idéologies religieuses. Devenir plus homme? C'est à mes yeux la seule ouverture, la seule aspiration qui paraisse correspondre à la réalité au moment de franchir le passage du XXe au XXIe siècle. Alors oublions cette frontière, arbitraire, pour nous



Georges Haldas: «Je suis en perpétuelle indignation contre la société, parce qu'elle se perd elle-même».

centrer sur ce projet fondamental.

— L'homme, son destin, sa prétention à en être maître, vous y croyez?

— Non. Absolument pas. L'homme le croit. C'est là une prétention rationnelle de sa part. Le seul destin de l'homme est de devenir toujours plus homme en se reliant à la source de la vie. Et s'y relier n'est pas une affaire abstraite, puisque cela veut dire donner une qualité de relations humaines toujours plus grande. Autrement dit un comportement humanisant et non de domination. Être plus homme, c'est se libérer de toute charge animale instinctuelle, et d'une culture souvent oppressive. Car la culture s'est dessinée non pas tant pour servir les hommes que pour se ser-

vir d'eux par le savoir, par la puissance. En les exploitant.

— Un monde sans «La Source» ne deviendrait-il pas inexorablement un monde contre l'homme?

— Les rapports humains ne sont jamais neutres. Ou vous tuez, ou vous faites vivre. C'est simple, très simple. En annulant la présence de «La Source» on construit un monde qui sera une prison. Une prison purement humaine où se renouvelle toujours, sous des formes différentes, ce qui s'est développé sous le nazisme. L'absence de «La Source» nous conduit à une société où le meurtre est roi. Avec tout ce que cela entraîne, d'humiliation, de dégradation des êtres et de désespoir.

— Ne va-t-on pas vers l'idée selon laquelle le christianisme

serait une conception de plus dans le supermarché des idées?

— Je crois à la pensée. Pas aux idées. Il faut se battre pour les idées. Non pour les idées. Qui ne sont que des instruments. Non pas des idoles intouchables. Les idées, c'est affaire intellectuelle. Et l'Occident, en particulier, est malade d'intellectualité. Nous sommes malades non d'une rationalité, mais d'un mauvais usage de la rationalité. Lorsque je dis que la personne est le fondement de la réalité, aucune science n'est en mesure de me démontrer qu'il est mal de tuer, qu'il est mal d'humilier. C'est en bien séparant notre approche intérieure qu'on sent, comme l'enfant sent l'injustice, que cela ne peut être. L'approche de «La Source», c'est l'affaire de tout l'être... la

refuser, sous prétexte de construire un monde par la seule rationalité et en oubliant que nous ne sommes les maîtres ni de la vie, ni de notre corps, c'est bâtir un monde artificiel placé sous la domination du plus fort...

— Il faut pourtant des idées pour tenter de s'opposer à cette conception...

— Les considérations que nous portons sur la société, l'économie, et les problèmes que la société pose, c'est bien, il faut s'en occuper car il s'agit de la maison dans laquelle l'homme habite provisoirement. Mais l'essentiel de la destinée humaine n'est pas là. Je ne sais pas ce qu'est le christianisme, mais je sais que ce qu'il y a de plus important pour la conscience humaine sur le plan universel, c'est la personne du Christ. Rien n'est plus exemplaire qu'il ait accepté de mourir, de donner sa vie pour que les autres vivent de la vraie vie. Il est la personne exemplaire par le destin de son corps intime, en relation à Dieu, et aussi par son destin terrestre, qui a accepté que son corps terrestre, physique, passe par ce qu'il y a de pire comme communion à la souffrance de tous. Je ne vois pas de réalité plus universelle que le Christ.

PRO

\* agence APIC

## Trajectoire

Né en 1917 d'un père grec et d'une mère suisse, Georges Haldas est avant tout un auteur de poèmes et de chroniques dans lesquels il jette un regard aigu sur le monde contemporain. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, parmi lesquels on peut retenir «Boulevard des philosophes» en 1966, «Orphée errant» en 1989 ou plus récemment «La légende de Genève» et «L'échec fertile». En 1994, en compagnie du journaliste Jean-Philippe Rapp et du réalisateur Jakob Berger, il a été lauréat du 1er prix catholique suisse de la communication pour une série d'émissions de télévision intitulées «Pâques à Jérusalem».

PRO

## Lundi Femmes et islam

## EN MARGE

# Georges Haldas et...

## L'amitié

Elle est fondamentale. Quand le Christ dit qu'«il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis», il parle de l'amitié, lui aussi. L'amitié est capitale parce qu'elle a une priorité sur l'amour de l'homme et de la femme en ce sens qu'elle n'implique pas le corps terrestre. Et par conséquent les désirs, leur irrationalité, la soumission à cette terrible puissance cosmique qu'est le désir sexuel, les passions qu'elle engendre... qui font des moments d'apparents bonheur de consternantes horreurs. L'amitié est indépendante des aléas terrestres. Elle a quelque chose qui est tout proche, pour moi, du corps intime.

PRO

## L'observation

Il ne faut pas confondre le regard et la vision. Le regard c'est l'instrument physique. Ma vision, c'est l'œil du dedans, elle est le vrai regard. Celui du corps intime. Avec un œil débile et défaillant, je vois mieux que des gens à 600 mètres. C'est l'état de poésie qui m'a fait reconnaître tout ce qu'il y a de fondamental dans le Christ. Mais à partir de mon expérience personnelle. La propriété fondamentale de l'état de poésie - c'est-à-dire la perception de la beauté des choses - est de sentir et de percevoir l'invisible à travers le visible. Il y aura toujours des êtres qui comprendront cela.

PRO

## La sagesse

Je ne crois pas à la sagesse, parce que c'est une affaire de modération. Or, la vie est toujours d'une richesse extraordinaire, qui nous tue. Je pense que face à l'état de meurtre, aucune rationalité ne peut faire quelque chose. Elle ne peut qu'aider au meurtre. Le besoin de vivre chez l'être est cosmique... C'est une sorte de folie qu'a l'homme à laquelle ne peut répondre aucune raison. Sinon une autre folie, afin d'inverser la première. Il n'a aucune sagesse, le Christ. Il est complètement cinglé... aller mourir sur une croix, recevoir des crachats... renoncer à tout ce qui fait le puissant dans la société.

PRO

## Les Eglises

Elles ont étouffé le grand souffle christique, qui est libérateur. Mais pas anarchique. Quand le Christ dit: «Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu», il ne dit pas: choisissez César ou Dieu. Il dit: c'est à vous de choisir. Lorsqu'il dit: allez annoncer la Bonne Nouvelle que j'ai vaincu la mort, il ne dit pas allez imposer la Bonne Nouvelle. Les Eglises sont enracinées dans le terrestre... elles sont de ce fait fatalement contaminées par le pouvoir. Dès l'instant qu'elles accumulent et prétendent représenter, elles deviennent pouvoir. Le moralisme et le juridisme sont les deux grandes maladies de l'institution religieuse.

PRO

## IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.  
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.  
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.  
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.  
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.  
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).  
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.  
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.  
Boudry: Stéphane Devaux.  
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.  
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.  
Canton du Jura: Michel Gogniat.  
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).  
La Neuveville: Françoise Tschanz.  
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pohud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63. Le Locle, rue du Pont 8. Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

# Hockey sur glace Les prix pratiqués varient de cas en cas

Ainsi donc, Roy Hodgson a demandé que l'on renvoie la demi-finale retour de Coupe d'Italie Napoli - Inter Milan, prévue le 26 février. La raison? Il sera privé de certains joueurs étrangers comme Djorkaeff ou Winter. L'argument? «Je ne comprends pas la date de cette demi-finale, étant donné que la finale se disputera en juin seulement» a-t-il expliqué.

Bien sûr, Hodgson avance cette idée pour pouvoir aligner sa meilleure équipe à Naples. Mais le bon Roy a cent fois raison sur le fond. Il soulève un problème qui ne touche pas que la Coupe d'Italie. Peut-on franchement se réjouir d'une finale dont on connaît les adversaires trois mois à l'avance? On en doute. Car durant ce laps de temps, entraîneurs, joueurs et tifosi auront pensé à tout... sauf à la Coupe.

## Humeur Une Coupe? Quelle Coupe?

Un peu partout, la Coupe est déaturée et perd de son essence. Ainsi les dirigeants du basketball suisse dirigent-ils les tirages, pouvant ainsi fausser l'équité du championnat. Le sujet a été «effleuré» à l'occasion du match Union Neuchâtel - SAV Momo d'il y a deux semaines, d'aucuns ayant «accusé» les Tessinois d'avoir fait exprès de perdre de plus de 24 points pour terminer cinquièmes et avoir l'avantage de la salle à l'occasion du quart de finale de mercredi prochain contre le même adversaire. Info ou intox? On ne le saura sans doute jamais.

N'en demeure pas moins que deux des charmes de la Coupe - une compétition justement répartie dans la durée et l'incertitude liée à tout rendez-vous de ce genre - sont en train de disparaître.

Une Coupe? Quelle Coupe?

Renaud Tschoumy

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au terme du tour qualificatif, tous les clubs de LNA - à l'exception du néo-promu La Chaux-de-Fonds - ont connu une diminution des affluences. La «faute» bien sûr au mode de championnat et à la crise économique qui frappe de plein fouet notre pays. A ce sujet, il est intéressant de comparer les prix pratiqués par les clubs, des prix qui diffèrent sensiblement si l'on se rend aux Mélézes ou à la Resega par exemple.

Gérard Stegmüller

Première constatation et quoi qu'on en dise: en Suisse, le hockey sur glace demeure un sport populaire, quasiment à la portée de toutes les bourses. Mais bien sûr, le supporter qui désire assister à tous les matches de son équipe favorite se verra déléster de quelques centaines de francs au terme de la saison. Il n'est donc pas étonnant de remarquer que le système de l'abonnement est particulièrement prisé. Chacun y trouve son compte. Le spectateur, qui économise de l'argent et qui évite les queues à la caisse, sans oublier qu'il a sa place assise de réservée, et le club, qui dispose en début de compétition d'argent liquide. C'est toujours ça de pris!

### Les subtilités luganaises

Pour ce qui est des places debout, tous les clubs offrent la gratuité aux enfants âgés de moins de 7 ans. Certains vont jusqu'à 10 ans. La palme revient au HC Lugano qui fait payer les enfants à partir de 13 ans. Mais les dirigeants luganais savent aussi compter. Le club tessinois est le seul (avec Rapperswil, mais dans des proportions moindres) à n'avoir pas englobé les matches des play-off dans le prix des abonnements. Mieux: plus Lugano ira loin, plus les prix augmenteront. Pour un adulte, une place debout pour les

**AMBRI-PIOTTA**  
Patinoire: Valascia

**PRIX**  
Places debout Enfants et étud.: 10.-  
Adultes: 18.-  
Places assises Prix unique: 50.-  
Abonnements Places debout Enfants et étud.: 230.-  
Adultes: 350.-  
Places assises De 700.- à 1250.-  
Validité: tour qualificatif, tour espoir et play-off  
Nombre d'abonnés: 2100

**BERNE**  
Patinoire: Allmend

**PRIX**  
Places debout Enfants: 10.-  
Adultes: 20.-  
Places assises Enfants: 20.-  
Adultes: 40.- et 50.-  
Abonnements Places debout Enfants: 170.-  
AVS, étud.: 200.-  
Adultes: 300.-  
Places assises De 700.- à 1100.-  
Validité: tour qualificatif, masterround et play-off  
Nombre d'abonnés: 5500

**CHAUX-DE-FONDS**  
Patinoire: Mélézes

**PRIX**  
Places debout Enfants: 8.-, étud.: 15.-  
Adultes: 20.-  
Places assises Enfants: 23.-, étud.: 30.-  
Adultes: 35.-  
Abonnements Places debout Enfants: 100.- / étud.: 220.-  
Adultes: 350.-  
Places assises Enfants: 320.- / étud.: 440.-  
Adultes: 570.-  
Validité: tour qualificatif et tour espoir  
Nombre d'abonnés: 900

**DAVOS**  
Patinoire: Patinoire de Davos

**PRIX**  
Places debout Enfants et étudiants: 9.-  
Adultes: 19.-  
Places assises 38.- et 45.-  
Abonnements Places debout Enfants et étudiants: 80.-  
Adultes: 200.-  
Places assises 430.- et 510.-  
Validité: tour qualificatif, masterround et play-off  
Nombre d'abonnés: 950

**FR GOTTERON**  
Patinoire: Saint-Léonard

**PRIX**  
Places debout Enfants: 10.-  
Adultes: 20.-  
Places assises 30.- et 40.-  
Abonnements Places debout Enfants: 170.-  
Jeunesse (16-20 ans): 300.-  
Adultes: 400.-  
Places assises De 750.- à 1150.-  
Validité: tour qualificatif, masterround et play-off  
Nombre d'abonnés: 2540

**KLOTEN**  
Patinoire: Schluweg

**PRIX**  
Places debout Enfants: 10.-  
Adultes: 20.-  
Places assises De 25.- à 60.-  
Abonnements Places debout Enfants: 220.-  
Adultes: 440.-  
Places assises De 550.- à 1740.-  
Validité: tour qualificatif, masterround et play-off  
Nombre d'abonnés: 3000

**LUGANO**  
Patinoire: Resega

**PRIX**  
Qualif. et masterround Places debout Enfants, étud.: 12.-  
Adultes: 17.-  
Pl. assises 25.-, 35.-, 45.-  
Play off / Places debout Enfants, étud.: 15.-, 20.-, 25.-  
Adultes: 20.-, 25.- et 30.-  
Places assises Enfants, étud.: 50.-, 60.-, 70.-  
Adultes: 60.-, 70.- et 80.-  
Abonnements (debout) Enfants, étud.: 140.-  
Adultes: 180.-  
Pl. assises de 280.- à 750.-  
Validité: qualif. et master.  
Nombre d'abonnés: 3400

**RAPPERSWIL**  
Patinoire: Lido

**PRIX**  
Places debout Enfants: 10.-  
Adultes: 19.- et 25.-  
Places assises 35.-, 40.- et 45.-  
Abonnements Places debout Enfants: 200.-  
Adultes: 359.-  
Places assises De 685.- et 740.-  
Validité: tour qualificatif, et tour espoir et play-off (jusqu'aux quarts de finale)  
Nombre d'abonnés: 2000

**ZOUG**  
Patinoire: Herti

**PRIX**  
Places debout Enfants: 12.-  
Adultes: 20.-  
Places assises Prix unique: 40.-  
Abonnements Places debout Enfants: 200.-  
Adultes: 390.-  
Places assises De 720.- à 1220.-  
Validité: tour qualificatif, masterround et play-off  
Nombre d'abonnés: 3300

**ZURICH**  
Patinoire: Hallenstadion

**PRIX**  
Places debout Aucune place debout  
Places assises Enfants: 14.-  
Adultes: de 26.- à 45.-  
Abonnements Places assises Enfants: 200.-  
Adultes: de 420.- à 785.-  
Validité: tour qualificatif, tour espoir et play-off  
Nombre d'abonnés: 3500

Infographie Pascal Tissier

quarts de finale coûtera 20 francs, 25 francs pour les demi-finales et 30 francs pour la finale. Topo identique pour les places assises, mais l'augmentation est de 10 francs par palier. Rapperswil a pour sa part choisi d'inclure dans le tarif de ses abonnements les quarts de finale des play-off. Au cas où les Saint-Gallois parviendraient en demi-finale, voire en finale, tout spectateur devra remettre la main à son porte-monnaie. Dans le cas de ces deux clubs, il faut préciser que priorité sera donnée aux abonnés pour l'obtention des précieux sésames.

Le tableau que nous publions est très explicite. Mais on aurait tort de cataloguer les clubs en deux catégories: les riches et les pauvres, au niveau des prix s'entend. Au moment d'éta-

blir les tarifs, la contenance de la patinoire (principalement le nombre de places assises disponible) a son importance. Difficile, compte tenu de ces paramètres, d'établir des comparaisons. Exemple: à Zurich, un abonnement place assise pour un enfant revient à 200 francs (320 francs à La Chaux-de-Fonds). Reste qu'il faut tout simplement savoir qu'au Hallenstadion, toutes les places sont assises. Les responsables zurichois ont à leur actif une petite subtilité, dans le sens qu'ils ont décidé de donner un coup de main aux familles. Ainsi, un couple avec un enfant paie le tarif plein. Puis, pour le deuxième enfant, une place à 45 francs coûte 14 francs. Et ainsi de suite.

Certains clubs dénichent des ficelles pour attirer le public. A Fribourg, il n'y a

pas que des sièges, mais également des bancs. Corollaire: un enfant en bas âge peut entrer gratuitement et suivre le match assis, si les personnes qui ont pris place sur les bancs ne pratiquent pas tous le sumo! Dans le pire des cas, le rejeton peut toujours regarder le match assis sur les genoux de son papa.

### Attrayante initiative bernoise

Autre initiative: en ville de Berne, lorsque les conditions sont réunies, il est possible d'acquiescer un billet à un prix fort avantageux (20 francs) qui permet de suivre trois événements sportifs durant le week-end: soit un match de hockey sur glace du CP Berne, un match de football de Young Boys et une rencontre de handball du club de la capitale fédérale. Attrayant, non? On sait que

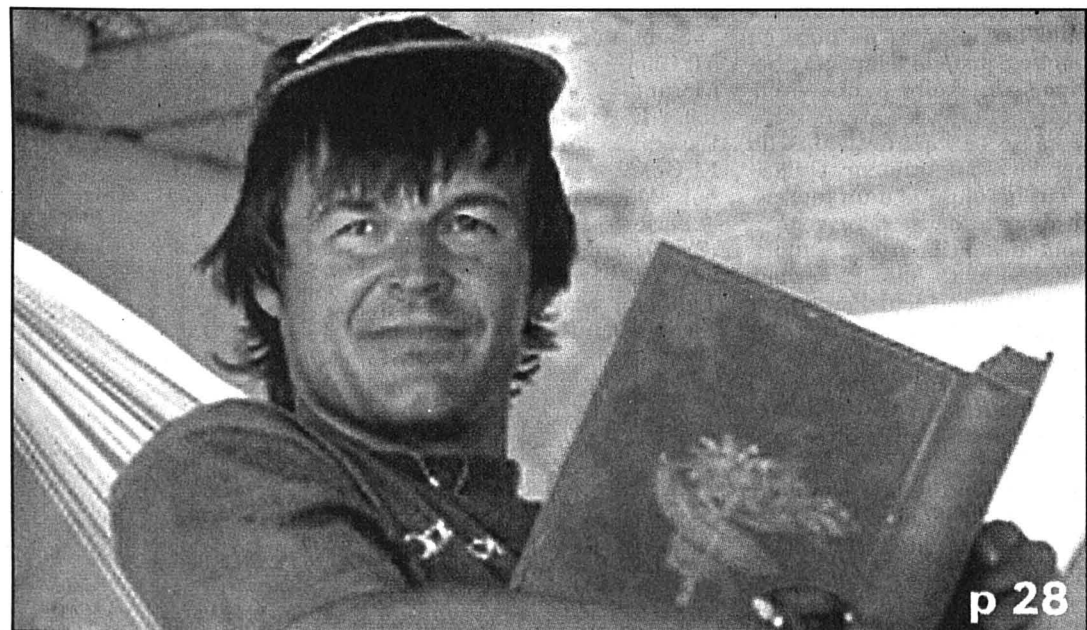
dans un passé pas forcément si lointain, une telle idée était d'actualité dans le canton de Neuchâtel. Les responsables du FC La Chaux-de-Fonds et ceux de Neuchâtel Xamax penchaient pour un billet commun. On a également évoqué ce même cas de figure pour les rencontres du FCC et du HCC. Finalement, ces projets ont été rangés bien au fond d'un tiroir. Qui sait, peut-être qu'un jour...

Ultime précision: dans notre tableau, le nombre d'abonnés ne comprend pas les sponsors détenteurs de cartes de puck de bronze, de crosse d'or, etc... A Berne, une carte VIP coûte la bagatelle de 4000 francs. A ce prix, il est tout à fait normal que l'on obtienne en retour un abonnement place assise. C'est bien la moindre!

GST

## MAGAZINE

# Télévision Panique à TF1 Insectes Trois millions de coléoptères transférés à Bâle



p 28

TF1 à l'antenne complètement dans le brouillard. De nombreuses émissions sont sur la sellette et Nicolas Hulot (photo) ne s'est pas vu renouveler son contrat pour «Okavango». Quel gâchis!

photo tf1

La plus grande collection privée de coléoptères au monde, qui compte plus de trois millions d'insectes, devrait être transférée prochainement de Weil (Allemagne) à Bâle. Les autorités allemandes doivent encore donner leur autorisation, a indiqué le gouvernement de Bâle-Ville dans un communiqué.

L'exécutif bâlois a accordé un crédit de 60.000 francs pour le déménagement de la collection qui sera installée définitivement dans le Musée d'histoire naturelle de Bâle. Elle se trouve actuellement au Musée «am Lindenplatz», à Weil, non loin de la cité rhénane. Le Musée d'histoire naturelle possède

déjà une collection de 1,5 million de scarabées.

La collection constituée par l'industriel munichois Georg Frey, décédé en 1976, figure sur la liste des biens culturels allemands et ne peut ainsi sortir d'Allemagne sans autorisation spéciale. Le feu vert devrait être donné ces prochains jours, a indiqué Michel Brancucci, directeur adjoint du Musée d'histoire naturelle de Bâle.

### Conditions

Pour obtenir l'autorisation allemande, le musée bâlois s'est engagé à respecter certaines conditions. Les trois millions de coléoptères, rangés dans 6500 caisses, seront répertoriés et classés. Le musée devra régulièrement informer les autorités alle-

mandes sur l'avancement des travaux. La collection devra aussi être mise à disposition des scientifiques.

A la mort de Georg Frey en 1976, la collection est devenue propriété de son épouse Barbara. Dans un premier testament, la veuve de l'industriel a légué les trois millions d'insectes au Musée d'histoire naturelle de Bâle avant de changer d'avis et d'en faire don à l'association «Scarabées pour Bâle».

Les héritiers ont contesté le testament devant les tribunaux allemands. Un tribunal de Karlsruhe a finalement décidé que les coléoptères revenaient de droit à l'association. La collection est installée provisoirement à Weil depuis le 13 juillet 1995 dans l'attente de son transfert à Bâle. / ats

Le match HCC - Zurich vous est présenté par VAC

Hockey sur glace Quel HCC ce soir contre Zurich?

C'est un Riccardo Fuhrer quelque peu embarrassé que nous avons rencontré hier après-midi.

On récapitule: Burkhalter et G. Dubois sont toujours blessés. Elsener, Cantoni, Alston et Gaudreau sont incertains.

ailleurs, le départ du défenseur canadien du HCC à Cologne n'est pas d'actualité. Il n'en a jamais été question.

«Quitte à me répéter, glisse Riccardo Fuhrer, il est hors de question de brader la fin de la compétition.

meilleure équipe possible. Et s'il le faut, on tournera à deux blocs.»

Les spectateurs qui se rendront ce soir sous le chapiteau chaux-de-fonnier se verront remettre à l'entrée une brochure afin qu'ils désignent le plus jeune espoir de la saison 1996-1997.

poir par le public suisse. Cette saison, deux joueurs du HCC ont été sélectionnés: il s'agit de Benoît Pont et Florian Chappot.

Tout le monde sait donc ce qui lui reste à faire.

VAC LA CHAUX-DE-FONDS 2 MAGASINS 1 CATALOGUE



Florian Chappot attend les suffrages du public chaux-de-fonnier. Tout comme Benoit Pont.

En chiffres LES «COMPTEURS» DE LNA

Table with 2 columns: Rank, Player Name, Goals, Assists. Lists top scorers like Orlando (Berne) with 72 goals and assists.

Puis les autres Chaux-de-Fonniens

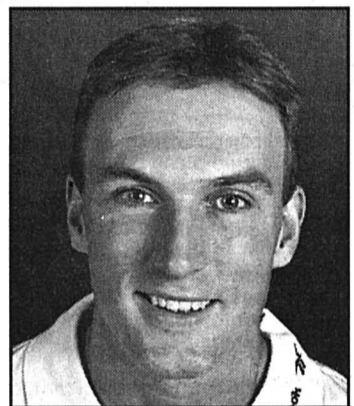
Table listing other players from Chaux-de-Fonds like Cowie, Anderson, Schümperli with their stats.

PÉNALTÉS (en minutes) table listing teams and their penalty minutes.

Les Chaux-de-Fonniens pénalisés (en minutes)

Table listing penalized players from Chaux-de-Fonds like Anderson, Cowie, Elsener.

VITE DIT



Didier Princi, quel est l'état de santé de Zurich?

- La grippe qui a cloué neuf joueurs au lit en début de semaine n'est plus qu'un mauvais souvenir.

- Cette grippe est-elle l'explication de votre large défaite de dimanche dernier face à Ambri-Piotta?

- En aucun cas. Au Tessin, nous avons lâché le bateau, un point c'est tout.

- Zurich aura constitué une déception car, sur le papier à tout le moins, vous aviez les moyens de faire mieux que cette septième place.

- S'il est vrai que nous n'avons rien à envier à certaines équipes, nous avons par trop manqué de constance.

Tout au long de la phase qualificative, des opportunités se sont pourtant présentées mais nous n'avons pas su les saisir.

- Comment expliquez-vous les hauts et les bas qui vous caractérisent?

- Nous manquons de concentration, de discipline. Face à des équipes du bas de tableau, cela passe mais devant les meilleures, il n'y a pas de miracle.

- Cela étant, vous participez tout de même aux play-off...

- Dans un certain sens, ce tour espoir auquel nous sommes condamnés n'est pas très motivant.

- Quel regard portez-vous sur votre prestation personnelle?

- Je ne suis pas vraiment satisfait. Comme l'équipe, j'ai connu des hauts et des bas. C'est sans doute dû au changement de système.

- Où se situe votre avenir?

- Je suis sous contrat avec Zurich pour la saison prochaine. Le club veut «monter» une grosse équipe.

- Un mot sur le match de ce soir...

- Nous devons être sur nos gardes. Jusqu'ici, nous nous sommes imposés quatre fois contre La Chaux-de-Fonds, mais le bilan est trompeur.

JFB

Deuxième ligue Succès ponlier

LES PONTS-DE-MARTEL - AJOIE II 5-3 (1-1 3-1 1-1)

Match de très bon niveau au Bugnon. Dans un duel équilibré, le plus chanceux l'a emporté.

Malgré de belles triangulations et de présence virile devant les buts du gardien Jeanmairet, ils ne purent égaliser qu'à la fin du premier tiers.

Bugnon: 100 spectateurs. Arbitres: MM. Mellet et Jutzi.

Buts: 14e Zwahlen (Wicht, Meier) 1-0.

20e Richert (Sanglard, à 4 contre 5) 1-1. 26e Vuille (Dupré) 2-1. 27e Guenin (Spiretti) 2-2.

Pénalités: 2 x 2 contre Ajoie, 4 x 2' contre Les Ponts-de-Martel.

Les Ponts-de-Martel: C. Jeanmairet; Jeanneret, Stauffer; B. Jeanmairet, Kehrl; Vuille; Endres, Dupré; Meier, Wicht, Zwahlen; Haentzi, Dubois, Matile.

Ajoie: Atienza; Horger, Sanglard; Spinetti, Scherler; Richert, Wahl; Guenin, Corbat, Girardin; Siegenthaler, Michel, Gigon.

JDR

Imériens faciles

SAINT-IMIER - SARINE FR 8-2 (3-1 2-0 3-1)

Le HC Saint-Imier se porte bien, merci pour lui. Il lui aura fallu dix minutes de mise en jambes, juste le temps aux Sarinois de croire à une éventuelle victoire.

Passé ce laps de temps, la bande à l'entraîneur Dubois n'eut besoin que d'un tout petit quart d'heure pour venir à bout des Fribourgeois.

Patinoire d'Erguël: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Treuthardt et Schneider.

Buts: 1re Braaker (Jaquier) 0-1. 10e P. Gilomen (Ross, à 4 contre 5) 1-1.

11e Goly (P. Gilomen) 2-1. 19e Dogana (Dubail, Hinni) 3-1. 23e Ross (Morandin) 4-1.

7-2. 59e Hinni (P. Gilomen, à 4 contre 3) 8-2.

Pénalités: 9 x 2' contre Saint-Imier et 13 x 2' contre Sarine.

Saint-Imier: Willemin (39e M. Gilomen); Th. Vuilleumier, Morandin; Winkler, P. Gilomen; E. Vuilleumier, Tanner, Ryser; O. Vuilleumier, Ross, F. Goly; Terraz; Hinni, Dubois; Dogana.

Sarine FR: Langenegger (23e Haymoz); Joerg, Chételat; Brugger, Koller; Braaker, Jaquier, Marchon; Schaer, Tschupp, Roth; Cardoso, Spiess.

JMT

Classement table for the league with columns for rank, team, and points.

Tour espoir Ce soir 20.00 La Chx-de-Fds - Zurich Rapperswil - Ambri-Piotta

Demain 16.00 Zurich - Rapperswil

Première ligue Avenir en jeu à Fleurier

Fleurier, Franches-Montagnes et Tramelan vont jouer ce soir une carte très importante pour leur avenir immédiat.

«Il faut arrêter de s'apitoyer sur le passé, prendre le taureau par les cornes pour sauver la situation, car tout n'est pas encore perdu.»

l'entraînement pour une discussion «qui a été très sérieuse et productive». De plus, la préparation au match de ce soir, qui peut être capital pour l'avenir des «Chats», sortira un peu de l'habitude.

Les Fleurisans trouveront en face d'eux des Franches-Montagnards tout aussi décidés qu'eux.

Tramelan, pour sa part, espère bien épingler un Yverdon

pas trop sûr de lui à l'extérieur. Combiné avec une défaite de Star à Moutier, un succès lui offrirait la possibilité de jouer un match de barrage contre l'équipe lausannoise.

FPA

A l'affiche

Ce soir 20.00 Fleurier - Fr.-Montagnes Forward Morges - Villars Moutier - Star Lausanne Tramelan - Yverdon Viège - Saas-Grund

Classement table for the league with columns for rank, team, and points.

A l'affiche

LNA, Masterround

Ce soir 20.00 Davos - Zoug FR Götteron - Lugano Klotten - Berne

Classement

Classement table for LNA Masterround.

Tour espoir

Ce soir 20.00 La Chx-de-Fds - Zurich Rapperswil - Ambri-Piotta

Demain

16.00 Zurich - Rapperswil

Classement

Classement table for the league.

LNB, Top-LNB

Ce soir 18.00 Martigny - Langnau 20.00 Thurgovie - Herisau 20.15 Grasshopper - Lausanne

Demain

16.00 Langnau - Grasshopper 17.30 Herisau - Martigny

Classement

Classement table for the league.

Tour espoir

Ce soir 17.30 Bienne - Ajoie Olten - Coire

Demain

16.00 Lucerne - Bienne 16.30 Ajoie - Olten 17.15 Coire - GE Servette

Classement

Classement table for the league.

# Patinoire des Mélèzes

Samedi  
1er février  
à 20 heures

Ligue  
nationale A

Tour espoir

# HCC - Zurich



Les juniors A1 du HCC accomplissent un brillant parcours

## Cap sur l'élite

Ils s'étaient fixé un objectif ambitieux: accéder à la catégorie élite. Battus mercredi dernier 3-1 par Neuchâtel YS, les juniors A1 du HCC n'ont plus leur destin entre leurs crosses. Avec un passif de sept points - en ayant certes disputé trois matches en moins -, les protégés de Willy Kohler doivent désormais miser sur un faux-pas de leurs rivaux du Bas pour prétendre à la promotion. Mais quoi qu'il arrive dans les semaines à venir, ils seront à créditer d'un excellent parcours.

«Je suis fier d'avoir pu diriger cette équipe. Je vis une superbe expérience.» Après avoir participé à la promotion du HCC en LNA, Willy Kohler s'était mis dans la tête de combler une lacune: le club des Mélèzes est en effet l'unique équipe de LNA à ne pas être représentée dans la catégorie juniors élite. «C'est vrai que c'était notre objectif, convient le Prévoit. Toutefois, la notion de plaisir, tant à l'entraînement que durant les matches, n'a pas été négligée.»

Dans un groupe composé de neuf équipes, les juniors du HCC n'ont pas forcément été gâtés par le calendrier. «Nous avons 24 matches à disputer, ce qui revient à dire que nous nous déplaçons deux fois chez certaines équipes. Or, le hasard nous a contraints à affronter Neuchâtel YS, Villars et Fleurier, soit nos trois plus sérieux rivaux, deux fois sur leur glace, plaide Willy Kohler. Cela étant, nous ne baissons pas les bras et nous croirons à l'ascension aussi longtemps qu'elle sera possible



Willy Kohler (à droite) et son assistant Jean-Pierre Vinkel: très écoutés à l'heure de la théorie.

mathématiquement parlant.» Si d'aventure les jeunes Chaux-de-Fonniers devaient abandonner les joies de la promotion à d'autres, ils n'auront pas pour autant perdu leur temps durant cet hiver. «Il est certain qu'à moyen terme le HCC se doit d'être représenté en élite, souffle Willy Kohler. Cela étant, il ne servirait à rien de monter pour être «juste». Il y a encore du boulot, c'est certain. Mais avec l'accord que le club a passé avec Franches-Montagnes, les perspectives sont bonnes.»

Tout en rappelant qu'une saison se joue parfois sur de petits riens - comme la blessure de Loïc Burkhalter pour ne prendre que cet exemple... - Willy Kohler espère poursuivre son travail à la tête des juniors A1 du HCC. «Avec mon assistant Jean-Pierre Vinkel, nous vi-

vons vraiment une expérience fantastique» assure-t-il.

Ceux qui en douteraient peuvent aller le vérifier dimanche aux Mélèzes où, sur le coup de 17 h, les juniors A1 du HCC accueilleront leurs homologues de Meyrin.

### Le contingent

**Gardiens:** Nicolas Herren, Jonas Müller.

**Défenseurs:** Vasco Belo, David Grandjean, Damien Guenet, Sébastien Hadorn, Alain Hirschy, Cédric Houlmann, Vivian Schmid.

**Attaquants:** Gaël Bourquin, Alexandre Brusa, Loïc Burkhalter, Valentin Burki, Raphaël Depraz, Maïc Emmenegger, Cédric Girardin, Fabien Guyot, Stéphane Maillat, Philippe Stengel, Julien Tschäppät.

JFB

FR Façade rideau  
P.-A. Bozzo SA

Hôtel-de-Ville 103  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/968 68 80

La meilleure solution pour vos:  
- revêtements de façades  
- isolation  
- échafaudages

132-794539

KIA Sportage



dès Fr. 28 540.-

Auto-Centre Emil Frey SA  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/967 97 77

132-794536



RUBATTEL  
& WEYERMANN SA

Cadrans soignés

2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Jardinière 117-119  
Téléphone 032/913 25 13



132-794903

Le feu ne fait pas  
la différence entre  
propriétaire et locataire  
Nous la faisons

**mobicasa**

Mobilière Suisse  
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat  
Agent général

Espace 3, La Chaux-de-Fonds, 032/913 15 35

132-794899



Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/913 00 55

Centre Miele  
des Montagnes  
neuchâteloises

Machines à laver, lave-vaisselle, frigos,  
aspirateurs, etc.

Vente + service après-vente

132-794650

MONTRES



Sponsor officiel du HCC

Nos détaillants régionaux  
vous présenteront volontiers notre collection  
de montres à bracelets et lunettes interchangeables.

La Chaux-de-Fonds: Horlogerie Von Gunten  
Marin-Centre: Bijouterie Le Chrono  
Cernier: Horlogerie Straumann  
Le Locle: Bijouterie My Styl  
A la patinoire: Puck-Club

*L'équilibre dans le temps*

132-795157

Police-  
secours:  
117



OUVERT LE DIMANCHE  
AVEC LE  
MÉGACROISSANT

G. et M. Vogel  
rue du Versoix 4  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/ 968 76 34

VACANCES - VOYAGES



Voyager c'est...

**natural**

51, avenue Léopold-Robert  
(entrée Daniel-JeanRichard)  
Tél. 032/913 94 24

132-600

DIVERS

Menuiserie  
Willemin Frères  
2336 Les Bois

Fenêtres, portes  
et menuiserie courante  
Prix de promotion

Tél. 032/961 18 81

14-796318

Réouverture de cabinet  
Dr Ph. Schoeni

Rue de la Paix 31

Reprise des consultations  
le lundi 3 février 1997

032/913 07 73

132-1507

FINANCE

De l'argent en toute  
simplicité et discrétion.

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NPA/Domicile \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour  
l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds  
(08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

032-913 16 12

BANQUE  
**Xprocrédit**

Pour un crédit de Fr 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13.9% total des frais de Fr. 363.40 pour 12 mois  
(indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de  
provoquer le surendettement de l'emprunteur» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

B/Im/5/5a

AUTOS - MOTOS - VELOS



PASSEZ NOUS VOIR ET LAISSEZ-VOUS  
ENTHOUSIASMER PAR LA NOUVELLE GAMME ALFA  
ROMEO ET PAR NOS OFFRES PARTICULIÈREMENT  
INTÉRESSANTES!

**JOURNÉES PORTES OUVERTES**

Vendredi 31 janvier, de 14 h à 19 h

Samedi 1<sup>er</sup> février, de 10 h à 18 h

Auto-Centre, Emil Frey SA, Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Garage Giovanni Rustico, France 59, 2400 Le Locle

118-707306

Cuore Sportivo





# Football Cyprien: six mois pour relancer une carrière

La longue suspension (quinze rencontres) dont a écopé en appel Jean-Pierre Cyprien prendra fin le 16 mars prochain. Si l'on excepte un match de championnat (face à Grasshopper) et quatre de Coupe de l'UEFA (deux faces à Dynamo Kiev, autant contre Helsingborg), le Guadeloupéen n'a plus joué de rencontre officielle depuis son «remake» de Bruce Lee. Ce printemps, le Français tentera de glaner son premier titre de champion national «pour remercier ses coéquipiers de leur soutien», comme il aime à le relever, et relancer du même coup sa carrière.

De notre envoyé spécial  
Fabrice Zwahlen

Avec cinq mois de recul, Jean-Pierre Cyprien ne regrette pas son geste à l'encontre de Claudio Moura.

«Simplement, j'aurais dû régler cette histoire pendant le match et non après le coup de sifflet final», estime-t-il.

Condamné en première instance à neuf mois de suspension au niveau mondial, le Guadeloupéen a reçu le jour même une missive qu'il a encore en travers de la gorge: «Dans cette lettre, explique-t-il, les dirigeants de Neuchâtel Xamax m'annonçaient qu'ils résiliaient mon contrat. A ce moment-là, j'ai cru à un signe du destin. Je m'étais déjà préparé à l'idée de me rendre en Guadeloupe me ressourcer. Une aussi longue mise à l'écart signifiait la fin de ma saison, voire de ma carrière...»

Fort heureusement pour le stoppeur xamaxien, le comité «rouge et noir» changea par la suite son fusil d'épaule, obtenant même la réduction de sa peine à quinze rencontres, toutes à purger en Suisse. «Cinq matches de suspension auraient mieux reflété la gravité de ma faute», analyse

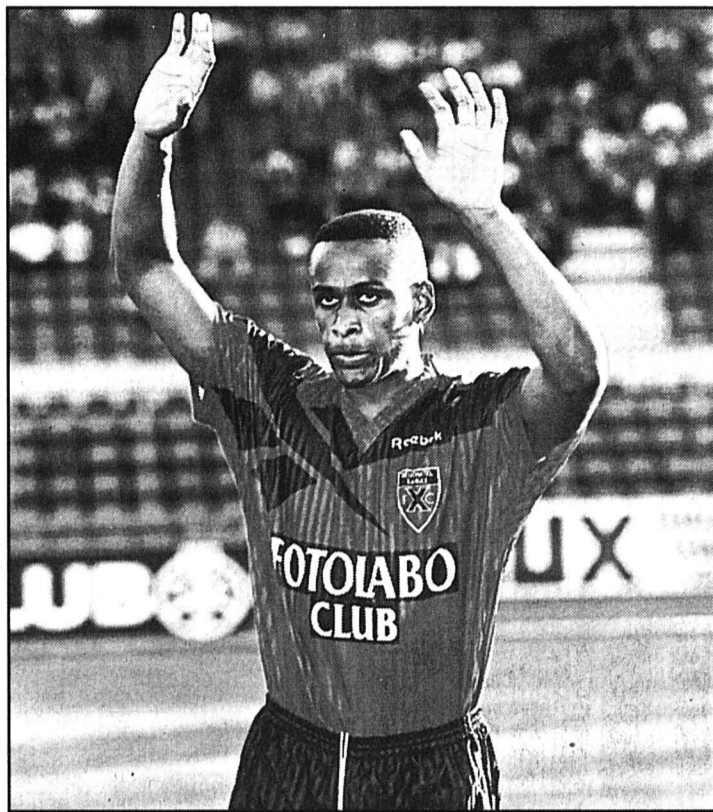
Jean-Pierre Cyprien. Mais bon, pour l'exemple...

Pour sortir de cette période de doutes - les entraînements ne remplacent pas la compétition -, Jean-Pierre Cyprien a pu compter sur le soutien inconditionnel de ses coéquipiers. «Sur le moment, j'avais l'impression qu'ils étaient plus effondrés que moi, révèle notre interlocuteur. Même les gens de la rue nous ont soutenus, mon épouse Valérie et moi».

### Il s'en ira en été

Pendant cette longue période de suspension, le Français a cependant foulé à cinq reprises la verte pelouse. «En évoluant tous les quinze jours lors des deux premiers mois de ma suspension et avec le soutien de mes camarades, elle a finalement passé assez rapidement».

A La Grande-Motte, Jean-Pierre Cyprien travaille pour retrouver progressivement ses automatismes avec ses col-



Jean-Pierre Cyprien: «On a voulu rompre mon contrat.» photo Lafargue

lègues défenseurs. «Cela ne devrait poser aucun problème. Pour me soutenir, je peux compter avec le meilleur libéro de Suisse, Martin Rueda» souligne, sûr de soi, le Français.

Le 16 mars prochain son envie de «bouffer» du gazon sera enfin assouvie. «Dès cette date, poursuit-il, j'essayerai de donner mon maximum pour repayer mes coéquipiers de leur soutien et offrir le titre à

Neuchâtel Xamax». Avant, vraisemblablement, de quitter notre pays: «Cette semaine, j'ai reçu deux offres d'Italie, une de Série A, l'autre de Série B, précise-t-il sans citer les noms de ces clubs. De toute manière, j'ai envie de changer d'air, la mentalité suisse ne me convient guère...»

Un appel du pied auquel plusieurs clubs ne manqueraient pas de répondre... FAZ

## Un sacré poissard

Au sommet de sa forme au printemps 1994 sous les couleurs de Saint-Etienne, Jean-Pierre Cyprien signe un contrat en faveur de Torino et débute en équipe de France le 16 février face à l'Italie (1-0), lors de la première rencontre de l'ère Jaquet. Cinq jours plus tard, le Guadeloupéen se

blesse au tendon d'Achille. Le club turinois honore tout de même le contrat. En juillet, Cyprien se déchire à nouveau les ligaments du même tendon. «Je n'ai ainsi joué que deux rencontres sous le maillot de Torino», souligne Jean-Pierre Cyprien. Pendant cette période sportive pour le

moins malchanceuse, le Guadeloupéen a par contre pu emmagasiner énormément de bons souvenirs sur le plan humain.

«Je suis donc prêt à tenter à nouveau ma chance à l'étranger», conclut-il.

La vie n'est-elle pas un éternel recommencement? FAZ

**PMUR**  
Demain à Vincennes, Prix de Champocé (trot-attelé Réunion I, 6e course, 2700 m, 16 h 23)

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

**Restaurant Cortina**  
Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 / 926 93 35

Seule la liste officielle du PMU fait foi

	CHEVAL	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1	Déesse-d'Isque	2700	G. Verva	P. Verva	35/1	0a6a0a
2	Déluge-du-Vernay	2700	J.-P. Mary	D. Sinquin	26/1	Da3a3a
3	Daddy	2700	A. Laurent	A. Laurent	15/1	1aDm0a
4	Discopolys	2700	R.-W. Denechere	R. Douillard	5/1	4a2a1a
5	Dakota-du-Relais	2700	C. Bigeon	C. Bigeon	12/1	4a2a2a
6	Duc-du-Ringeat	2700	V. Collard	V. Collard	17/1	6a3a6a
7	Diatka-de-Pitz	2700	N. Roussel	J. Bethourat	19/1	Da3a3a
8	Deus	2700	P. Vercruysse	P. Vercruysse	7/1	2a2a1a
9	Dollar-de-Bannes	2700	H. Sionneau	A. Sionneau	21/1	4a7ada
10	Don-Kewilton	2700	Y. Dreux	L. Leduc	18/1	0a5aDa
11	Durer	2700	P. Levesque	P. Levesque	23/1	6a0aDa
12	Douchka-de-Gaudin	2700	Y. Couvreur	Y. Couvreur	39/1	3m4m1m
13	Déesse-de-Mareuil	2700	J.-M. Bazire	P. Perroteau	14/1	1a6a1a
14	Derby-des-Voirons	2700	M. Lenoir	M. Lenoir	16/1	5a2a0a
15	Doce-de-Gossinee	2700	P. Baekaert	P. Baekaert	20/1	2m4mD

**NOTRE OPINION**

4 - Il retrouve le premier échelon où il est presque imbattable, et va mener la vie dure à ses adversaires.

8 - En grande forme, il vient de rendre la distance en effectuant une ligne droite à la vitesse du vent.

13 - Courageuse, elle est redoutable lorsqu'elle est menée par J.-M. B., avec qui elle forme un tandem qui respecte les parieurs.

5 - En forme et bien engagé il fait preuve de régularité et devrait bénéficier et mettre à profit son avantage initial.

14 - Il déçoit rarement et finit toujours bien ses parcours.

3 - On attend une confirmation de sa victoire dans un événement car il n'a pas montré grand-chose en pareille société.

7 - Il faut le racheter de son dernier échec, qui ne reflète pas sa valeur.

6 - Il semble qu'un si bel engagement soit visé depuis un certain temps, et on se méfier, car il a probablement été préparé en fonction de cette course.

**LES REMPLAÇANTS:**

2 - Il y a meilleur que lui, mais il a quelques belles perfs à son actif.

11 - C'est un Levesque qui déçoit, car il n'a plus une grande marge aux gains.

**Notre jeu**  
4\*  
8\*  
13\*  
5  
14  
3  
7  
6  
\*Bases  
Coup de poker  
3  
Au 2/4  
4 - 13  
Au tiercé pour 16 fr  
4 - 8 - X  
Le gros lot  
5  
3  
2  
11  
4  
8  
12  
15

**PLEIN SUD**

**A chacun son passe-temps**  
S'ils passent environ quatre heures par jour à s'entraîner, les Xamaxiens bénéficient cependant de salutaires moments de pause qu'ils occupent de manières diverses. Le quatuor Moret, Martin, Delay et Vernier ne rate pas une occasion de taper le carton. Rothenbühler privilégie les «game-boys», alors que le baladeur quitte rarement les oreilles de Bonalair. Leurs coéquipiers s'adonnent volontiers à la lecture de magazines en tout genre ou de quotidiens.

**La Natelmania**  
La nouvelle épidémie qui se répand à la vitesse de l'éclair dans les pays occidentaux a fait plusieurs victimes dans les rangs xamaxiens. La Natelmania, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a touché près d'un tiers des joueurs neuchâtelois. Parviendront-ils à guérir avant de devenir «accros» ?

**Entretien la mécanique**  
Au fil des jours, le travail de Josef Scherthaler et Samuel Siegenthaler s'est singulièrement amplifié. En plus de suivre attentivement l'évolution des blessures de Lesniak, Rueda ou Moret (rentré hier), le masseur et le physiothérapeute xamaxiens ont de plus en plus à donner des soins pour des bobos bénins et à prodiguer des massages régénérants. «Par notre travail, on entretient la mécanique, même si certains joueurs préfèrent parfois se tremper dans un bon bain chaud», se plaît à souligner Sami Siegenthaler. FAZ

**BANCO JASS**

♥ 6      ♦ 9, 10, A  
♣ 7, 10, V, R, A      ♠ 10, D, R

**PMUR**

**Course suisse**  
Demain à Saint-Moritz, Réunion III, 6e course, trot-attelé, 1600 m.  
Nos 1-7: 1625 m.  
Nos 8-13: 1600 m.  
1) Taldon, P. Desbiolles  
2) Arquel, B. Schneider  
3) Uranus-du-Siam, A. Staub  
4) Rubis-d'Irlande, G. Seiler  
5) Venice-Beach, R. Fuchs  
6) Triomphe-de-Braye, E. Schneider  
7) Ustab-d'Irai, R. Muller  
8) Venator, V. Matthey  
9) Viking-de-Visee, A. Bartschi  
10) Vite-du-Ringeat, D. Gruter  
11) Ambre-de-Crecy, T. Landolt  
12) Blason-du-Tertre, M. Staub  
13) Boy-d'Ilea, R. Maegli  
Notre jeu: 1 - 8 - 6 - 3 - 10 - 4

**GRAND 7**

**Combinaison gagnante:**  
9 - 16 - 1 - 5 - 6 - 9 - 15.  
**Rapports pour 20 centimes**  
7 gagnants: tirelire.  
6 gagnants: 1828,80 fr.  
5 gagnants: 56,80 fr.

**L'ÉVÉNEMENT DU WEEK-END EN DIRECT.**

Ce dimanche 2 février,  
«PRIX DE FRANCE» à Vincennes.

A suivre en direct dans l'un de nos 9 POINTS-COURSES.

Grand-Hôtel RENENS    Le Terminus LA CHAUX-DE-FONDS    Buffet de la Gare GENÈVE    Restaurant La Clarté SION    Le Belvédère CRANS-MONTANA

Hippodrome d'Yverdon YVERDON-LES-BAINS    Hôtel du Moléson VILLARS-SUR-GLÂNE/FR    Snack de la Gare DELEMONT    Restaurant Le Savoie MARTIGNY

**PMU ROMAND**

**La Suisse est dans la course!**



# Escapade Là-haut, l'est Chaumont...

Plantée à 1170 m d'altitude, sur les crêtes du Jura neuchâtelois, v'là la colline de Chaumont, pardon, la montagne de Chaumont! Un petit coin de paradis sis non loin de Neuchâtel, où l'on se rend pour admirer le point de vue, où l'on grimpe pour fuir le brouillard, où l'on folâtre, question de s'aérer et de se dégourdir un peu. Pour y accéder, il y a bien sûr la voiture, mais surtout l'original petit funiculaire qui, depuis 1910, certes avec de nombreux aménagements et un récent changement de voitures, a déjà transporté des millions de touristes en balade depuis La Coudre. Chaumont, ou le bonheur retrouvé, à dix minutes de la ville, en totomobile ou en funi.

A Chaumont, on compte une centaine d'habitants. Difficile d'évaluer exactement le nombre de résidents puisque la bourgade dépend de pas moins de six communes, à savoir Neuchâtel, Savagnier, Enges, Fenin, Villars et Saules! Pas de pharmacie, de coiffeur ou encore de magasin d'alimentation à Chaumont, mais une adorable école primaire qui, entre la première et la cinquième année de scolarité, recense une quinzaine de petits élèves.

Côté offre touristique, Chaumont a tout pour plaire: balades, randonnées, tennis, piscine, vélo tout terrain, ski de

fond ou — pour le plaisir des yeux — la simple contemplation des Alpes, de l'Eiger au Mont-Blanc, cela depuis le seul funiculaire de l'Arc jurassien, sans oublier le splendide point de vue depuis la tour panoramique, datant de 1912 et haute de 45 mètres. Figurez-vous que la montagne abrite même un château, le château bleu, charmante bâtisse que l'on peut découvrir en se baladant en direction du Pré Louiset.

### Calme et repos

Pour vous, la montagne est le symbole de la détente, du repos et du délasserment. Jouissant d'une situation privilégiée, l'hôtel Chaumont et Golf — qui fête cette année ses 10 ans d'existence — vous accueille dans son quatre étoiles pour un séjour qui ne manquera pas de vous faire retrouver la pêche.



Partant de La Coudre, le funiculaire s'envole à 1170 m d'altitude.

photo Galley

Confortables et claires, les chambres et suites (185 lits), munies d'un balcon, vous laissent avantagement profiter de la vue et du lac. Si vous optez pour un séjour de remise en forme, vous trouverez à l'hôtel une piscine couverte, un sauna, un bain turc, un solarium; vous pourrez bénéficier également de soins du visage, de médecine esthétique, le tout ponctué d'une alimentation équilibrée régime minceur.

### A fond la marche

Vous êtes sportif et grand amateur de marche. La montagne de Chaumont vous offre un grand choix de balades.

— **Le Pré Louiset:** à 50 min. de Chaumont, le Pré Louiset est une halte romantique dans un grand champ au sommet des forêts de Chaumont; on peut y griller sa saucisse et surtout admirer un point de vue exceptionnel sur le Creux-du-Van (on plonge également sur le Val-de-Ruz).

— **Fenin:** à 1h35 de Chaumont, vous rejoignez Fenin, où vous pourrez découvrir une église du XVe siècle, ainsi que des Tables de la Loi sur papier peint; Fenin est également doté d'un joli château, malheureusement non ouvert au public, car habité par des privés.

— **La Pierre-à-Bot:** à 1h45 de marche, non loin de l'ancien golf, vous découvrirez la Pierre-à-Bot, le plus gros bloc erratique de l'Arc jurassien, 1040 m<sup>3</sup> de granit provenant du massif du Mont-Blanc.



Chaumont, un petit coin de paradis à dix minutes de Neuchâtel: on y oublie le brouillard, on y marche, on y skie et on y mange d'excellentes fondues.

photo Tourisme neuchâtelois-André Girard

— **Savagnier:** à 1h35 de Chaumont également, vous tomberez sur Savagnier, petit village planté au pied du versant nord de la montagne; Là, se trouve une église datant du XVIIe siècle et un atelier de poterie.

— **Valangin:** à 2h de marche, vous visiterez Valangin, son château et son musée, ainsi que le bourg du XIVe siècle, sans oublier la Collégiale.

— **Enges:** à 2h de Chaumont se trouve aussi le petit village d'Enges, sa chapelle du XVIIe siècle et ses vitraux de Yoki.

— **La métairie de Chuffort:** à 2h15 de marche, vous rejoindrez la métairie de Chuffort, une étape en direction de Chasseral. On y déguste d'excellentes fondues, ainsi qu'un savoureux plat bernois: choux, saucisson et rösti. (ouvert dès mai).

— **Neuchâtel:** les grands marcheurs n'auront pas peur de rejoindre la ville à pied — 2h30 de marche — après être montés à Chaumont en funiculaire.

Les accros du deux-roues peuvent également donner de la pédale sur deux itinéraires en boucle: l'un rejoignant

Enges et l'autre Pierre-à-Bot. Les skieurs de fond y trouvent également leur compte sur un itinéraire long de 23 km: une large boucle part de Chaumont, direction Pré Louiset, en passant par le Pré aux Planes, pour revenir sur Chaumont; un autre tracé permet d'effectuer une virée autour de Chaumont, alors qu'une troisième boucle s'envole vers Chasseral, en passant par Le Signal, la métairie d'Hauterive, Grand Chaumont, jusqu'à la hauteur d'Enges,

avant de revenir sur Chaumont. Signalons qu'actuellement les pistes de fond ne sont pas balisées, faute de neige.

Vos efforts terminés, ne manquez pas d'aller piquer votre fourchette dans le caquelon des bonnes fondues du Petit Hôtel du Château, ou de craquer pour un bon morceau de viande sur ardoise (voir notre «Coup de fourchette») avant de redescendre la colline, pardon, la montagne!

Corinne Tschanz

## Vivre une soirée inoubliable

Passer une petite soirée hors des sentiers battus à Chaumont? Pourquoi pas! L'idée — proposée par les Transports publics neuchâtelois — est de prendre le funiculaire à La Coudre (17h30, 18h30 ou 19h30 au plus tard), d'arriver 13 minutes plus tard au sommet de la montagne. Là, sur réservation préalable, Philippe Addor, du ranch Topeka, vous attend aux commandes d'une calèche ou d'un char à banc, voire un traîneau par temps de neige, et c'est parti pour une balade d'une demi heure à travers Chaumont. Extrêmement romantique. Le temps de s'aérer passé, un vin chaud ou un cocktail canadien — eau, gin et miel — vous est servi dans une rustique cabane appartenant au ranch, faite de rondins de bois — un igloo quand il y a de la neige —, et on discute le coup avec Philippe Addor, lui qui a travaillé dans un ranch du Kansas, à Topeka, avant de monter... Topeka à Chaumont.

L'apéritif terminé, l'estomac crie famine. Il est temps de mettre le cap sur le Petit Hôtel du Château pour déguster une savoureuse fondue, tout à fait dans le ton de cette escapade originale. Et devant un bon verre de blanc! Cette petite escapade

CTZ



Après une balade en char à banc ou en traîneau, un bon vin chaud est servi par Philippe Addor (photo) du ranch Topeka dans une cabane de bois ou un igloo.

photo Galley

## Coup de fourchette Du caquelon aux ardoises



Au Petit Hôtel du Château, à Chaumont, ce n'est pas seulement la fondue qu'on y mange, même si par ces journées hivernales, elle remporte un franc succès, grâce à la formule du funi-fondue notamment. On s'y rend aussi pour goûter dans la bonne humeur aux steaks sur ardoise, une grosse serviette égayée d'un koala autour du cou pour se protéger des éclaboussures de la viande. Le koala de Madeleine Darragh, patronne de l'établissement, qui remplace depuis mars 1994 les serviettes «coccinelle» de Tagad.

Steak (150 gr), entrecôte (200 gr) ou tournedos de bœuf, steak de veau, le choix des pièces de viande à griller sur ardoise est grand. Et, nouveauté, depuis peu, on peut aussi



Au Petit Hôtel du Château, à Chaumont, on craque aussi pour les steaks sur ardoise.

photo Galley

déguster de l'agneau et du magret de canard, «deux variantes qui marchent très bien», relève Madeleine Darragh. Le plat est accompagné d'une belle salade garnie de saison ou de frites. Rien à dire sur les prix qui, pour cette sympathique originalité, vont de 25 francs pour le steak de bœuf à 39fr.50 francs pour le tournedos.

Mais il est un autre plat qui marche fort au Petit Hôtel: les ailes de poulet en corbeille, servies avec des frites. De quoi faire oublier le brouillard qui sévit juste sous nos pieds.

Signalons qu'il est préférable de réserver et que l'établissement est fermé le lundi et le mardi.

CTZ

## Coup d'aile Hit-parade des tarifs aériens

### Départ de Genève:

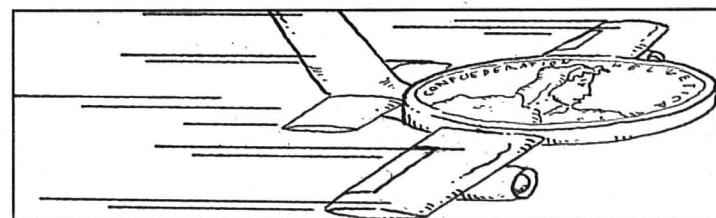
- Ajaccio (480.-) avec Air France
- Athènes (399.-) avec Olympic Airways
- Dublin (398.-) avec Air Engiadina
- Istanbul (320.-) avec Turkish Airlines
- Lisbonne (610.-) avec TAP Air Portugal
- Manchester (465.-) avec Sabena
- Paris (224.-) avec Air France
- Stockholm (460.-) avec Lot

- Valence (574.-) avec Ibéria
- Zakinthos (519.-) avec Olympic Airways

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse <http://www.travel-market.ch> et sont publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des change-

ments d'avions. Vous pourrez également obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

Attention: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.



J'ai 16 ans ou plus, je termine ma scolarité secondaire et j'envisage d'entamer une carrière dans une entreprise ou le mot «Services» signifie quelque chose. Le contact avec la clientèle m'attire...

La MOBILIERE SUISSE, Agence de La Chaux-de-Fonds, cherche justement un ou une apprenti(e) de commerce pour le mois d'août 1997.

J'écris donc tout de suite, à l'attention de Monsieur Besomi, une lettre manuscrite, mon curriculum vitæ et je joins une copie de mes derniers bulletins scolaires.

Mobilière Suisse Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Espace 3 - Tél. 032/913 15 35 - 2300 La Chaux-de-Fonds

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

Un/une archiviste

Nous cherchons du renfort pour notre service de documentation et notre bibliothèque. Nous introduisons prochainement un système d'enregistrement électronique et cherchons un/une collaborateur/trice pour compléter la petite équipe de notre service de documentation.

Lieu de service: Berne-Wabern Office fédéral des étrangers, service du personnel, Quellenweg 15, 3003 Berne-Wabern, © 031/325 95 33 ou 031/325 95 54

Collaborateur/trice au Service d'accréditation suisse

Votre mission au sein du Service d'accréditation suisse (SAS) est la suivante: prendre en charge les aspects administratifs des demandes d'accréditation et liquider une correspondance variée en allemand, en français et en anglais, la plupart du temps de manière autonome, parfois sur la base d'indications; collaborer à la gestion d'une vaste banque de données relationnelles; donner des renseignements téléphoniques simples sur les accréditations.

Lieu de service: Berne-Wabern Office fédéral de métrologie, service du personnel, Lindenweg 50, 3084 Wabern

Collaborateur/trice spécialiste

Collaboration au projet de «l'indice suisse des prix de la construction» au sein de la Section des prix et de la consommation de l'Office fédéral de la statistique. Participation à l'élaboration des bases techniques de la statistique; contacts avec les milieux de la construction (associations, entreprises, maîtres d'ouvrages), création des documents d'enquête et des formulaires de relevé des prix, envoi et

contrôle des retours, préparation et saisie des données à l'écran, contrôles et demandes de renseignements. Formation technique dans le secteur de la construction: technicien, dessinateur ou qualifications équivalentes. Bonnes connaissances informatiques, en particulier des logiciels Word, Excel et Access. Précision du travail, flexibilité, capacité de résister au stress, de nouer des contacts et de s'intégrer dans une équipe. Bonnes connaissances de deux langues nationales. Afin d'augmenter la part des femmes du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne, dès 1998 Neuchâtel Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, © 031/322 70 83, réf.: SB-PREIS

Un/une secrétaire

Pour compléter le secrétariat de la division monnaie, économie, marchés financiers et de la Trésorerie, nous recherchons une collaboratrice ou un collaborateur qui sera chargé/e d'exécuter la correspondance en langues allemande, française et anglaise et les divers travaux de secrétariat. Vous vous occuperez également de la documentation, de l'organisation des voyages de service, des séances et des conférences.

Lieu de service: Berne Administration fédérale des finances, service du personnel, Bundesgasse 3, 3003 Berne, © 031/322 60 62

Un/une secrétaire

des sections «armes et véhicules», ainsi que «munitions». Tenue du secrétariat, liquidation de travaux administratifs de nature générale, tels que la correspondance et la mise au net de documents en allemand, en français et en anglais. Préparation de voyages de service et gestion du crédit des voyages de service au moyen du TED. Remplacement de la secrétaire de division. Formation commerciale, expérience professionnelle et bonnes connaissances de l'emploi du PC.

Lieu de service: Thoune Groupement de l'armement, division du personnel, Kasernenstrasse 19, 3003 Berne

Nous sommes une entreprise située dans l'arc jurassien et recherchons un galvanoplaste-électroplaste

qualifié, disposant d'une expérience minimum de 5 ans dans le domaine des métaux précieux.

Veillez adresser votre postulation sous chiffre S 014-796420 à Publicitas, case postale 832, 2800 Delémont 1.

LA FERRIERE près de La Chaux-de-Fonds L'entreprise Alexander von Mérey fabrique depuis 1987, des aliments diététiques.

Nous recherchons:

1 chef d'équipes

pour la fabrication et le service technique

Exigences: CFC dans une branche de l'industrie alimentaire et maîtrise fédérale ou équivalent.

Langues: le français et l'allemand. Il devra être apte à diriger du personnel engagé à l'heure. La personne doit posséder un esprit d'initiative, de rigueur et doit savoir faire preuve d'une grande autonomie.

Age requis: entre 30 et 50 ans, nationalité suisse de préférence.

Nous offrons:

un travail très diversifié, dans un cadre sain, dans une petite entreprise en pleine expansion, avec une possibilité de gravir des échelons aux cours des prochaines années.

M. A. von Mérey est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tél. 0041/32 961 10 18

Veillez envoyer votre curriculum vitæ, une lettre de motivation ainsi que des copies des diplômes obtenus à:

L'entreprise Alexander von Mérey Fabrication d'aliments diététiques case postale 53 / CH-2333 La Ferrière

Solution du mot mystère PARCHEMIN

Auberge du Prévoux Annie et Christian Feuvrier 2413 Le Prévoux Tél. 032/931 48 70 Fax 032/931 50 37 Engage tout de suite ou à convenir jeune sommelière avec expérience pour la brasserie Se présenter auprès de M. Christian Feuvrier ou envoyer un curriculum vitae.

MANPOWER Technique ANALYSE - METHODE - QUALITE Mandaté par plusieurs clients HIGH-TECH Nous recherchons des INGÉNIEURS DE VENTE RESPONSABLE DE MARCHÉS Formation: Ingénieur ETS / mécanique, micromécanique - Exportation internationale; - Très bonnes connaissances dans les machines d'outils; - Disposer à voyager fréquemment (50% du temps); - Négociation haut niveau; - Maîtrise de l'anglais et bonnes connaissances de l'allemand; - Solide expérience en technique industrielle; - Endurance au stress.

FABRIQUE DE CADRANS DE LA PLACE engage pour date à convenir:

- CADRANOGRAPHE décalqueur/euse qualifié/e et expérimenté/e pour travail très soigné.

- VISITEUSE expérimentée pour notre département contrôle de qualité.

- POSEUSE D'APPLIQUES qualifiée et expérimentée pour travail très soigné.

Préférence sera donnée à personnes ayant de bonnes connaissances dans la fabrication du cadran de montre.

Faire offre sous-chiffre Z 132-1694 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.



Qui produit des pièces de montres avec nos décolleteuses?

Décolleteur

Vous gérez un parc de machines propre et moderne de manière indépendante.

Le poste vous intéresse? Alors, envoyez votre dossier complet à Ulrich Fahrni.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Granges

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

La mini Prenez-la au mot!

Message Cochez ce qui convient
Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)
Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

Table with columns for 1x, 2x, 3x and rows for jour, mois, jour, mois, jour, mois

A publier Mardi
Vendredi

Rubrique Achat Vente Cours privés Informatique Autos Vélos-motos Perdus Trouvés Demandes d'emploi Animaux Divers Immobilier Vacances-voyages Amitiés-rencontres Petits travaux

Texte
[ ]
[ ]
[ ]

NOM PRÉNOM

ADRESSE

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds: tél.: 032 / 911 24 10, fax: 032 / 968 48 63 Le Locle: tél.: 032 / 931 14 42, fax: 032 / 931 50 52

# → ACTION ←

## Cartes de visite



Faites imprimer vos cartes de visite  
avec votre **nouveau** numéro de **téléphone**.



Jean Trencène  
Comédien

Av. Léopold-Robert 95    Tél. 032/923 45 56  
2300 La Chaux-de-Fonds    Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 1

Pierre-André EXEMPLE  
Menuisier-ébéniste

Rue des Fleurs 15    Tél. 032/923 45 56  
2400 Le Locle    Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 2

Marie-Christine Essai  
Artiste

Alexis-Marie-Piaget 21  
2400 Le Locle  
Tél. 032/923 45 56  
Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 3

Thomas Essai  
Technicien de surface

Chapeau-Râblé 42    Tél. 032/923 45 56  
2616 Renan    Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 4

Henri Exemple  
Micromécanicien

Tél. 032/923 45 56    Daniel-Jeanrichard 32  
Fax 032/932 45 67    2300 La Chaux-de-Fonds

Disposition et caractère No 5

Claude Essai  
Photographe

Av. Léopold-Robert 95  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/923 45 56  
Fax 032/932 45 67

Disposition et caractère No 6

Ces six dispositions **ne sont pas modifiables** et **aucun logo** n'est accepté dans cette action. Impression en noir, papier 180 g blanc. Format carte de crédit.

Néanmoins, notre département imprimerie est à votre disposition pour toutes **demandes particulières**.

Deux fourres plastiques sont fournies par 100 exemplaires

### CHOIX DE CARACTÈRES:

- No 1 - Univers Regular
- No 2 - Garamond Light
- No 3 - Futura Book
- No 4 - Present Script
- No 5 - Avant Garde Book
- No 6 - Souvenir Light

### Prix de vente spécial (TVA incluse)

100 ex. Fr. 39.-    300 ex. Fr. 49.-    500 ex. Fr. 59.-  
200 ex. Fr. 44.-    400 ex. Fr. 54.-    1000 ex. Fr. 78.-

... Les cartes de visite se paient au comptant! Merci d'avance

## Une prestation de

# L'Impartial

## IMPRIMERIE

Rue Neuve 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/911 23 30 - Fax 032/911 23 61

Bulletin de commande à remplir en lettres **majuscules** en indiquant les **accents**

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaires du modèle de disposition No \_\_\_\_\_ avec le caractère No \_\_\_\_\_

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Raison sociale ou profession \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_ NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

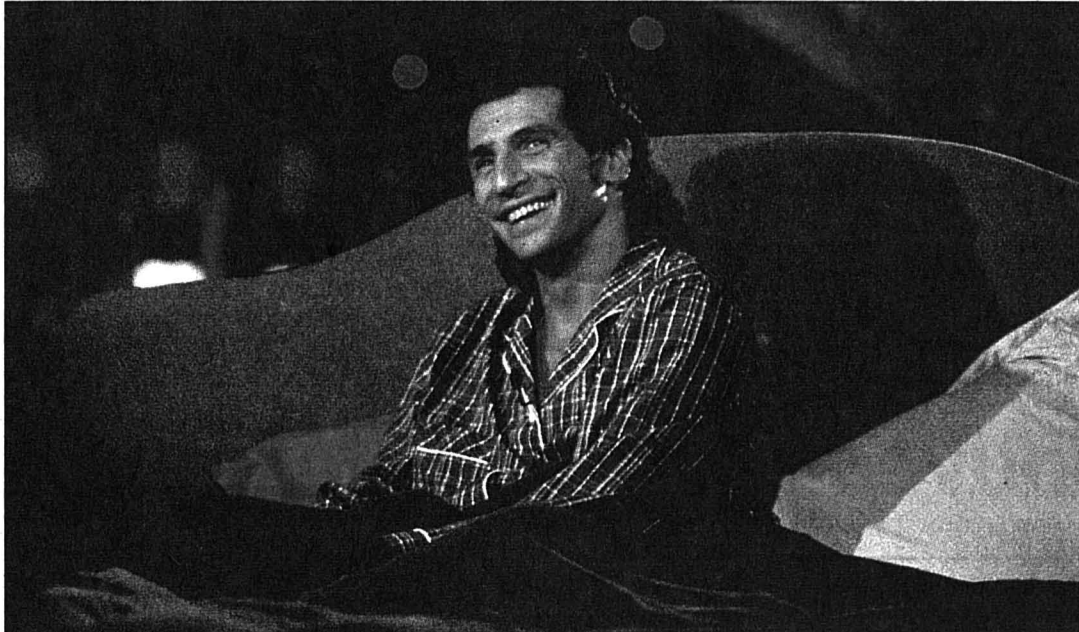
Nouveau tél. \_\_\_\_\_ Nouveau fax \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Coupon à retourner à:** Journal L'Impartial SA, département Imprimerie, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

# Télévision Panique à TF1: l'audience baisse, la fièvre monte

Les votes des lecteurs de «Télé 7 jours» ont enfin permis à TF1 de ne pas faire tapisserie lors de la dernière soirée des 7 d'Or: ils lui ont décerné sept 7 d'Or. Mais en plébiscitant un présentateur de Journal télévisé, Jean-Pierre Pernaut, ainsi que des comédiens de téléfilms et de séries, Robin Renucci, Corinne Touzet et Véronique Genest, les téléspectateurs n'ont pas aidé la chaîne à mieux discerner vers quel horizon elle devait se diriger.

De Paris:  
Véronique Châtel



Nagui (photo) serait en ballottage sur TF1, faute d'audience, et pourrait bien revenir sur France 2. Quelle cuisine! photo tf1

Car TF1 ne sait plus où elle va. Le brouillard dans lequel la chaîne se trouve (et qu'on a déjà évoqué dans ces colonnes) ne se dissipe pas. Il aurait même tendance à s'épaissir à en juger par les incertitudes concernant l'avenir de plusieurs émissions phares. «Vous ne rêvez pas», animée par Nagui (qui s'est déjà vu retirer «L'appel de la couette») serait en ballottage, faute d'audience suffisante. «Parlez-moi d'amour», lancée à grand renfort de promotion le mois dernier, et présentée par Julien Courbet, ayant fait un «flop», n'aurait droit qu'à une «affiche des programmes». Même l'avenir de Dorothee, dont le contrat avec TF1 doit être renégocié en juin, serait incertain. Là, ce serait une question d'image: celle de l'animatrice qui ne veut pas vieillir et qui empiffre les têtes blondes de dessins (mal) animés japonais, ne

conviendrait plus à celle à laquelle aspire la chaîne.

## «Okavango»: contrat pas renouvelé

Et si les téléspectateurs avaient par exemple préféré «Okavango» à «Faut pas rêver» comme meilleure émission de dépaysement, TF1 aurait su qu'il fallait reconduire le contrat qui la lie avec Nicolas Hulot jusqu'au mois de juin. Hélas, ils n'ont pas voté pour lui. Toutefois, ils ont été 7,5 millions de téléspectateurs à suivre Hulot dans sa récente épopée africaine, mais cela n'a pas convaincu les comptables de TF1 qui jugent l'émission trop coûteuse. Résultat: «Okavango» ne reparaitra plus sur les petits écrans à la rentrée prochaine.

Malgré les communiqués de victoire que TF1 a répandus dans les rédactions au début de l'année, rappelant qu'elle avait remporté 89 des 100 meilleures audiences en 1996, la chaîne ne fait plus illusion. Tout le monde sait qu'il y a une panique dans la tour de verre de Boulogne-Bilancourt. Certes, TF1 reste la chaîne la plus regardée en France, mais son monopole s'est effrité d'une manière inquiétante, passant de 40% de parts de marché en 1994 à 34% aujourd'hui.

## TF1 trop isolée de la réalité des Français?

Plusieurs hypothèses sont avancées ici et là pour expliquer cette érosion d'audience. La première est que TF1, ayant

longtemps pavé à la tête des télévisions les plus puissantes d'Europe, aurait considéré cette hégémonie comme acquise une fois pour toutes. Elle aurait oublié de penser que les téléspectateurs évoluaient. Une autre hypothèse est que sa situation géographique, une tour de verre en bordure de Paris, l'aurait trop isolée de la réalité des Français.

L'hebdomadaire «Télérama» met en cause l'organisation interne de la chaîne, reposant sur des responsables de programmes solidement arrimés à leur poste. «C'était un des atouts de la chaîne privée face au service public qui changeait d'état-major tous les ans ou presque. Mais avec le temps, le système conçu de façon volontairement cloisonné et étanche

## France 2 aussi dans le yaourt

Il n'y a pas que TF1 qui tâtonne et qui manque d'inspiration pour oser de nouvelles émissions, déguster des talents inédits ou inventer un langage télévisuel différent. France 2 aussi. La chaîne du service public semble avoir opté pour la prise minimum de risques. Elle ne mise que sur des valeurs confirmées, manière courtoise de dire qu'elle nous ressert indéfiniment la même soupe.

Après s'être attaché les services de Patrick Sébastien et de Christophe Dechavanne, tous deux transfuges de TF1, elle serait, selon les rumeurs, prête à récupérer Nagui, qui ne parvient pas à se faire sa place sur TF1 (voir ci-contre), ainsi que Dorothee, tombée en disgrâce sur TF1. Pourtant, la tactique n'est pas payante. Les courbes d'audience escomptées ne sont pas au rendez-vous.

Ainsi, la dernière prestation de Christophe Dechavanne dans «Les Beaux joueurs», remake d'un divertissement datant des années 60, «Les Grands enfants», n'a pas réussi à faire de l'ombre à Philippe Bouvard, animant au même moment sur TF1 «Les Grosses têtes». Le premier a rassemblé 3,7 millions de téléspectateurs (18,8% de parts de marché) et le second 7,4 millions.

Alors que Dechavanne honore son contrat passé avec France 2, qui l'oblige à atteindre 25% de parts de marché, la chaîne du service public tape une fois encore dans la redite. A partir du 8 février, elle rediffusera les années 1 et 2 de la série «Urgences», fraîchement «7 d'Orisée», le samedi à 17h30.

VCH

s'est fossilisé». Dernière hypothèse, le mépris que TF1 affiche vis-à-vis de son public. En expliquant sur tous les tons que c'était la ménagère de 50 ans qu'elle visait — sous-entendant une idiote passant sa vie à remplir des caddies dans les supermarchés — elle a fait fuir les hommes, les femmes qui ne voulaient pas être identifiées à des ménagères, ainsi que tous les plus de 50 ans.

Face à tous ces courants contraires, TF1 navigue donc à vue. En déprogrammant des émissions qui lui ressemblaient, en choisissant d'en programmer une, «Le Monde de Léa», qui ne lui ressemble absolument pas, et en remaniant son équipe de direction.

«Dis papa, c'est encore loin l'Amérique?» «Tais-toi et rame!»

VCH

## Philatélie Un nouveau cachet d'oblitération pour Marin-Epagnier

L'Office postal de Marin-Epagnier va se doter aujourd'hui samedi le 1er février d'un nouveau cachet d'oblitération. C'est la première fois qu'un bureau de notre canton opère un troisième changement de présentation. Le premier cachet dit «touristique» date du 9 mai 1970 et rappelle le site préhistorique de la Tène, pas très «folichon» il faut bien l'avouer. Il a été modifié le 1er juin 1981 par l'adjonction d'Epagnier, ce qui a donné

admis pour les colis et les paiements. Pour ceux-ci tous les bureaux de poste disposent d'un timbre à date ordinaire.

### Une chouette effraie

En voyant les timbres à date-réclame actuels, Evelyne Beuchat, micro-éditrice indépendante, domiciliée au Landeron, a pensé que le Papiliorama-Nocturama serait un thème plus attrayant pour Marin. Elle prit alors contact avec l'administration communale pour l'informer de son idée et savoir si la com-

souvenir du premier jour d'émission, munie intelligemment du timbre de 80 c. de 1991 représentant une chouette effraie. Cette enveloppe spéciale, de même qu'un tirage numéroté limité à 100 exemplaires, seront en vente auprès de la direction d'arrondissement postal à Neuchâtel (poste principale), qui vous renseignera sur les modalités de souscription.

### L'attrait touristique

La commune de Marin dispose depuis quelques années de

tropicaux multicolores, évoluant en liberté dans un jardin de plantes provenant de régions tropicales. Dans les étangs et les ruisseaux: des poissons, des tortues et des oiseaux aquatiques.

Le Nocturama, c'est la faune nocturne des forêts tropicales américaines. Avec un cycle du jour et de la nuit inversé et une ambiance de clair de lune de nuit tropicale, une sélection d'espèces nocturnes, tels que mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés. La température ambiante de cet univers nocturne est constante, entre 25°C et 28°C, avec une humidité relative de 80%.

### Unique en Europe

Cet espace, unique en Europe, est inspiré par la réserve naturelle de Shipstern (plus de 9000 ha) dans le nord du Belize (anc. Honduras britannique). Elle a été créée par le Papiliorama pour protéger ses forêts et sa faune extraordinaires. Une grande partie des animaux du Nocturama se retrouvent ainsi dans la réserve de Shipstern. L'un des objectifs du Nocturama est de rappeler au visiteur que la destruction des forêts tropicales entraîne également la disparition de ses habitants.

Il reste à souhaiter bonne route au nouveau timbre à date-réclame, qui portera loin dans le monde l'invitation de rendre visite à Marin-Epagnier, ceci pour autant que l'on prenne conscience à la poste de l'utiliser chaque jour avec soin.

Roger Pétremand

## Cinéma Mel Gibson et Tom Cruise, rentables

Tom Cruise et Mel Gibson ont été en 1996 les deux acteurs qui ont attiré le plus de spectateurs dans les salles américaines et canadiennes. Tel est le verdict d'un sondage réalisé auprès de 500 propriétaires de cinémas aux États-Unis et au Canada.

D'après cette enquête réalisée pour la firme Quigley Publishing Co., John Travolta est le troisième acteur «ayant attiré le plus de dollars aux guichets» des salles de cinéma. Jim Carrey, qui l'an dernier

arrivait en deuxième position dans cette liste, est tombé à la onzième.

Et le lauréat pour 1995, Tom Hanks, dont la seule apparition l'année écoulée a été dans sa première mise en scène, «That Thing You Do!», ne figure plus parmi les vingt premiers. Les autres «stars les plus rentables de 1996» sont, selon cette liste, Arnold Schwarzenegger, Sandra Bullock, Robin Williams, Sean Connery, Harrison Ford, Kevin Costner et Michelle Pfeiffer. / afp

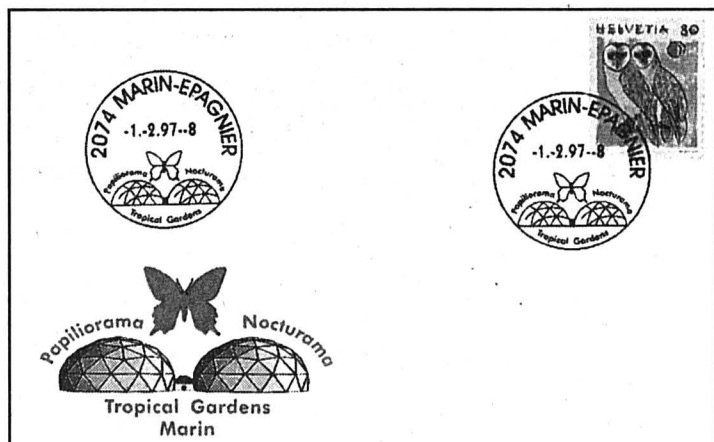


Grâce à Mel Gibson, les spectateurs affluent dans les salles. photo a

## Etats-Unis Coke pour «Les 101 Dalmatiens»

Belle saisie des douanes américaines qui viennent de saisir 366 kilos de cocaïne d'une valeur de plus de 16 millions de francs à bord d'un cargo en provenance de Colombie. Plutôt originale, la cachette: figurez-vous que la marchandise était dissimulée

au milieu de milliers d'exemplaires du livre de Walt Disney «Les 101 Dalmatiens». Une astuce bon enfant qui n'a pourtant pas permis de berner les douaniers. Ils ont précisé que la responsabilité de Disney dans ce trafic a été écartée. / ats



C'est aujourd'hui qu'est émis le nouveau cachet postal de Marin-Epagnier, ainsi qu'une enveloppe souvenir du premier jour d'émission de 1991 représentant une chouette effraie (voir illustration). photo sp

mune serait intéressée à participer à la création d'un nouveau cachet à date-réclame.

Le directeur du Papiliorama-Nocturama, van Bijleveld, et le Conseil communal de Marin ont été séduits par cette proposition. Le 1er février 1997 sera donc mis en service le nouveau cachet ainsi qu'une enveloppe-

ces deux majestueuses coupoles qui renferment le Papiliorama et le Nocturama, reliées entre elles pour permettre la visite conjointe et passer ainsi du jour à la nuit. Le Papiliorama accueille les visiteurs avec sa faune diurne et sa végétation tropicale. On y découvre bien sûr des papillons et des oiseaux

# LE NOIRMONT

## Carnaval des Franches-Montagnes

Vendredi 7 février 1997

Samedi 8 février 1997

21.00 **Soirée disco** avec  
Black Spider  
DRAG PARTY  
KARAOKE



14.00 **Cortège et concours de masques des enfants**

20.00 **Concours de masques**  
Soirée dansante  
Concert de cliques

Dimanche 9 février 1997

14.45 **CORTÈGE HUMORISTIQUE**

16.00 **Concert de cliques**

Mardi 11 février 1997

12.00 **Grand manger**  
Poïlle Popotins

20.00 **Concours de masques**  
Soirée dansante

ANIMATION - BAR - RESTAURATION

14-795292

Invitation à la mise aux enchères



Wilhelm Gimmi

TABLEAUX DE MAÎTRES  
ART SUISSE • LITHOGRAPHIES  
SCULPTURES • ARGENTERIE  
BIJOUX • OBJETS DE COLLECTIONS

Veillez nous contacter le plus tôt possible si vous désirez la visite de nos experts à votre domicile.

Clôture du catalogue: 20 février  
Pour tous renseignements:

**DOBIASCHOFSKY**

Monbijoustrasse 30 · 3001 Berne  
Tél.: 031 381 23 72 Fax: 031 381 23 74  
Fondée 1923  
219-105476

Economisez jusqu'à

**3200.-**



Les Mazda 626 Fresh Line sont actuellement jusqu'à 3200 francs meilleur marché. Ainsi la version 5 portes, moteur 2.0i 16 soupapes 118 ch, ABS, deux airbags, climatisation et bien plus encore ne coûte que 26 700 francs au lieu de 29 900 francs. Prix net TVA 6.5% incluse. Dépêchez-vous: offre valable jusqu'à l'épuisement des stocks.

*Garage de l'Avenir SA*

Rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 10 77

Garantie: 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance.

Rouler de l'avant. **MAZDA**

**COURROUX**

Halle de gymnastique

Samedi 1er février dès 20 h  
Dimanche 2 février  
dès 15 h et 20 h

**Quines exceptionnels!**

72 TOURNÉES DOTÉES DE  
Fr. 300.- À Fr. 1000.- DE PRIX

**Voyage en car gratuit**

Dimanche: départ de Saignelégier à 12 h 30 via La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Moutier.  
Réservation au tél. 032/422 14 04

**SUPERLOTO**

+ Fr. 30 000.- de prix

Quine Fr. 60.- et plus  
Double quine Fr. 90.- et plus  
Carton Fr. 120.- et plus

Cordiale invitation et bonne chance à tous!

**ABONNEMENTS**

1 carte Fr. 20.-

4 cartes Fr. 50.-

VACANCES - VOYAGES

**LOURDES**

75<sup>e</sup> PÈLERINAGE INTERDIOCÉSAIN  
DE LA SUISSE ROMANDE

avec la participation de Mgr Pierre FARINE  
évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne,  
Genève, Fribourg et Neuchâtel

Direction:

Mgr Jacques Richoz, vicaire général, Fribourg

**Par train:**  
8-14 mai 1997  
5 jours à Lourdes

**Par avion:**  
9-14 mai 1997  
5 jours à Lourdes

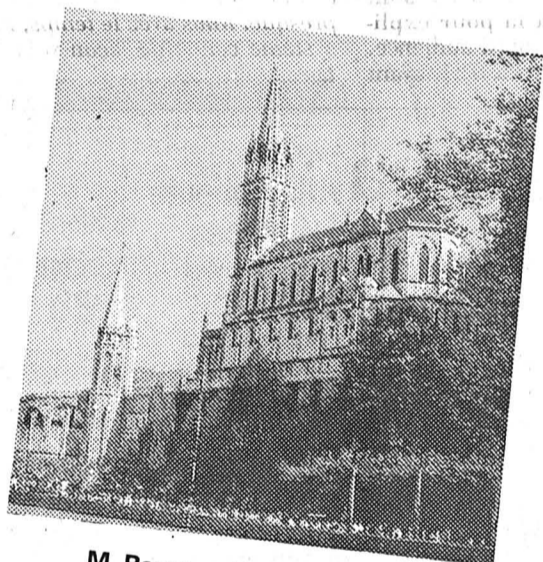
**Fr. 650.-**  
(prix forfaitaire)

**Dès Fr. 990.-**  
(Genève)

Inscrivez-vous sans tarder  
Clôture des inscriptions:

**par train: 8 mars 1997**

**par avion: 10 avril 1997**



M. Raymond Nussbaum  
rue de la Perrière 3  
2003 Neuchâtel  
Tél. 032/731 82 39  
(le soir de préférence)

## Le mot mystère

Définition: peau d'animal, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

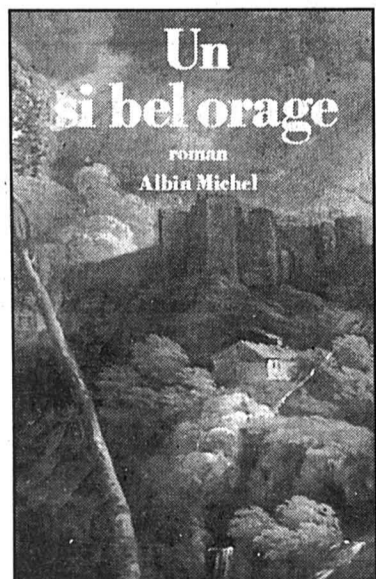
Solution page 26

A	E	C	I	V	R	E	S	R	E	H	E	P	E	N
C	R	O	P	N	T	G	R	E	S	S	E	C	M	I
N	T	P	I	A	E	I	E	E	R	T	I	P	P	A
T	I	N	E	R	G	D	T	U	G	R	A	V	I	R
C	A	G	E	G	A	E	O	P	A	R	E	E	R	T
T	R	M	N	N	E	B	V	V	A	E	U	E	E	R
O	T	A	I	E	P	R	A	H	A	L	N	E	E	A
R	T	R	P	A	M	N	P	L	D	U	A	G	I	N
E	A	L	E	N	N	U	T	L	A	E	I	I	A	T
M	C	I	O	M	N	R	I	F	G	M	C	E	S	A
A	A	E	R	E	O	P	T	D	E	E	I	N	C	T
T	S	C	N	R	I	R	U	M	E	M	I	N	A	I
E	U	R	H	D	R	E	D	I	V	M	M	L	A	B
R	E	A	E	I	R	N	E	R	T	O	U	E	H	A
C	L	F	H	C	N	E	E	M	E	S	G	I	N	H

- |   |  |   |  |                         |   |                 |  |  |  |  |  |                                    |   |
|---|--|---|--|-------------------------|---|-----------------|--|--|--|--|--|------------------------------------|---|
| <b>A</b> Adage<br>Aéré<br>Agneau<br>Aieul<br>Animal<br>Animé<br>Aptitude<br>Arpège<br>Avarice | <b>B</b> Banc<br>Bourse<br>Casuel<br>Cendre<br>Cerne<br>Cesser<br>Cidre<br>Egide | <b>E</b> Empire<br>Engin<br>Epine<br>Etang<br>Farce<br>Faune<br>Femme<br>Geai<br>Gravir | <b>F</b> Farce<br>Faune<br>Femme<br>Geai<br>Gravir | <b>G</b> Geai<br>Gravir | <b>H</b> Habitat<br>Harpe<br>Haut<br>Herser | <b>L</b> Lipide | <b>M</b> Machin<br>Malabar<br>Marinade | <b>N</b> Neige<br>Nénuphar<br>Nerprun<br>Nigaud<br>Noëse<br>Orgeat | <b>O</b> Palais<br>Parc<br>Pavot<br>Péage<br>Pitre<br>Porc | <b>P</b> Palais<br>Parc<br>Pavot<br>Péage<br>Pitre<br>Porc | <b>R</b> Régime<br>Retamé<br>Serre<br>Service<br>Somme<br>Talus<br>Tamia<br>Tanin<br>Train<br>Trait<br>Tunnel<br>Vider | <b>S</b> Serre<br>Service<br>Somme | <b>T</b> Talus<br>Tamia<br>Tanin<br>Train<br>Trait<br>Tunnel<br>Vider |
|---|--|---|--|-------------------------|---|-----------------|--|--|--|--|--|------------------------------------|---|

roc-pa 450

119



**Un si bel orage**  
ROMAN - Pierre Moustiers

Droits réservés: Editions Albin Michel SA Paris

Des filaments blafards voilaient le soleil de onze heures quand Antoine, bien en selle, passa la porte de Bellegarde, satisfait de s'éloigner d'Aix et de perdre sa mère de vue. Vingt minutes au petit trot lui suffirent pour atteindre le croisement de Lharmas. Il allait emprunter l'allée sablée qui menait au château, lorsqu'au détour d'un fourré son cheval se trouva nez à nez avec Junon montée par Renaud.

— Où vas-tu? demanda-t-il.

— Nulle part. Je me promène, répondit Renaud.

Antoine entra distraitement dans l'allée. Renaud le suivit, le dépassa, puis se ravisa, arrêta Junon et déclara qu'il ne souhaitait pas retourner au château car son dessein, pour l'instant, était de dégourdir sa jument.

— Tu pourrais m'accompagner, ajouta-t-il.

Antoine tourna bride, éperonna Sultan et s'élança entre deux arbres, dans un champ de chardons. Renaud, sur une embardée, le rattrapa et tous deux galopèrent avec fureur, surexcités par la fièvre électrique de leurs montures qui se frôlaient. Ensemble, ils poussèrent le même cri pour enlever Sultan et Junon au-dessus d'un muret et jouir ensuite de la retombée dans un envol de poussière. Alors, pesant sur les mors, ils éclatèrent de rire en se regardant. C'était la première fois depuis un an qu'ils chevauchaient côte à côte, et cet événement leur redonnait une âme de célibataire. Insoucians avec gravité, ils allaient au pas, maintenant, sous une bruine qui humectait leurs fronts et pacifiait leurs cœurs:

— C'est un bon exercice. Il faudra recommencer, dit Antoine.

A l'horizon, l'église du Tholonet sonna midi. Renaud attendit le douzième coup pour répondre:

— Oui!

Ils regagnèrent le château où Mme de Laplane et le marquis jouaient au tric-trac en les attendant, alors que Claire, assise à l'écart devant la fenêtre, lisait sans plaisir apparent *Clarisse Harlowe*, un roman de Samuel Richardson traduit par l'abbé Prévost. Isabelle arrêta les pions sur le damier, avertit les jeunes gens que le dîner n'était pas près d'être servi et leur proposa une partie de bas-sette: «Nous sommes cinq, c'est parfait, à condition que Claire veuille bien se joindre à nous.»

(A suivre)

**LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE**

**Hôtel de la Gare**  
Auvornier  
No Tél.  
032/  
731.21.01

**Filets de Perche à gogo**  
Frs : 30.-

**Bon appétit!**

**Hôtel du Soleil**  
2340 Le Noirmont  
Tél. 032/953 11 11

**Rognons de veau**  
**Moules marinière**

14-796439

**LE BON CHOIX RESTAURANT DE L'ÉLITE**  
Rue du 1er-Mars 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/968 95 55

Fermé le lundi

**Dimanche 2 février 1997**  
Carpaccio maison  
Salade mêlée  
Filets de perche meunière,  
garnitures au choix  
Dessert  
**Fr. 19.90**

Festival de tournedos de bœuf  
**FONDUE CHINOISE À GOGO Fr. 22.50**

132-1685

**Restaurant du Golf**

2336 Les Bois

*Fini les vacances!*

**RÉOUVERTURE**  
du restaurant du Golf,  
le samedi 1er février.

Valérie et Stéphane Fanchini sont de retour et vous attendent toutes et tous.

Renseignements et réservations  
Tél. 032/961 18 26

14-796403

Cette rubrique paraît chaque samedi !

**LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE**

L'annonce, reflet vivant du marché

**croisitour**  
Les artisans de l'évasion

**Un team de professionnels dynamiques et efficaces pour vos voyages d'agrément, d'affaires ou de groupes**

Michel A. Ryser

Michel O. Ryser

**POUR VOUS, NOUS Y SOMMES ALLÉS!**

<p><b>Destinations</b> USA, Canada, Martinique, Chypre, Grèce, Tunisie, Egypte, Kenya, Ile Maurice, Vietnam, Thaïlande, Brésil, Australie, Malaisie, Baléares, Iles Canaries, Venezuela, Saint-Petersbourg</p> <p>Laurent Knuchel</p>	<p><b>Destinations</b> Floride, Antilles, Maldives, Crète, Tunisie, Phuket, Majorque, Ibiza, Corse, Vietnam, Amsterdam, Vienne, Londres</p> <p>Melinda Monnat</p>	<p><b>Destinations</b> Japon, Maldives, Tunisie, Sicile, Finlande, Corse, Andalousie, New York, Brésil, Québec, Egypte, Rome, Venise, Paris, Grèce</p> <p>Isabelle Paratte</p>
<p><b>Destinations</b> Afrique du Sud, USA, Ile Maurice, Thaïlande, Maroc, Malaisie, Tunisie, Antilles, Bali, Corse, Turquie, Grèce, Andalousie, Majorque, Croisières, Prague, Budapest, Portugal</p> <p>Pascal Capt</p>	<p><b>Destinations</b> Croisières, Turquie, Sardaigne, Irlande, Floride, Chine, Bali, Singapour, Ile Maurice, Martinique, Djerba, Kenya, Québec, Portugal, Iles Canaries, Maldives, Egypte, Maroc</p> <p>Barbara Ryser</p>	<p><b>Destinations</b> Ile Maurice, USA, Emirats Arabes, Oman, Mexique, Australie, Canada, Portugal, Maroc, Scandinavie, Vienne, Prague, Bruxelles, Amsterdam, Paris, Londres</p> <p>Myriam Wampfler</p>
<p><b>Destinations</b> Corse, Sardaigne, Italie, Espagne, Portugal, Turquie, Pologne, Grèce, Irlande, Kenya, Ile Maurice, Sri Lanka, Indonésie, Bahamas, Jamaïque, Mexique, Grand Caïman, Ile de La Réunion</p> <p>Maruska Verardo</p>	<p><b>Destinations</b> Indonésie, Portugal, Chili, Argentine, Barbade, Colombie, Mexique, Madagascar, Guadeloupe, Majorque, Andalousie, Crète, Canada, Californie, Brésil, Iles Canaries, Israël</p> <p>Paulette Aemmer</p>	<p><b>Destinations</b> Thaïlande, Bornéo, Majorque, Tunisie, Maroc, Corse, Côte d'Azur, Sardaigne, Sicile, Prague, Venise, Portugal, Vienne, Paris, Londres, Hawaï, Saint-Barth, Budapest, USA, Malaisie</p> <p>Stefania Biancon</p>
<p><b>Directrice, voyages d'affaires, spécialiste de la tarification</b></p> <p>Suzanne Rohrer</p>	<p><b>Destinations</b> Majorque, Prague, Stockholm, Londres, Amsterdam, Grèce, Venise, Paris</p> <p>Rachel Bachman, app.</p>	<p><b>Destinations</b> Iles Canaries, France (Alsace), Sicile, Londres</p> <p>Julien Jeanmaire, app.</p>

**Rien ne remplace l'expérience**  
de par des déplacements réguliers sur vos lieux de villégiature, nos agents de voyages sont à même de vous conseiller objectivement et judicieusement, en tenant compte de l'ensemble de vos souhaits, afin de vous garantir des vacances inoubliables.

Rue de la Serre 65 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 95 55	Rue D.-JeanRichard 31 Le Locle Tél. 032/931 53 31	Rue du Dr-Schwab 3 Saint-Imier Tél. 032/941 45 43
---	---	---

**LIGNE DIRECTE**

**Tribune des lecteurs**

Vous voulez commenter nos informations, y apporter des précisions? Souhaitez-vous exposer votre réflexion sur un sujet d'actualité?

Exprimez-vous en appelant le **157 1240** une ligne téléphonique ouverte 24 heures sur 24 (86 centimes la minute).

Votre avis nous intéresse! Vous l'énoncez, c'est votre droit. Nous l'écrivons: c'est notre métier.

**Sélection 7500**

**L'Impartial**

Pour appeler la ligne directe: composez le 157 1240 et suivez les instructions qui vous seront données par Infoline (votre sélection: 7500). Nous enregistrons votre appel, puis nous le consultons. C'est très simple. Essayez!

**IMMOBILIER**

A vendre **villa jumelée 5 1/2 pièces**  
Est de Neuchâtel, près de Marin-Centre, situation tranquille et ensoleillée, proche des écoles. (Aide fédérale possible.)  
Tél. 032 753 2855 (soir). 28-073205/4x4

**La Commune du Noirmont/JU**  
met en vente le **domaine agricole du Cerneux-Crétin**  
Ce domaine comprend la ferme (habitation/rural) avec 15 ha de prés et pâturages plus 4,9 ha de forêt.  
Contingent laitier 60 000 kg.  
**Entrée en jouissance:** 1er mai 1997 ou date à convenir.  
Les offres sont à envoyer au Conseil communal, 2340 Le Noirmont, jusqu'au 28 février 1997.

**FINANCE**  
**SOS DETTES**  
aide efficace  
GESTIFIN sa MEZIÈRES  
021 903 24 45  
22-478399

**A VENDRE**  
La Chaux-de-Fonds, à 5 min du centre ville. Dans petit immeuble de 3 appartements  
**MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 6 PIÈCES**  
Hall d'entrée - très belle cuisine agencée - salon avec cheminée - salle à manger - 4 chambres à coucher - 3 sanitaires.  
**Visite sur rendez-vous. Dossier à disposition.**  
espace & habitat  
Av. Léopold-Robert 67  
Tél. 032/913 77 77/76 132-1664

A vendre **maison familiale**  
(de style chalet) aux Brenets (Les Frères No 153)  
Faire offre sous chiffre F 132-799860 à: Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds  
132-799860

Nous louons à la rue de la Cure à La Chaux-de-Fonds, des jolis appartements de **2 1/2 pièces à 3 1/2 pièces duplex**  
Tous les appartements sont rénovés, cuisines agencées.  
Location dès Fr. 790.- 296-735359

**Fluri + Keller Treuhand AG**  
Spitalgasse 14, 3011 Berne  
Tél. 031/311 77 79, Fax 031/312 56 88

Service des abonnements:  
Tél. 032/911 23 11

**Feu 118**

**CONSTRUISEZ AU SOLEIL!**  
A vendre au Fuet (cinq minutes de Tavannes) pour début 1998, magnifique situation  
**Appartements de 4 1/2 et attiques dès Fr. 280 000.-**  
**Maisons à 2 familles dès Fr. 445 000.-**  
**Terrain à bâtir pour projet individualisé**  
Possibilité d'acquisition avec aide fédérale  
Pour tous renseignements, s'adresser à:  
**Deco & Architecture J.-P. Gerber**  
2605 Sonceboz. ☎ 032/489 13 12 6-146038

Lignes spéciales pour votre annonce  
La Chaux-de-Fonds, tél. 032/911 24 10  
Le Locle, tél. 032/931 14 42  
PUBLICITAS

Publicité intensive, Publicité par annonces













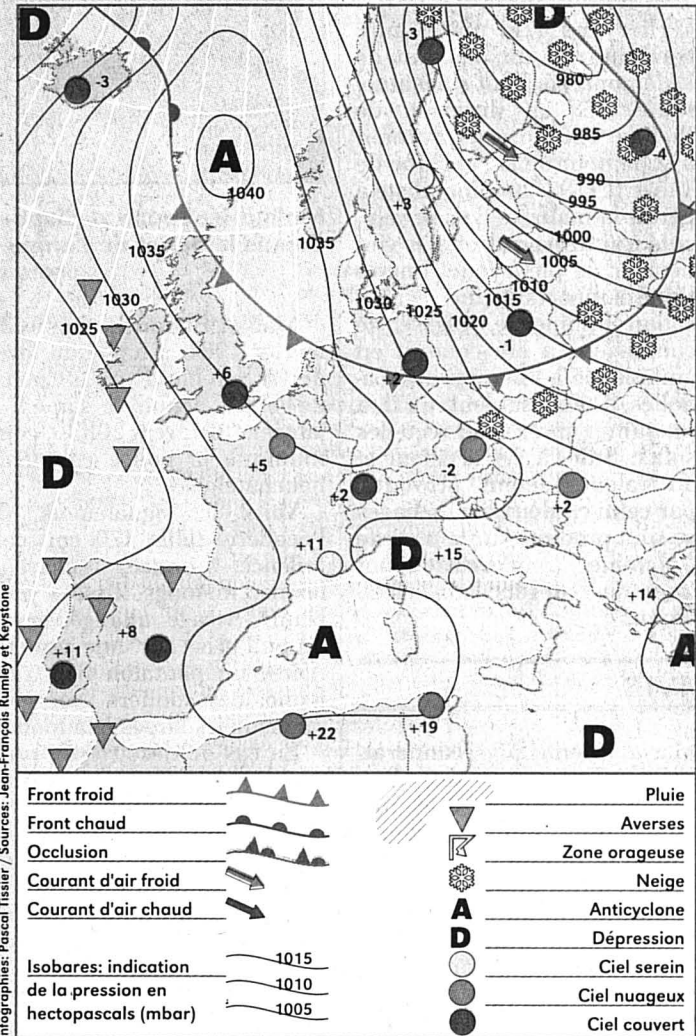
# Aujourd'hui L'anticyclone résiste encore

Situation générale: la zone de hautes pressions s'éloigne peu à peu mais son influence reste prédominante. Associés à un front froid désagrégé, des nuages bas et de l'air un peu plus humide effleurent notre région en la touchant marginalement.

Prévisions pour la journée: pour jouir d'un ensoleillement sans partage, il faut monter sur la chaîne principale du Jura, au-dessus de 1200 à 1300 mètres. Dans les hautes vallées au nord de cette dernière, les nappes de stratus qui traînaient cèdent peu à peu la place au soleil. Quant au Plateau et aux basses vallées, la morosité persiste dans des brouillards denses et réfrigérants. Les vents du nord sont modérés en montagne et une faible bise souffle en plaine. Demain: des nuages d'altitude de plus en plus denses envahissent le ciel.

Lundi: couvert et quelques précipitations.  
Mardi: en partie ensoleillé.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter  
Brigitte

Températures  
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 2°
- Boudry: 2°
- Cernier: 0°
- Fleurier: 0°
- La Chaux-de-Fonds: 3°
- Le Locle: 3°
- La Vue-des-Alpes: 2°
- Saignelégier: 3°
- St-Imier: 0°

Hier à 14 heures

- En Suisse...
- Bâle: très nuageux, 0°
  - Berne: très nuageux, -1°
  - Genève: très nuageux, 1°
  - Locarno: beau, 6°
  - Sion: beau, 4°
  - Zurich: très nuageux, -1°

- ...en Europe...
- Athènes: beau, 13°
  - Berlin: très nuageux, 4°
  - Istanbul: beau, 8°
  - Lisbonne: peu nuageux, 17°
  - Londres: nuageux, 6°
  - Moscou: très nuageux, -4°
  - Palma: beau, 15°
  - Paris: très nuageux, 0°
  - Rome: peu nuageux, 12°

- ...et dans le monde
- Bangkok: beau, 33°
  - Le Caire: beau, 17°
  - Jérusalem: pluvieux, 10°
  - Johannesburg: beau, 29°
  - Miami: nuageux, 28°
  - New Delhi: beau, 23°
  - New York: nuageux, -1°
  - Pékin: beau, 3°
  - Rio de Janeiro: nuageux, 32°
  - San Francisco: nuageux, 14°
  - Sydney: nuageux, 24°
  - Tokyo: nuageux, 8°

Soleil  
Lever: 7h58  
Coucher: 17h35

Lune (décroissante)  
Lever: 1h37  
Coucher: 11h59

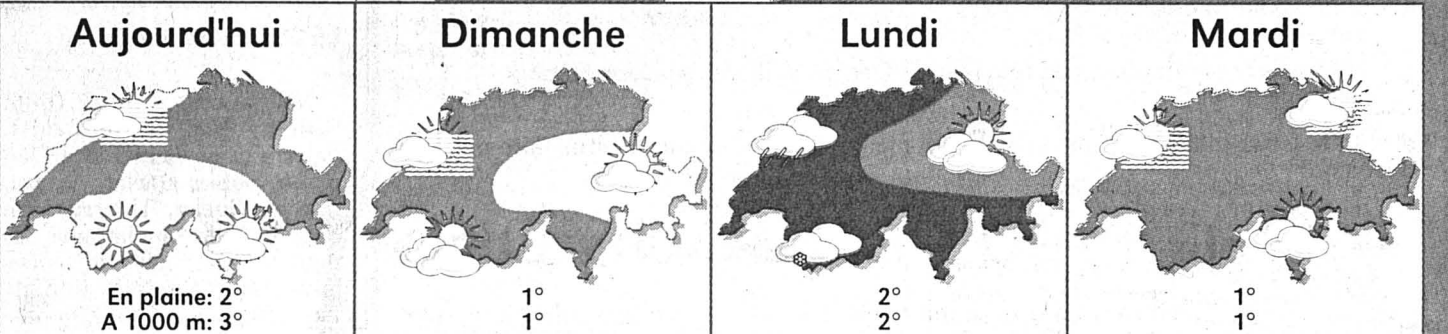
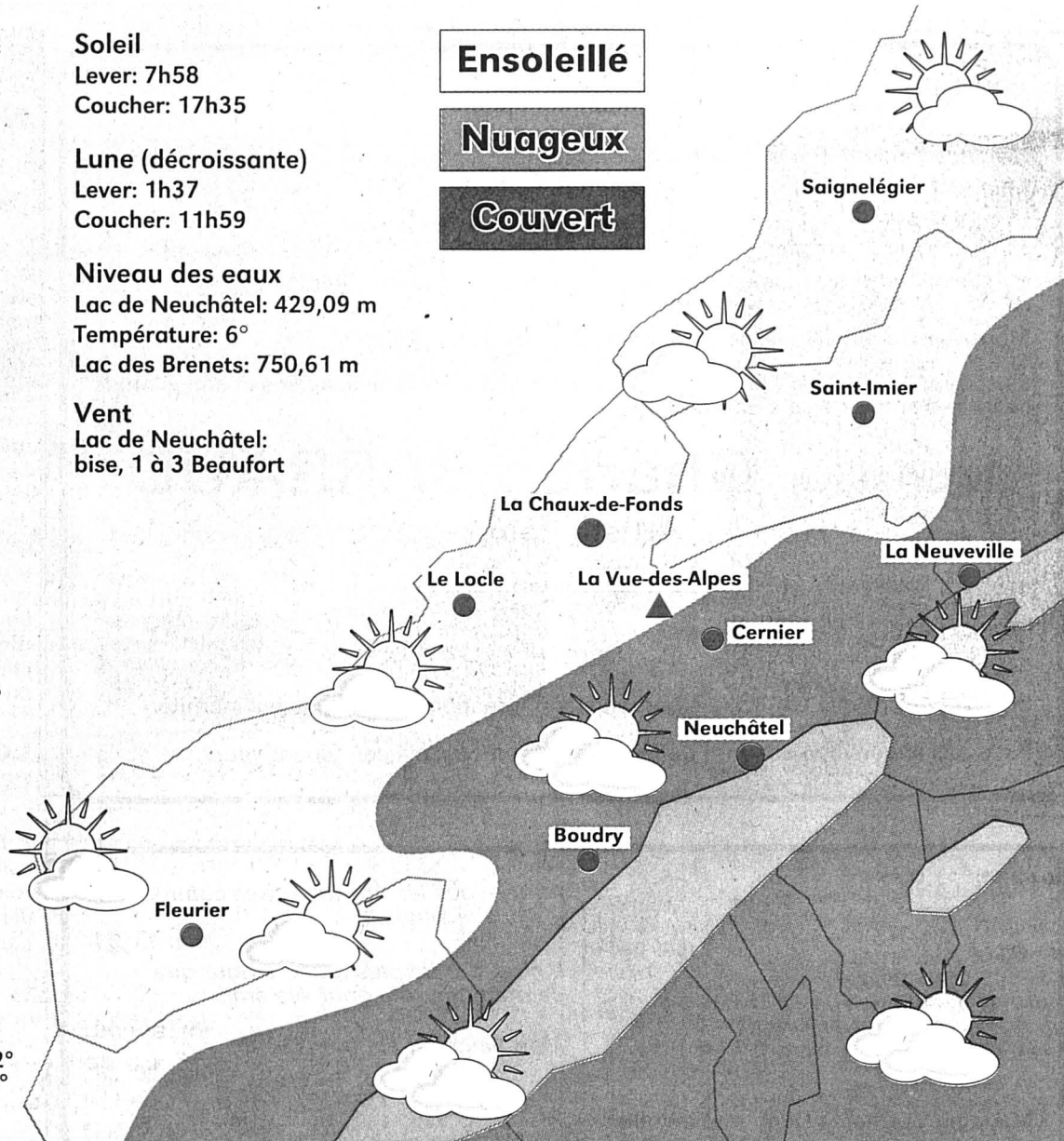
Niveau des eaux  
Lac de Neuchâtel: 429,09 m  
Température: 6°  
Lac des Brenets: 750,61 m

Vent  
Lac de Neuchâtel:  
bise, 1 à 3 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert

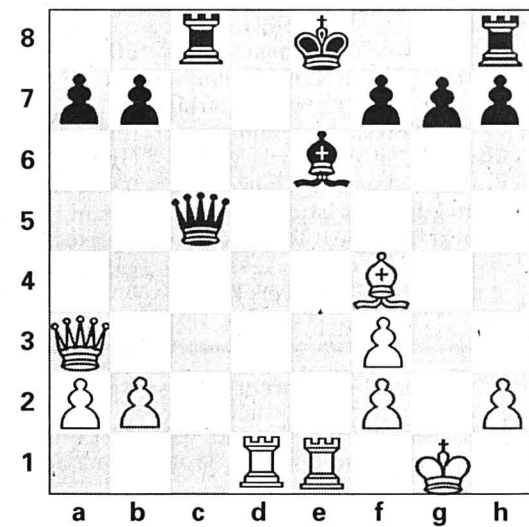


## Cuisine La recette du jour

Dessert: PROFITEROLES À LA BANANE

Ingrédients pour 4 personnes: pour la pâte à chou: 80g de farine, 40g de beurre, 10cl d'eau, 3 œufs; pour la garniture: 400g de bananes épluchées, 2 citrons, 2cl de crème liquide, 180g de sucre en poudre. Préparation: Préparer la veille la garniture des profiteroles. Passer au mixer la pulpe des bananes avec le sucre en poudre, le jus de citron et la crème fraîche. Verser en sorbetière et laisser prendre au réfrigérateur pendant au moins 3h. Pour la pâte à chou: dans une casserole, chauffer jusqu'à ébullition 10cl d'eau, 1 pincée de sel, le beurre découpé en petits morceaux. Verser d'un seul coup la farine tamisée, mélanger vivement jusqu'à obtenir une boule de pâte qui accroche légèrement au fond de la casserole. Laisser refroidir. Beurrer et fariner une plaque à four. Préchauffer le four (th.7). Ajouter les œufs un par un et surveiller la pâte, qui doit avoir la consistance d'une mayonnaise épaisse et ne doit pas se répandre lorsqu'on la dressera sur la plaque à four. Disposer en petits tas espacés des cuillères à café de pâte à chou. Mettre au four 20mn jusqu'à ce que les choux soient dorés et soufflés. Les laisser refroidir doucement à l'intérieur, porte ouverte, après avoir éteint le four. Garnir les choux de glace à la banane, avant de les servir, accompagnés de crème au chocolat.

## ÉCHECS



Solution de la chronique No 11

1. B6!! cxb6 2. a7! 1-0 Si 2... Txa7 3. Tg7 + gagne.

## Chronique No 12

Simple et gagnant

Les blancs au trait gagnent facilement une tour et la partie grâce à un coup intermédiaire non prévu par l'adversaire. Une gaffe étonnante à ce niveau, pour un ex-multi candidat au titre mondial, face au «magicien de Riga», ex-champion du monde (Tal - Timman, Reykjavik, 1988).

On est toujours sans nouvelles de Gerry Roufs, le marin canadien qui participe à son premier Vendée Globe. Après trois sauvetages et plusieurs abandons, cette course autour du monde en solitaire a donc beaucoup fait parler d'elle. Certains se sont même plaints des frais engagés pour aller sauver les navigateurs en difficulté entre l'Australie et l'Amérique du Sud.

### Billet Question d'honneur

Pour les marins - militaires australiens, marchands chiliens ou concurrents de la même course -, il en va de leur honneur de tout tenter afin de porter secours à un «collègue» en difficulté. Cela peut faire progresser les mesures de sécurité pour la navigation «touriste». Et puis, une vie humaine n'a pas de prix. En fait, cela fait partie d'un code de conduite. Comme les alpinistes face à la montagne, ils respectent l'élément où ils se trouvent. Et avant de partir, Gerry Roufs n'avait-il pas dit à sa mère qu'il tenait à faire cette course, à aller affronter les 40es rugissants et les 50es hurlants. «Quitte à y perdre la vie...»

François Treuthardt

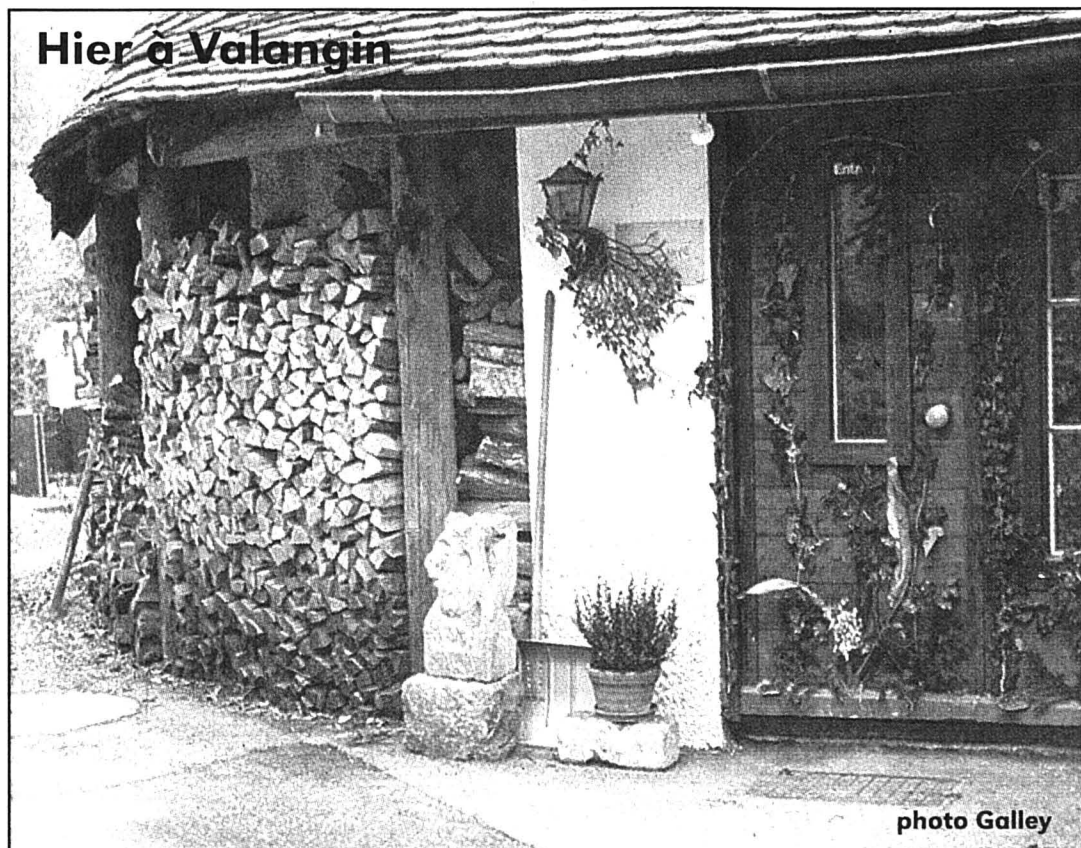


photo Galley